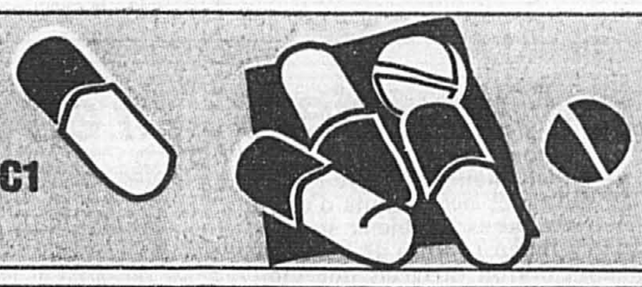
NOUVEAU
CAHIER SANTÉ
Vis ta Vitamine page C1



Loto 649
5 6 7 12 35 39 29
6 10 14 22 29 33 35
SÉLECT 49

**La météo**

**Aujourd'hui:** nuageux, une ou deux averses.
Minimum 2° Maximum 8°
**Demain:** couvert avec pluie et bruine.

**DÉTAILS CAHIER SPORTS**

La Presse
# Dimanche

GAREAU mazda
10175, AV. PAPINEAU, MONTRÉAL 381-3987

3 MONTRÉAL, DIMANCHE 22 NOVEMBRE 1992 109e ANNÉE Nº 34 60 PAGES, 4 CAHIERS
Abitibi-Témiscamingue: 55 cents Îles de La Madeleine: 1.00
Extérieur de la ville de Québec (Région est): 65 cents
À domicile par porteurs: 60 cents Routes motorisées: 70 cents
50¢ Taxes en sus

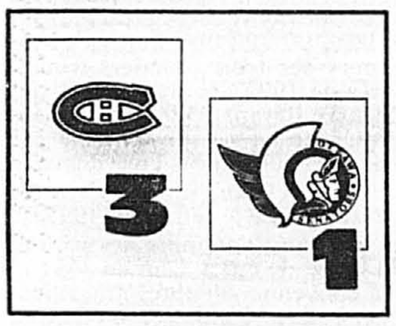
## Bonjour!

*La personnalité de la semaine*



B 3 FRANCINE BOIS

## Sports




## Sommaire

Addition croisées ..... C11
Annonces classées
Immobilier ..... C8 à C10
marchandises ..... C10 et C11
emplois ..... C11
automobiles ..... C11 et C12
propositions d'affaires ..... A7
Arts et spectacles
informations ..... B9 à B13
ciné-horaires ..... B12 et B13
télé-horaires ..... B11
Bandes dessinées ..... B14
Décès ..... C13
Êtes-vous observateur? ..... C8
Feuilleton ..... C9
Horoscope ..... C10
Le bridge ..... C12
Le monde ..... C14
Livres ..... Cahier B
Loteries ..... A4
«Mot mystère» ..... C11
Santé ..... Cahier C
Cahier sports
Philippe Cantin ..... S10 et S11

# Une patrouille de sécurité est constituée à Kanesatake

**MARIE-FRANCE LÉGER**

Le chef du conseil de bande de Kanesatake, Jerry Peltier, a encore une fois mis le poing sur la table, hier. Il a annoncé la création officielle d'une patrouille de sécurité autochtone et a averti le maire d'Oka, Jean Ouellette, de ne pas dézoner les terrains boisés de la Petite Commune, situés à l'est du rang de l'Annonciation.

«Notre territoire est encore menacé par M. Ouellette. Toute tentative par M. Ouellette de destruction de cette merveilleuse pinède constituera un acte d'invasion et nous défendrons notre territoire encore une fois», a lancé M. Peltier, au premier jour de la Réunion de solidarité des communautés iroquoises, à Kanesatake.

Une assemblée publique est prévue pour demain soir à la mairie, à partir de 19 h 30, afin d'informer les citoyens sur le projet de règlement de dézonage, adopté début novembre. Les terrains en question font partie de la vieille pinède, un territoire revendiqué par les Mohawks et qu'ils considèrent comme un lieu spirituel de recueillement.


Jerry Peltier

En attendant, la patrouille de sécurité mohawk mise sur pied hier et composée de 12 citoyens bénévoles, a pour mandat d'accompagner la Sûreté du Québec dans ses déplacements. Cette patrouille, dirigée par le chef négociateur Crawford Gabriel, est créée dans le but de protéger la communauté du «harcèlement» des agents de la SQ. L'agent de liaison de la patrouille est censé être en commu-

VOIR PATROUILLE EN A 2

# L'hiver s'annonce difficile dans la construction

**RAYMOND GERVAIS**

Confronté à une situation qu'ils n'ont pas connue depuis plus de 30 ans et à un taux de chômage qui pourrait dépasser les 70 p. cent au cours de l'hiver, 14,2 p. cent des travailleurs de la construction au Québec ont décidé au cours des derniers jours de changer d'allégeance syndicale.

Des quelque 88 500 salariés, 12 415 comparativement à 7000 lors du dernier scrutin en 1987, ont exercé leur droit de vote, ce qui signifie qu'ils ont changé d'allégeance.

Ces chiffres fort révélateurs, démontrent bien que l'industrie de la construction traverse actuellement une des pires crises de son histoire, non seulement sur le plan économique, mais aussi au chapitre de la représentativité syndicale.

Hier, c'était la dernière journée de vote pour les quelque 88 500 travailleurs représentant les 25 métiers de la construction.

Les ouvriers devaient choisir entre les cinq associations syndicales reconnues par la Commission de la construction du Québec, soit la FTQ-Construction, la plus importante centrale qui a recueilli les voix de 40,9 p. cent des membres aux élections de 1987; le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (syndicat international) qui regroupe 31,3 p. cent des membres; la CSN-Construction avec 16,9 p. cent; la CSD avec 9,6 p. cent et le Syndicat de la construction de la Côte-Nord avec 1,3 p. cent.

Afin de modifier son allégeance syndicale tout salarié devait obligatoirement se rendre aux urnes. Ceux qui se sont abstenus de voter sont réputés vouloir conserver leur allégeance actuelle.

VOIR HIVER EN A 2

## LA REINE VA-T-ELLE PAYER?



PHOTO AP

**La reine Elizabeth a passé plus d'une heure sur les lieux de l'incendie hier. La souveraine est «absolument anéantie» par cette catastrophe, a dit le prince Andrew, son deuxième fils.**

# *Une facture de 110 millions $*

*d'après AFP et Reuter*

*LONDRES*

L'énorme incendie qui a dévasté le château royal de Windsor est à peine éteint qu'une question divise les milieux politiques britanniques, à savoir qui paiera la note?

Le secrétaire au Patrimoine, Peter Brooke, a déclaré que conformément aux dispositions actuelles, c'était au gouvernement de payer les dégâts.

Le problème est que la facture s'annonce énorme: la presse britannique estime qu'elle pourrait s'élever à 60 millions de livres sterling (110 millions de doillars), soit cinq fois plus que le montant atteint par la restauration de Hampton Court, autre château royal également endommagé par un incendie en 1986.

Dans l'opposition travailliste, mais aussi chez les conservateurs, certaines personnalités politiques estiment que la reine, déjà critiquée parce qu'elle n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu, devrait payer l'essentiel des travaux.

Le député travailliste Robert Cryer est encore plus catégorique et déclare que la reine «est l'une des femmes les plus riches du pays et qu'elle pourrait se permettre de payer».

L'incendie qui a détruit pendant plus de 24 heures une partie du château de Windsor, à l'ouest de Londres, était complètement éteint hier après-midi, ont indiqué les autorités.

Une soixantaine de pompiers, équipés de huit pompes sont toujours sur place, mais il ne subsiste plus aucun foyer parmi les gravats. Les enquêteurs ont commencé leurs recherches d'indices sur la cause exacte du sinistre. Le feu ne représente désormais plus aucun danger pour le château, siège des souverains anglais pendant neuf siècles.

Les flammes ont complètement dévasté quelques-unes des pièces les plus belles du châ-

VOIR REINE EN A 2




# Les femmes de Milton-Parc en ont assez de vivre dans la peur



**Virginia Nixon, du comité de citoyens de Milton-Parc refuse de vivre dans la peur: «On veut savoir ce qui se passe».** PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, *La Press*

**SUZANNE COLPRON**

Virginia Nixon vit dangereusement. Professeur d'histoire de l'art à Concordia et étudiante au doctorat, elle fait son jogging en pleine nuit dans les rues du ghetto McGill. «Je refuse de vivre dans la peur», lance-t-elle. «J'aime mieux prendre des risques.»

Virginia Nixon est une exception.

Depuis quelque temps, la panique s'est emparée des résidentes de ce quartier qui jouxte l'université McGill. Des affiches rédigées en anglais par le Comité de défense des femmes de Montréal et collées sur les lampadaires et les murs de certains immeubles ont fait monter d'un cran le sentiment de peur des citoyens.

*WOMEN BEWARE. Au cours des six derniers mois, plusieurs femmes ont été violées et au moins une femme a été tuée dans le ghetto McGill*, peut-on lire sur les affiches encore intactes, la plupart ayant été arrachées.

«Il y a plus d'agressions sexuelles, constate Virginia Nixon. Il y a aussi plus de vols dans les immeubles et dans les voitures; plus de drogués qui viennent frapper à nos portes pour nous demander de l'argent.»

Le Comité de défense des femmes soutient qu'au moins six femmes ont été violées dans le

VOIR FEMMES EN A 2

# GATT: la France mobilise contre le compromis maudit

*Reuter*

*PARIS*

Le gouvernement français a réaffirmé hier qu'il jugeait inacceptable le projet de compromis sur le volet agricole des négociations du GATT et en a appelé à la cohésion nationale pour défendre sa position.

Jacques Chirac, président du RPR, a parlé de «Munich agricole» et a demandé au gouvernement d'invoquer le compromis de Luxembourg pour refuser l'accord, ajoutant qu'il n'avait «pas besoin pour cela de la caution du Parlement».

«Dans l'état actuel de mes informations, je juge ce projet inacceptable et il ne sera pas accepté», a déclaré hier matin le Premier ministre Pierre Bérégovoy depuis la Nièvre.

Il visitait un lycée en compagnie du ministre de l'Agriculture Jean-Pierre Soisson. Celui-ci en a appelé «à l'intérêt national» dans un entretien au Journal du Dimanche.

«Par-delà les oppositions politiques, le pays doit affirmer une position commune, Je ne demande pas à l'opposition de se déjuger (...) je lui demande de participer à une action d'intérêt général», a dit Jean-Pierre Soisson.

Le centriste Pierre Méhaignerie a également déclaré que l'accord n'était «pas acceptable». Il a affirmé sur France-2 ne pas vouloir donner de «quitus au gouvernement compte tenu de la multiplicité des erreurs accumulées».

Mais Pierre Méhaignerie s'est dit prêt à participer à un débat parlementaire «pour montrer à l'Europe que cet accord doit être renégocié, rediscuté». «Il faut à mon avis repenser la politique agricole», a-t-il dit.

VOIR GATT EN A 2

# Scandales politico-financiers : prenez la queue comme tout le monde !



LOUIS B. ROBITAILLE
*collaboration spéciale*

PARIS FRANCE

Les deux grands journaux télévisés de 20 heures — ceux de TF1 et de France 2 — constituent des événements en soi, à cause de leur énorme audience et parce que les principaux acteurs de la vie politique y viennent intervenir en direct, dans des interviews durant dix ou quinze minutes. Avec une audience dépassant les dix millions de téléspectateurs, le «JT» de TF1 constitue un enjeu majeur: les passages de tel ou tel leader se négocient dans les détails, la presse écrite annonce et commente à l'avance les interventions, comme on le fait pour un discours du Budget.

Prestation fort attendue, donc, vendredi soir, de Michel Noir, sympathique, séduisant et prometteur maire de Lyon, la deuxième ville du pays. Ministre de 1986 à 1988, sous le gouvernement Chirac, Michel Noir, à 50 ans fait (ou a fait) partie des éventuels présidentiables en France. Côté droite «éclairée».

L'intérêt de cette affaire, c'est que Michel Noir a un gendre, Pierre Botton, flamboyant homme d'affaires de 38 ans... et actuellement incarcéré à Lyon sous de multiples accusations d'escroqueries, faux, abus de biens sociaux. Fils de famille en rupture de ban, self-made man, Botton dirigeait une vingtaine de sociétés plus ou moins fictives, et pratiquait des jeux d'écriture et autres acrobaties financières à donner le vertige. Entre autres détails, les actionnaires minoritaires d'une de ses sociétés se posaient des questions sur des travaux de plus de 2 millions effectués dans la villa princière de Botton à Cannes, et facturés à la société...

Le problème, c'est que ce flambeur — hôtel particulier à Lyon, appartement au Trocadéro à Paris — avait un grand nombre d'amis dans l'establishment politico-médiatique, et faisait preuve à leur égard d'une générosité exceptionnelle.

Dans le *Canard enchaîné*», puis dans le *Monde*, les listes ont commencé à faire leur apparition. Beaucoup de grandes vedettes du journalisme, notamment de la télévision. Un tel avait reçu des sommes importantes pour soutenir... son club de rugby local. Tous, ou presque, avaient plus ou moins fréquemment passé des vacances plus ou moins exotiques aux frais de M. Gendre, s'étaient prélassés au soleil des tropiques au cours de voyages où M. Botton invitait également de futurs gros clients de l'une ou l'autre de ses sociétés. Les stars du petit écran faisaient partie des «arguments de vente».

Mais comme il y a aussi le fisc, Botton déclarait parmi ses frais professionnels les sommes et cadeaux versés à tel et tel. Cela chiffrait parfois par dizaines de milliers de dollars.

Parmi les bénéficiaires supposés de cette manne se trouvait justement... le maire de Lyon, autre vedette dans son genre. Les faits restent à établir et, comme le disait vendredi, Michel Noir, un beau-père peut se faire inviter en voyage par son riche gendre sans nécessairement pratiquer le trafic d'influence.

Vue la situation actuelle de M. Botton, ces invitations deviennent inopportunes. Ajoutons à cela que pour les municipales de 1989 — où Noir fut triomphalement élu —, le directeur de campagne était Pierre Botton en personne. Quand on connaît l'opacité des financements politiques en France, le dossier semble prometteur.

Le mieux dans cette intervention sur TF1, c'est que le nom le plus souvent cité parmi les vedettes «mouillées» par Pierre Botton est celui... du présentateur vedette de TF1, Patrick Poivre d'Arvor. Si l'on avait poussé l'ironie un peu loin, on aurait pu avoir, la veille au soir, le beau-père de Botton interviewé en direct par «PPDA», nommément mis en cause par Botton. Le mercredi soir, d'ailleurs, forcé de mentionner l'affaire, le présentateur avait été obligé de glisser au passage «Pierre Botton, qui a mis en cause plusieurs journalistes... dont moi-même». Un ange est passé.

Si la classe française a jusqu'à aujourd'hui ou presque fonctionné sans règles strictes concernant l'argent, l'honnêteté oblige à dire que la presse française ne s'est pas beaucoup préoccupée de déontologie à date. Journalistes spécialisés dans les transports et voyageant à l'année et à l'oeil sur des lignes aériennes, voitures prêtées par des constructeurs, sans parler de multiples voyages de presse bidon vers des destinations ensoleillées. Ce qui fait que, tout naturellement, pratiquement tous les journalistes connus de Paris ont un jour ou l'autre pris place dans un avion ou dormi dans un hôtel sans s'informer de savoir qui payait la note. Le problème, dans ce cas précis, c'est que Botton arrosait très large et ne passait pas inaperçu.

À vrai dire, à ce chapitre, il faut signaler au moins une exception spectaculaire: un grand journal quotidien qui a publiquement décrété que plus aucun journaliste n'accepterait un voyage payé, mais que la facture devait être envoyée impérativement au journal. Politique fort «douloureuse» pour les gens de la maison, mais qui en tirent une certaine fierté. Il s'agit de *Libération*.

Mieux encore au chapitre des «affaires». Dix minutes après Michel Noir, voilà une autre personnalité qui apparaît sur le plateau de TF1. Georgina Dufoix en personne, ex-ministre des Affaires sociales, mise en cause dans l'affaire du sang contaminé de 1984-85, menacée de Haute cour de justice et, par-dessus le marché, déjà coulée politiquement comme présidente de la Croix-Rouge française l'année dernière pour avoir couvert l'hospitalisation du «chef terroriste» palestinien Georges Habache.

Depuis jeudi — et dans le *Monde* — Mme Dufoix est maintenant soupçonnée d'avoir touché un pot-de-vin de quelque 500 000 $ en Suisse à l'occasion de l'achat d'un couteux scanner... et qui plus est pour sa circonscription de Nîmes, où elle se présentait aux élections municipales. À TF1, Mme Dufoix a eu le temps de dire qu'elle poursuivait ses accusateurs pour diffamation et niait tout en bloc. Mais elle ajoutait: «Il faut bien payer les affiches électorales.»

À qui le tour dans ces «affaires» qui interviennent à quatre mois des législatives de mars prochain? On a envie de dire: prenez la queue comme tout le monde, le spectacle n'est pas terminé.

## Demain dans *La Presse*



### L'homme derrière le coroner

■ **Derrière le coroner, il y a l'homme, sa personnalité, ses motivations. Derrière le coroner André Boulianne, connu du public en raison de son enquête sur le transport scolaire, il y a celui qui a vécu une enfance tout à fait particulière, une enfance qui fait mieux comprendre l'homme qu'il est devenu. Anne Richer l'a rencontré. À lire en page A 1.**

## Insolite

### *L'Académie de police recrute des volontaires pour se soûler*

■ L'Académie de police du Wyoming recrute quelques volontaires pour une bonne cuite dans le cadre de son programme sur la répression de l'ivresse au volant.

Elle recherche six ou sept candidats acceptant de se saoûler dans la journée du 1er décembre afin de permettre aux élèves-policiers d'apprendre à reconnaître à quel moment un conducteur doit être considéré comme ivre.

«Nous demandons aux étudiants: auriez-vous arrêté cette personne?» explique l'instructeur M. John Rabun.

Les volontaires recevront 25 dollars pour leur prestation. Mais ils doivent avoir 21 ans au moins et surtout avoir prévu... de se faire raccompagner.

## En bref

### Sauvés de justesse!

■ Les 110 passagers et membres d'équipage d'un Boeing 737 d'Aerolineas Argentinas ont échappé de justesse vendredi soir à un incendie sur l'aéroport de San Luis, à 900 km à l'ouest de Buenos Aires, a rapporté hier l'agence argentine Telam.

Le feu s'est déclaré alors que l'avion se préparait à décoller.

**La quotidienne** Tirage d'hier
à trois chiffres 569
à quatre chiffres 9912

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900
ANNONCES CLASSÉES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

*LA PRESSE* est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.
RENSEIGNEMENTS 285-7272

47-7-01
DIMANCHE 22 NOVEMBRE 1992

## SUITE DE LA UNE

### PATROUILLE

**Une patrouille de sécurité est constituée à Kanesatake**

nication avec l'agent de liaison de la Sûreté du Québec.

«Nous avons décidé de ne pas installer des guérites. Et nous attendons l'argent du fédéral pour avoir nos peacekeepers comme à Kahnawake. La patrouille de sécurité (*Community Watching Team*) nous permettra d'éviter les malentendus. Nous voulons être sûrs que nos concitoyens seront protégés, car la SQ ne veut pas nous protéger», a affirmé le chef Peltier.

Du côté de la Sûreté du Québec, on voit plutôt d'un bon oeil l'intervention de la patrouille de citoyens. La Sûreté du Québec n'est pas obligée d'avertir la patrouille à la suite d'un appel, mais admet qu'il est utile de le faire dans les opérations plus délicates ou dans les endroits plus «chauds» de la municipalité, où habitent des Mohawks un peu plus turbulents.

«On les avertissait déjà quand on se rendait sur un appel. Ça ne change pas grand chose pour nous. Qu'ils nous escortent, c'est tant mieux pour eux. Ils peuvent dire aux autres de ne pas paniquer quand on arrive», a souligné le porte-parole de la SQ, Luc Gadoury.

Réunis deux jours à l'invitation du conseil de bande de Kanesatake, les chefs de la Confédération iroquoise des six nations et les chefs des conseils élus des communautés iroquoises ont fait bloc derrière Jerry Peltier pour lui accorder son appui. Joe Norton, de Kahnawake, a souligné que les nations iroquoises au Canada travaillaient à un plan d'entraide mutuelle afin d'accélérer les négociations territoriales.

«Deux ans après la crise d'Oka, il n'y a aucun accord. Nous voulons nous donner un sentiment de sécurité. Nous avons peur en permanence de perdre nos terres», a-t-il indiqué. Il a soutenu, sans pouvoir donner de précisions, que «des gens avec de l'argent font pression sur les gouvernements pour obtenir ce qu'ils veulent et empêcher la réalisation d'une entente sur les terres.» □

### HIVER

**L'hiver s'annonce difficile dans la construction**

Rappelons qu'il faut qu'un syndicat décroche 50 p. cent des intentions de vote afin de pouvoir négocier avec la Commission de la construction du Québec. En 1987, les centrales admissibles avaient fait une alliance afin de participer aux négociations.

Une centrale doit avoir au moins 15 p. cent des votes pour avoir le droit de siéger devant l'Association des entrepreneurs en construction du Québec.

Selon les plus récentes statistiques de la Commission de la construction du Québec, plus de 40 p. cent des salariés de la construction étaient en chômage l'été dernier. Une note bien sombre au tableau lorsqu'on sait que la très grande majorité des chantiers ferment durant l'hiver.

De nombreux travailleurs n'ont même plus droit aux prestations de l'assurance-chômage.

C'est notamment le cas de M. André Côté, un manoeuvre spécialisé sans travail depuis plus d'un an.

«Je me débrouille comme je peux, je travaille comme ébéniste à gauche et à droite en attendant que l'industrie reprenne», a déclaré M. Côté.

Un autre travailleur, Patrick Leroux, plombier de métier, avoue qu'il accepte du travail au noir pour survivre.

«Je fais de la rénovation depuis un an. Il n'y a pas de travail à plein temps et lorsqu'on a une femme et trois enfants à faire vivre on prend les moyens. Lorsque je travaillais pour un entrepreneur en plomberie, je faisais 23,78$ l'heure. Aujourd'hui, je charge de 13 $ à 15 $ l'heure et on me paie en dessous de la table. Si je travaillais autant d'heures que lorsque j'étais à l'emploi de l'entrepreneur, je ferais un meilleur salaire net. Je n'aime pas faire cela, mais je n'ai pas le choix et aujourd'hui la grande majorité des mes amis dans la construction font comme moi», a déclaré le plombier.

Selon Mme Christiane Rioux, de la Commission de la construction du Québec, les salariés de la construction ont travaillé 110 900 000 heures en 1990. En 1991, 90 700 000 heures et au cours des trois premiers trimestres de 1992, les travailleurs ont oeuvré durant 73 000 000 d'heures. Une baisse substantielle par rapport aux années précédentes.

Cette chute des activités est évaluée à 20 p. cent pour 1993.

De plus, le nombre des salariés a fléchi de 8,6 p. cent en 1991 et la moyenne d'heures travaillées par salarié est passée de 959 en 1990 à 858 en 1991 et pourrait atteindre les 750 cette année. □

### REINE

**Une facture de 110 millions $**

teau, notamment l'impressionnante salle des banquets, où la reine Elizabeth recevait les grands de ce monde.

Le plafond de la salle, sculpté et décoré de moulures, a entièrement brûlé. La galerie n'est plus qu'un décor de voûtes et de charpentes effondrées. Par chance, l'immense table d'acajou, la plus longue du monde, qui trônait au milieu de la salle des banquets n'a pas été touchée puisqu'elle avait été démantelée et déplacée avant les travaux de rénovation entrepris récemment au château.

La galerie, commencée au XIII^e siècle par Edward III pour recevoir ses chevaliers, fut remaniée sous Edward IV et George IV, qui en firent un des plus beaux écrins de l'architecture royale, décoré de statues et d'armures. Elle est aujourd'hui la principale victime de l'incendie.

Toutefois, l'essentiel des toiles et dessins de maitres a pu être sauvé, de même que des tapis, tentures et antiquités rapidement empilé à l'extérieur des murs et évacués ensuite par une flotille de camionnettes.

La reine Elizabeth, accompagnée du prince Edward, a passé hier plus d'une heure sur les lieux, évoluant parmi les gravats pour estimer les dégâts. La souveraine réside généralement à Windsor à Noël et à Pâques, et avait prévu d'y fêter ce week-end son 45^e anniversaire de mariage. □

### FEMMES

**Les femmes de Milton-Parc en ont assez de vivre dans la peur**

ghetto McGill au cours des dix dernières semaines. Ces chiffres sont toutefois contestés par la police de la CUM qui ne rapporte que trois incidents sans gravité depuis le début de l'année.

«Deux étudiantes de McGill ont été agressées sexuellement de même qu'un piéton dans l'échangeur de l'avenue des Pins. Il s'agissait, dans les trois cas, d'attouchements sexuels», indique le sergent-détective Marchand, du poste 25, dans le centre-ville de Montréal.

Qui croire?...

Difficile de répondre à cette question. «Il est impossible de savoir si les agressions sexuelles augmentent, souligne Leona Heillig, du Centre de prévention des agressions de Montréal. Mais une chose est certaine, les gens en parlent plus que par le passé.»

Les données les plus récentes témoignent d'une augmentation des agressions sexuelles de 10 p. cent en 1991. Il y a eu 1464 agressions sexuelles l'an dernier sur le territoire de la CUM comparativement à 1322 en 1991. Ce nombre était de 1058 à la fin du mois de septembre de cette année.

La police estime, cependant, que la situation n'est pas alarmante. «La majorité des agressions ne surviennent pas dans les rues, ni dans les parcs ou dans les ruelles», assure le directeur du poste 34, dans le quartier du Plateau Mont-Royal, Pierre Binette. «Le principal problème c'est la violence conjugale.»

Sept femmes sur dix connaissent leur assaillant, indique-t-il. La plupart du temps, elles se font agresser par un homme rencontré dans un bar quelques heures plus tôt. «Elle prennent un verre ou deux et deviennent moins méfiantes», ajoute le sergent-détective Marchand.

**Marches exploratoires**

Mais selon Natalie Siltzer, du Comité de défense des femmes de Montréal, la police ne prend pas suffisamment au sérieux les affaires d'agressions sexuelles. «Cela explique que plusieurs femmes renoncent à porter plainte», dit-elle.

Récemment, des groupes ont décidé de passer à l'action. Les initiatives se multiplient. L'organisme Tandem Montréal organise notamment des «marches exploratoires». L'exercice consiste à identifier des lieux considérés dangereux par les femmes pour ensuite adresser des propositions à la ville et à la police en vue de corriger la situation.

De six à huit personnes, en majorité des femmes, vont se regrouper pour étudier la signalisation d'un endroit donné, l'éclairage, la conception architecturale, etc. Une personne du groupe prendra des notes alors qu'une autre se chargera de l'animation. Quatre marches exploratoires sont prévues en décembre.

«Les gens ne veulent plus rester passifs, ils veulent savoir ce qui se passe dans leur quartier et ils veulent participer à des activités», fait remarquer Virginia Nixon, porte-parole d'un comité qui vient tout juste de voir le jour dans le quartier Milton-Parc. «Personnellement, je n'ai pas peur. Mais je sais qu'il y a de plus en plus d'incidents. Les gens veulent savoir ce qui se passe; ils veulent avoir la description des suspects et les circonstances de l'agression.»

Le comité du quartier Milton-Parc entend organiser des patrouilles la nuit. Des membres doivent aussi assurer les relations avec la police; d'autres comptent réaliser des affiches dans le but d'informer le public sur les plus récentes affaires d'agressions.

Le Centre des agressions sexuelles de l'université McGill publie déjà dans le journal étudiant les incidents survenus dans le quartier. Et Walk-Safe, formé d'environ 300 bénévoles de McGill, offre d'accompagner des étudiantes et d'autres femmes dans le voisinage de l'université, de 16 h 30 à 2 h du matin, les vendredis et les samedis. Le service prend fin à minuit du lundi au jeudi.

«On reçoit une moyenne de 50 à 60 appels par jour», révèle Fiona Deller, de Walk-Safe.

Cet organisme et le Centre des agressions sexuelles de McGill souhaiteraient travailler en collaboration avec la police. «Nous avons fait une tentative dans ce sens, mais les policiers nous ont répondu qu'ils n'avaient pas besoin de nous», explique Fiona Deller.

Que dit la police?

«Nous ne pouvons rien faire si les femmes ne déposent pas formellement une plainte.» □

### GATT

**GATT: la France mobilise contre le compromis maudit**

De son côté Jacques Delors, président de la Commission européenne, a souligné que le compromis conclu vendredi était «une étape inévitable mais pas encore la vraie négociation».

Les responsables des organisations agricoles ont unanimement dénoncé le projet d'accord dès vendredi et ont annoncé des actions de protestation pour mercredi, journée qui doit être consacrée à un débat sur l'agriculture à l'Assemblée.

Quelques manifestations ont eu lieu dès la soirée de vendredi et dans la journée d'hier dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Manche et en Bourgogne.

Pierre Bérégovoy a demandé aux responsables agricoles d'éviter «la violence et les gestes inconsidérés qui ne peuvent que nuire à la cause de l'agriculture». □

IMAGE ET SON

PUBLIREPORTAGE

UN CAHIER SPÉCIAL À NE PAS MANQUER
MERCREDI DANS
La Presse

IMAGE ET SON

La Presse

# Dépotoir Miron: Rotrand accuse Montréal de cacher la vérité sur les risques d'explosion

GILLES PAQUIN

■ L'administration municipale manque de franchise sur les problèmes que pose l'enfouissement des déchets à l'ancienne carrière Miron et minimise les risques que cela fait courir à la population, a déclaré hier le conseiller du district de Snowdon, Marvin Rotrand.

À titre d'exemple, le conseiller de la Coalition démocratique de Montréal soutient que la Ville tente de cacher qu'une explosion de biogaz se soit produite dans ce centre d'enfouissement, dans la nuit du 9 novembre dernier.

«Plutôt que de prendre les mesures qui s'imposent en pareilles circonstances pour vérifier l'origine du bruit d'explosion, la Ville se contente de faire des hypothèses farfelues», lance M. Rotrand indigné.

Selon le conseiller, des témoins dignes de confiance lui ont rapporté avoir clairement entendu une explosion au Centre de tri et d'élimination des déchets, vers 2h 50 du matin.

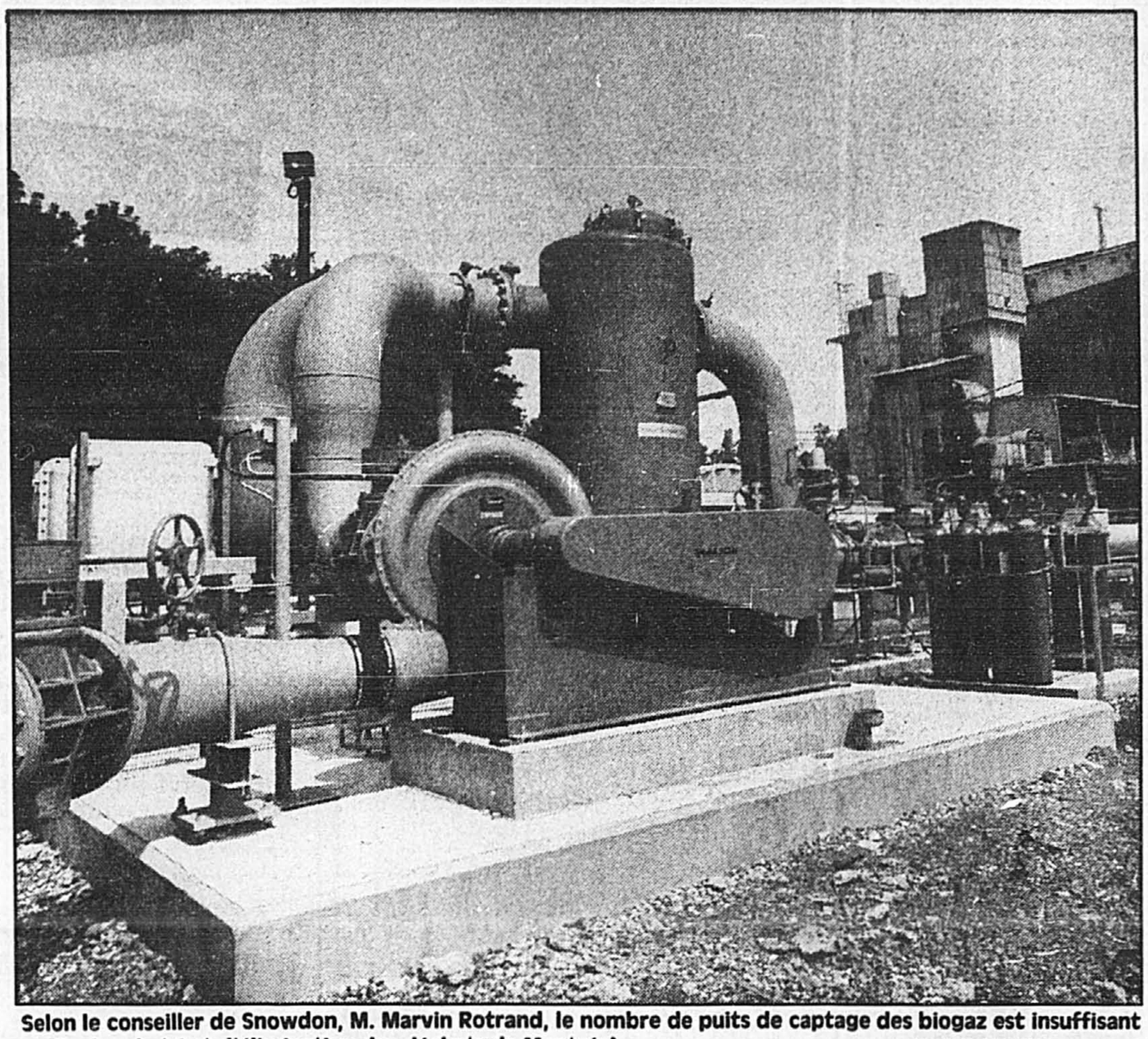
La police de la CUM s'est cependant rendue sur place mais n'a rien trouvé pour expliquer la provenance de ce bruit.

Un porte-parole du Centre, Pierre d'Amour, a pour sa part indiqué que les employés avaient parcouru les lieux sans succès, le lendemain, dans l'espoir de retracer des signes d'explosion. Il a été incapable d'expliquer la provenance de ce bruit inusité.

Un autre fonctionnaire municipal, l'inspecteur Jacques Fafard, a quant à lui attribué le bruit sourd au passage d'un avion franchissant le mur du son.

Des experts consultés par M. Rotland lui ont affirmé qu'une explosion de biogaz était tout à fait possible. L'endroit où s'est produit l'incident est caractérisé par la présence d'une faille géologique qui facilite l'accumulation, hors de l'emplacement, des gaz explosifs, dit-il.

Une telle déflagration ne laisse aucune trace si elle se produit dans un terrain vague accidenté, note le conseiller. Mais celle-ci serait survenue précisément à l'endroit où la Ville envisage de construire une usine de transformation du biogaz en électricité.



Selon le conseiller de Snowdon, M. Marvin Rotrand, le nombre de puits de captage des biogaz est insuffisant au Centre de tri et d'élimination des déchets de Montréal.
PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

L'emplacement étant selon lui peu sécuritaire, M. Rotrand s'étonne de la légèreté avec laquelle les autorités du Centre traitent cette explosion nocturne.

Selon lui, il fallait fermer les lieux à la circulation; effectuer des mesures du taux d'explosivité au niveau du sol; vérifier l'état des pierres fraîchement fracturées et vérifier l'état du camion de Legault et Touchette, évacué discrètement le lundi matin.

Si l'explosion est confirmée, la Ville doit prendre les moyens pour aérer le sous-sol. C'est à dire installer des puits de captage du biogaz, là où la situation l'exige, dit M. Rotrand.

D'après lui, plusieurs des puits existants sont bloqués et parfaitement incapables d'évacuer les gaz pendant que l'une des pompes Dentech-Hibon récemment installée est hors d'usage et que la deuxième ne fonctionne qu'à demi-régime.

Cet événement marque une étape «importante et grave» dans l'histoire du méga-dépotoir de Montréal, affirme M. Rotrand. C'est la première fois qu'une telle explosion se produit et cela démontre que le système de sécurité ne fait pas adéquatement son travail.

Signalons que l'accident s'est produit à proximité de résidences du quartier St-Michel, le long de la 2e Avenue.

# Audiences publiques pour les hémophiles infectés

*d'après Canadian Press*

*WINNIPEG*

■ Les hémophiles infectés par des produits sanguins contaminés dans les années 80 pourront faire part de leurs doléances aux audiences publiques qui se tiendront la semaine prochaine à Ottawa, a fait savoir le Dr Rey Pagtakhan, député de Winnipeg North.

M. Pagtakhan, président du sous-comité des Communes sur la santé, espère que les audiences mèneront à une enquête publique, même si le ministre fédéral de la Santé, M. Benoit Bouchard, a écarté cette idée mercredi.

«Nous voulons restaurer la confiance en notre système d'approvisionnement en sang et nous voulons donc être assurés que notre politique en matière de sang est absolument sans danger», a déclaré M. Pagtakhan.

La Société canadienne d'hémophilie a attribué aux atermoiements bureaucratiques des années 80 le fait que des centaines d'hémophiles aient été contaminés par le virus du sida à la suite de transfusion de sang contaminé

Le traitement du sang par chauffage n'est devenu obligatoire qu'en 1985, même si des scientifiques du monde entier réclamaient que le sang soit chauffé dès 1983.

M. Pagtakhan a déclaré qu'il continuerait sa campagne sur cette question et qu'il ferait pression pour obtenir une plus grande indemnisation des hémophiles atteints du sida jusqu'à ce que les Canadiens aient des réponses satisfaisantes.

Environ 80 recours collectifs ont été intentés contre les gouvernemernts provinciaux. La première de quatre audiences aura lieu jeudi prochain et M. Pagtakhan espère avoir des réponses de M. Bouchard, du Comité du sang du Canada et des hémophiles contaminés.

Il veut également avoir le point de vue du ministre de la Santé du Manitoba, M. Don Orchard, qui présidait les réunions au cours desquelles le ministres de la santé des provinces se sont prononcés contre l'indemnisation.

# 400 candidats pour 80 postes de correcteur d'examens

RAYMOND GERVAIS

■ La récession frappe tout le monde, même ceux qui détiennent un baccalauréat. Aussi 400 personnes se sont-elles présentées hier matin à Montréal, au concours organisé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, visant à trouver quelque 80 correcteurs d'examens d'admission à l'université.

Les responsables s'attendaient à ce que quelque 150 candidats se présentent tout au plus. Mais à 10h hier matin, ils étaient près de 400 à faire la queue devant la porte de l'amphithéâtre du pavillon Hubert-Aquin de l'Université du Québec à Montréal, où se tenait le fameux concours.

Devant cet achalandage inattendu, Mme Nicole Lirette, coordonnatrice de l'évaluation du français écrit auprès du ministère, a décidé de tenir une seconde séance à 13h afin de permettre à tous les candidats de se présenter à l'examen.

Ce dernier avait également lieu, au même moment, à Trois-Rivières et à Québec.

Les candidats choisis devront corriger des textes rédigés par les étudiants qui désirent s'inscrire aux différentes universités francophones du Québec.

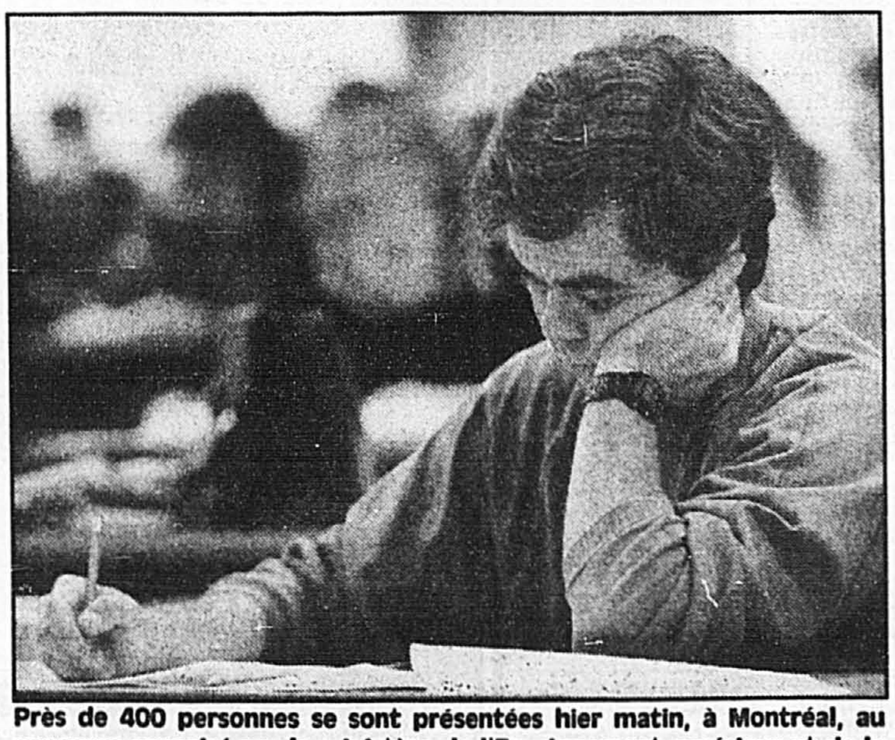
Selon Mme Lirette, ils seront appelés à corriger les textes à partir d'une grille d'évaluation comportant des critères qui évaluent le discours et la langue.

Les politiques de connaissance de la langue du ministère de l'Enseignement supérieur prévoient en effet que des tests de français doivent être administrés à tout étudiant qui soumet sa candidature à une université.

Tous les candidats qui se sont présentés hier devaient être détenteurs d'un baccalauréat, posséder une excellente maîtrise de l'orthographe, de la grammaire, de la syntaxe et de la ponctuation. Ils devaient aussi être des lecteurs rapides et efficaces.

Toujours selon Mme Lirette, il s'agissait hier d'une première sélection. Une deuxième sera faite le 5 décembre parmi les candidats dont les noms auront été retenus. Quant à la sélection finale, elle sera effectuée lors d'entrevues individuelles.

Le travail des correcteurs commencera en janvier et se poursuivra durant cinq ou six semaines.



Près de 400 personnes se sont présentées hier matin, à Montréal, au concours organisé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, visant à trouver 80 correcteurs d'examens d'admission à l'université.
PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*



Robert Duguay

## *Trois hommes heureux...*

La semaine dernière, j'ai rencontré au moins trois hommes heureux. Ou satisfaits, ce qui revient probablement au même, encore que dans ce domaine-là, on ne peut jamais être certains de rien. Disons pour faire une histoire courte, qu'on était bien contents de se voir.

Encore que dans le cas du premier, on s'est seulement parlé au téléphone, je ne sais même pas à quoi il ressemble, gros, maigre, poilu? Je pense qu'il doit s'être fait des petits plis au bord des yeux à force d'être fier de l'ouvrage qu'il a fait.

Christian Baillargeon, avocat à l'Aide juridique, vient de gagner un procès, pas n'importe lequel. «J'ai travaillé très fort», m'a-t-il dit en riant.

Je vous avais déjà parlé de Nacer Touat, cet artisan qui avait laissé traîner un magnétophone dans la salle où un comité d'évaluation du CIDEQ devait apprécier la qualité de ses oeuvres et lui émettre, ou lui refuser, un permis de vente.

Nacer s'y était fait traiter de toutes sortes de noms d'oiseaux, notamment de «twit»; les huit membres du tribunal administratif avaient passé leur temps à se demander de quelle façon ils pourraient s'y prendre pour le caler, ils avaient évoqué son mauvais caractère, son attitude avec les femmes, et ils l'avaient finalement renvoyé chez lui avec une note insuffisante.

Or, le bon juge Pierre Tessier, de la Cour supérieure, vient de statuer que l'enregistrement des conversations des huit grands, même s'il constituait un acte illégal, pouvait être admis en preuve s'il y avait lieu de croire que justice n'avait pas été rendue.

«J'ai travaillé fort, je suis très content, a dit Me Baillargeon. Les procureurs de la Ville n'ont pas contesté, un nouveau comité d'évaluation a été formé, le choix de ses membres a été entériné par le Comité exécutif et mon client pourra soumettre une nouvelle demande de permis».

Le présumé «twit» aussi est content. Il m'a appelé pour me le confirmer. «Je vivais une époque difficile quand cette affaire-là m'est tombée dessus. Je m'étais juré qu'ils ne s'en sauveraient pas...»

* * *

Mon deuxième homme heureux a un grand nez. Pas pour en faire une maladie, point de cap ni de péninsule, un bon pif.

Comme on n'était pas certains de se rencontrer, il m'avait laissé une lettre avec l'exemplaire du livre-cassette qu'il vient d'écrire, de composer et d'éditer sans subvention.

Il m'explique combien c'est difficile pour les «jeunes baveux» de son espèce de se faire une place, fut-elle bien modeste, dans l'industrie du livre.

Il parle de Stanké «qui demande au gouvernement d'imposer un moratoire sur les nouvelles maisons d'édition» et à qui il est allé dire ce qu'il pensait, haut et fort; il dit aussi que les gens qui achètent des billets à 90$ pour le Fantôme de l'Opéra n'ont pas le droit de se plaindre du prix des livres...

Il a écrit tout ça pour rien parce que finalement, j'ai trouvé Cano au Salon du Livre et j'ai pu l'entendre gueuler de vive voix contre tous les radoteux qu'il y a récemment fréquentés...

Mais il est heureux quand même. Au Salon, des centaines d'enfants sont arrêtés au stand de «La légende du cerf-volant magique» pour entendre les aventures de Chaporose, Toast-au-miel, Coco de l'Echo et Solvie, la chatte qui roule ses r.

Tant qu'il y a des enfants, Cano est capable d'endurer les grandes personnes. «Ce que j'aime des enfants c'est que s'ils trouvent que tu as un gros nez, ils disent hey, t'as bien un gros nez...»

* * *

Mon troisième personnage sent bon.

Il sent la racine de coriandre, le basilic thaïlandais, le galangal, l'extrait de bergamote.

Je me suis retrouvé dans sa cuisine de la rue Sanguinet lundi soir, il m'a raconté comment lui-même avait trouvé le chemin.

Un après-midi qu'il se promenait dans le quartier chinois de Vancouver, il a eu comme une illumination olfactive si j'ose dire. Au repas du lendemain soir, il annonçait à sa famille qu'il deviendrait cuisinier!

Ce n'était pas exactement comme ça que son paternel avait figuré l'avenir de son grand garçon barbu et il a beaucoup rechigné. Thomas n'en a pas moins abandonné l'université et acheté un billet aller simple pour Bangkok.

Pendant un an et demi, il a étudié les herbes, les fruits et légumes, épices, racines qui font de la cuisine orientale ce qu'elle est, subtile, toute en nuances et en chatouillements de papilles.

«Une fois par semaine, je louais les services d'un interprète pour aller au marché. Je me suis offert de ces orgies d'odeurs...»

Après quelques tribulations, Thomas a fini par s'installer dans sa grande cuisine de la rue Sanguinet; immense réfrigérateur, poêle au gaz; à sa fête, il s'est offert la marmite de cuivre qu'il convoitait depuis... toujours.

Thomas m'a bien sûr parlé du quartier chinois, de l'endroit où il prenait ses herbes, de sa poissonnerie où les crevettes les plus fraîches en ville étaient aussi les moins chères.

«Les gens ne se rendent pas compte de la richesse de ce quartier-là.»

## L'EXPRESS DU MATIN

### MEURTRE À GRAND-MÈRE

■ Un homme de 24 ans a été arrêté hier par la Sûreté du Québec de Trois-Rivières relativement au meurtre de Dany Carpentier, 31 ans, survenu la veille à Grand-Mère. Le suspect a été appréhendé vers 9h, hier matin, au Centre hospitalier de Shawinigan-Sud où il séjournait depuis le 20 novembre au matin. Il devrait comparaître demain au palais de justice de Shawinigan. La victime, retrouvée dans son logement du 591, 3e Avenue, à Grand-Mère, aurait été poignardée à trois reprises. Le mobile du meurtre est toujours inconnu.

### SAISIE DE 210 PLANTS

■ La Sûreté du Québec a effectué vendredi une saisie de 210 plants de marijuana dans un domicile du rang Kildare, à Rawdon, et procédé à l'arrestation d'un homme de 24 ans. La valeur approximative de ces plants est de 10500$. De plus, les policiers ont saisi l'équipement nécessaire à une telle plantation, évalué à 2500$. Le suspect devrait comparaître demain au palais de justice de Joliette pour répondre à des accusations de culture et de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic, de bris d'engagement et de bris de probation.

### SAISIE DE COCAÏNE

■ Assistés de leurs confrères de la Sûreté municipale de Varennes, les policiers de l'escouade du crime organisé de de la Sûreté du Québec ont saisi 18 grammes de cocaïne d'une valeur de 14000 $ et pour 2500 $ de cannabis dans un appartement de la rue L'Aqueduc, à Varennes. Les policiers y ont découvert 4700 $ en argent ainsi que trois balances. Un homme de 42 ans a été arrêté sur les lieux et devait comparaître hier au palais de justice de Sorel pour répondre à des accusations de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic et de bris de probation.

### JOCELYN TURCOTTE RÉÉLU À L'APPQ

■ Le président sortant de l'Association des policiers provinciaux du Québec, M. Jocelyn Turcotte, a été réélu hier pour un troisième mandat consécutif. Des 16 postes qu'il y avait à combler au suffrage universel des membres (près de 4300 policiers), 10 ont été comblés sans opposition. Comme c'est la coutume au sein de l'APPQ, c'est à Drummondville qu'avait lieu hier après-midi le dépouillement du scrutin.

### L'AUTOBUS BIENTÔT ACCESSIBLE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

■ À partir de 1995 les autobus de la CTCUM seront plus accessibles aux personnes handicapées, en particulier aux usagers en fauteuil roulant, mais pas la métro. C'est ce qu'ont déclaré hier des représentants de la Société de transport de la Communauté urbaine lors du congrès «Loisir en premier» organisé par l'Association régionale pour le loisir des personnes handicapées de l'île de Montréal. La CTCUM mettra alors en service un nouveau modèle d'autobus permettant l'accès en fauteil roulant. Elle juge cependant prohibitif de rendre le métro aussi accessible, évaluant que le coût des transformations s'élèverait à 170 millions. Des mesures seront toutefois adoptées pour faciliter les déplacement des handicapés visuels ou auditifs.

### FERMETURE DU BOULEVARD DANIEL-JOHNSON

■ Le ministère des Transports du Québec prévient les automobilistes que le boulevard Daniel-Johnson sera fermé toute la journée dimanche, dans les deux directions, à la hauteur de l'autoroute 440. Un accident survenu à cette intersection a rendu les feux de circulation inutilisables. La boulevard devrait être ouvert demain matin.



Manuel Foglia: «Le pire des juges, c'est Fournier. J'ai un défi à lui proposer: je lui écris quatre téléromans et il vient faire deux reportages en Inde. Je parie qu'il ne dure pas deux jours à New Delhi.»

# «J'ai pensé tout laisser tomber»

## *Manuel Foglia a trouvé pénible le début de la Course destination monde*

**MATHIAS BRUNET**
*collaboration spéciale*

■ Lorsqu'on interroge Manuel Foglia, deuxième à ce jour au classement de la Course destination monde, une question surgit inévitablement: le fait d'être le fils de Pierre Foglia, célèbre columnist à *La Presse*, est-il lourd à porter?

«Mon nom m'apporte une certaine forme de pression, répond spontanément Manuel. Mais je m'y suis habitué. Depuis ma jeunesse, les gens font constamment allusion à mon père lorsqu'ils me parlent. Nous possédons des points en commun, comme la timidité et la modestie mais pour le reste, nous sommes différents.» Pendant la course, Manuel tente de ne pas se laisser accabler par cette pression: «Lors de mon départ, j'ai pris soin de laisser mon père au vestiaire. Je garde de lui uniquement le souvenir de l'homme que j'aime et que j'admire.»

Manuel Foglia procédait au montage de son plus récent film, dans sa chambre d'hôtel de Pékin, lorsqu'il a relaté ses pérégrinations. Au cours de l'entretien, le jeune homme de 27 ans livrera ses états d'âme à l'état brut. En trois mois de voyage, où il a parcouru l'Inde, l'Afghanistan, le Pakistan et la Chine, les moments mémorables, de peine ou d'extase, abondent; que de choses à raconter.

### Début de course difficile

Manuel a vécu un début de course pénible: «Lors des premières semaines, j'ai pensé tout laisser tomber; quelle angoisse! Avec mon baccalauréat en cinéma à Concordia, j'avais quitté le pays avec une bonne dose de prétention. Mais les dures réalités de la course m'ont vite ramené sur terre. C'est difficile de produire un bon film, d'arriver à exposer en quatre minutes nos feelings profonds. J'ai vécu de grands moments en allant simplement acheter une pomme ou attendre l'autobus. Comment l'exprimer dans un film?»

Foglia a également constaté combien les sujets de film tombent rapidement à l'eau: «Partir en reportage avec une idée préconçue, c'est comme chercher une personne inconnue lors d'un match de finale de la Coupe Stanley au Forum alors que t'as ni son nom ni son numéro de billet.»

### Non à la compétition

Manuel a horreur de l'aspect compétitif de la course: «Au début, je *freakais* sur les points. Mais à un moment donné, j'en ai eu assez de cette compétition. J'ai décidé de me concentrer à faire des films pour le public seulement. Il me fallait décrocher car j'étais devenu dépressif. Désormais, je ne porte plus attention aux juges et à leurs commentaires parfois déplacés. Le pire, c'est Fournier. J'ai un défi à lui proposer: je lui écris quatre téléromans et il vient faire deux reportages en Inde. Je parie qu'il ne dure pas deux jours à New Delhi. Il va chier dans ses culottes!»

Après cette petite envolée oratoire pour le moins bouillante, Foglia se reprend quelque peu: «Vas-tu écrire tout ça? Peut-être ne devrais-tu pas parler de Fournier. Mais il faut me comprendre, ses commentaires sont très durs à accepter. On bûche comme des fous pour arriver à produire un film et nos conditions sont loin d'être idéales.»

Outre le fait de devoir produire de bons films rapidement, Manuel a été frappé de plein fouet par le choc culturel en Asie: «Quand j'ai mis les pieds en Inde, je ne me suis jamais senti si petit de ma vie, si ignorant. Tout était tellement différent. Le Canada se trouvait très très loin. Pour un gars qui n'a pas beaucoup voyagé, tu arrives en Inde et tu te dis: le monde est pas mal plus grand qu'on pense!»

Le contraste entre l'Inde et le Québec l'a marqué. Il a constaté avec désolation à quel point la pauvreté est flagrante en Inde: «C'est hallucinant de voir les gens crever dans la rue! Des enfants sont étendus par terre avec des mouches sur eux. Je suis très sensible à ça. Le pire, c'est que cette misère est rendue banale, intrinsèque. Malgré tout, l'Inde est d'une grande beauté.»

Le jeune Foglia était très mal à l'aise dans les rues de New Delhi: «Moi, le petit touriste blanc aux habits propres, j'avais l'air d'un beau tata au milieu de tous ces gens en pyjama.»

### Est-il heureux?

Manuel Foglia est-il heureux en ce moment? «Je connais des hauts et des bas. Je vis des moments de joie et comme des périodes d'angoisse intense. En ce moment, j'ai du travail par-dessus la tête. J'ai seulement hâte d'en sortir. En fait, j'ai pas vraiment le temps de faire autre chose que des films. Je devrais peut-être relaxer un peu.»

Manuel ressent par contre une joie immense quand il livre ses films aux douanes, à destination de Radio-Canada: «À ces moments-là, je suis comme un lion. Mais c'est très difficile d'expédier mes documents, car je ne possède pas de carte de presse. Les douaniers sont d'une méfiance... En plus, ils aiment abuser de leur pouvoir et se font un plaisir de mettre les bâtons dans les roues. Mais je m'y fais. J'ai une nouvelle attitude. Je travaille tellement d'arrache-pied pour mes films qu'au moment où j'arrive aux douanes, je suis survolté: tassez-vous de mon chemin ou je vous bûche toute la gang que je leur dirais!»

À la toute fin de la conversation téléphonique d'une heure, Manuel Foglia, après avoir pris des nouvelles des Blue Jays et du Canadien, fait une mise en garde: «Ne beurre pas trop épais dans ton article. J'aime pas le pathétique. Parle surtout pas de maladie. Raconte leur plutôt mes hauts et mes bas, le plaisir que je tire de participer à la Course destination monde et mes impressions sur l'Asie.»


À BOUCHERVILLE
ARRONDISSEMENT HISTORIQUE
CROISSANT DU VIEUX VILLAGE



SEMI-DÉTACHÉ
118 900 $
T.P.S. incluse*
T.V.Q. incluse*
Utilisez vos REER.
- Terrain inclus*
- Infrastructure incluse 100 %
*Informez-vous des conditions.
127, rue Duclos-Decelles (par le boul. Marie-Victorin)
Boucherville
Tél.: 641-1190
Compétence et sérieux 5 ans de garantie APCHQ
Maître Constructeur APCHQ
1849533 - A18


## RÉSULTATS loto-québec

loto-québec

**Lotto 6/49** Tirage du 92-11-21

5 6 7 12 35 39

Numéro complémentaire: 29

RÉSULTATS COMPLETS PUBLIÉS DÈS DEMAIN

Prochain tirage: 92-11-25

**Extra** Tirage du 92-11-21

| NUMÉROS | LOTS |
|---|---|
| 450674 | 100 000 $ |
| 50674 | 1 000 $ |
| 0674 | 250 $ |
| 674 | 50 $ |
| 74 | 10 $ |
| 4 | 2 $ |

**Banco** Tirage du 92-11-21

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 5 | 6 | 11 | 16 | 22 |
| 25 | 29 | 32 | 38 | 42 |
| 43 | 44 | 49 | 50 | 54 |
| 57 | 58 | 62 | 66 | 68 |

Prochain tirage: 92-11-25

**Select 6/42** Tirage du 92-11-21

6 10 14 22 29 33

Numéro complémentaire: 35

MISE-TÔT 4 5 6 39

GAGNANTS 72 LOTS 694,40$

| | GAGNANTS | LOTS |
|---|---|---|
| 6/6 | 0 | 1 000 000,00$ |
| 5/6+ | 1 | 30 276,60$ |
| 5/6 | 52 | 388,10$ |
| 4/6 | 1 927 | 48,90$ |
| 3/6 | 28 700 | 5$ |

Ventes totales: 1 103 974,00$
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## RÉSULTATS loto-québec

loto-québec

**Mini** Tirage du 92-11-20

| NUMÉROS | LOTS |
|---|---|
| 925105 | 50 000 $ |
| 25105 | 5 000 $ |
| 5105 | 250 $ |
| 105 | 25 $ |
| 05 | 5 $ |
| 92510 | 1 000 $ |
| 9251 | 100 $ |
| 925 | 10 $ |

**Provincial** Tirage du 92-11-20

NUMÉRO DÉCOMPOSABLE

| NUMÉROS | LOTS |
|---|---|
| 3526783 | 1 000 000 $ |
| 526783 | 5 000 $ |
| 26783 | 500 $ |
| 6783 | 100 $ |
| 783 | 25 $ |
| 83 | 5 $ |

**La Quotidienne** Tirages du 92-11-16 au 92-11-21

| | 3 | 4 |
|---|---|---|
| LUNDI | 755 | 8212 |
| MARDI | 037 | 4561 |
| MERCREDI | 805 | 9924 |
| JEUDI | 269 | 5961 |
| VENDREDI | 354 | 4896 |
| SAMEDI | 569 | 9912 |

**Banco** Tirage du 92-11-20

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 6 | 10 | 11 | 21 | 27 | 28 |
| 32 | 35 | 38 | 40 | 42 | 43 | 45 |
| 47 | 49 | 54 | 62 | 65 | 70 | |

Prochain tirage: 92-11-21

**Interbuls** Tirage du 92-11-20

| NUMÉROS | LOTS |
|---|---|
| 676439 | 250 000 $ |
| 76439 | 2 500 $ |
| 6439 | 250 $ |
| 439 | 25 $ |
| 39 | 10 $ |

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.


Quelle chance que vous soyez abonné à La Presse!

**Si votre nom apparaît sur cette liste:**

Mme Prudhomme de Saint-Jérome .n° 237518P09
Mme Larouche de Repentigny .....n° 245140L05
Mme Sansfaçon d'Iberville .....n° 260442S00
Mme Fortier de Saint-Hubert.....n° 264020F00
M. Gasse de Saint-Hubert .....n° 264117G04
M. Labadie de Brossard .....n° 264593L03
M. Hamel de Crabtree Mills .....n° 278360H00
M. Massicotte de Verchères.....n° 284107M01
M. Legauld de Chicoutimi .....n° 291006L04
Mme Dubé de Longueuil.....n° 224173A01

**Vous gagnez!**

LA COLLECTION VIDÉO-SOUVENIR SRC CLASSIQUES

*des années cinquante*

Cette collection regroupe dans un pratique coffret, 4 vidéocassettes comprenant chacune, deux des plus grandes émissions de la télévision des années cinquante:



volume 1 **La Famille Plouffe et Le Survenant**
volume 2 **Pépinot et Radisson**
volume 3 **Point de mire et Le roman de la science**
volume 4 **Les Belles Histoires des pays d'en haut et La poule aux œufs d'or**

Quotidiennement, jusqu'au 30 novembre 1992 nous publierons les noms de 10 abonnés, ceux-ci gagneront automatiquement cette extraordinaire collection qui nous fait revivre les meilleurs moments du début de la télévision.

La valeur totale des prix offerts est de 5 995 $

Le texte des règlements est disponible à La Presse.

Veuillez accorder un délai de deux semaines pour la livraison de votre prix.

Nos fidèles abonnés ont des avantages!
Abonnez-vous dès maintenant au 285-6911
La Presse SRC

# La FTQ trouve inacceptable que Québec subventionne davantage les écoles privées

GILLES PAQUIN

■ Il est «inacceptable et incompréhensible» que le gouvernement du Québec augmente de 25 millions ses subventions aux écoles privées alors qu'il manque d'argent pour le secteur public, a déclaré hier le président de la FTQ M. Fernand Daoust.

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec ajoute ainsi sa voix à celles des nombreux organismes qui font campagne contre cette proposition de l'ancien ministre de l'Éducation Michel Pagé.

Selon M. Daoust, il s'agit là d'une question de justice sociale. Si le gouvernement poursuit dans cette veine l'école publique deviendra l'école des pauvres dit-il.

«Comme se sont les plus nantis qui, pour une très grande majorité, envoient leurs enfants à l'école privée, il n'y a pas de raison qui justifie qu'on la subventionne à ce point», estime le président de la FTQ.

De tous les gouvernements au Canada, c'est celui du Québec qui subventionne le plus fortement l'enseignement privé, souligne M. Daoust. Même une province riche comme l'Ontario ne se permet pas un luxe pareil, soutient-il.

### Opposition

La Fédération des commissions scolaires du Québec a également dénoncé l'intention du gouvernement d'accroitre les fonds mis à la disposition du secteur privé. Réuni à Québec, le conseil d'administration de la Fédération a adopté une résolution unanime condamnant ce projet.

«Si le gouvernement à 25 millions de plus à consacrer à l'éducation, il doit l'investir en priorité pour assurer la réussite éducative dans les écoles publiques qui reçoivent 90 p. cent des élèves du Québec», soutient la Fédération.

Selon elle, le gouvernement fait preuve de cynisme en proposant de verser six fois plus d'argent aux écoles privées qu'il n'en accorde à son plan de lutte au décrochage scolaire dans l'ensemble des écoles publiques.

D'après la Fédération, le Québec finance le secteur privé à 54 p. cent alors que la moyenne canadienne est de seulement 30 p. cent. Avec ces 25 millions supplémentaires la proportion passerait à 65 p. cent, ajoute l'organisme.

Le mouvement de protestation des commissions scolaires a déjà été appuyé par la Centrale de l'enseignement du Québec, la Fédération des comités de parents, l'Association des commissions scolaires protestantes et les regroupements de cadres scolaires.

La plupart de ces organismes ont fait parvenir des lettres au premier ministre Robert Bourassa, aux ministres et aux députés dans le but de faire reculer le gouvernement.

## *Un Québec souverain aura besoin des Américains*

MARIE TISON
*de la Presse Canadienne*

■ Si le Québec devenait souverain, il devrait aligner davantage sa politique étrangère sur celle des États-Unis. Surtout si la séparation d'avec le reste du Canada est difficile.

«Le Québec aura besoin d'alliés», a affirmé M. Charles-Philippe David, professeur au département des études stratégiques du Collège militaire royal de Saint-Jean, au cours de la 8e conférence biennale du Conseil américain des études québécoises.

Au cours des deux premiers jours de la conférence, qui se termine aujourd'hui à Montréal, plusieurs participants ont souligné la présence de plus en plus importante du Québec sur la scène internationale.

M. Charles Barber, un professeur de science politique à l'Université du Sud de l'Indiana, a affirmé que par solidarité, un Québec souverain se déclarerait en faveur de la souveraineté palestinienne.

M. David a cependant répliqué que le Québec n'aurait pas le loisir de se démarquer à ce point de la politique américaine.

Comme il l'avait fait à la Commission Bélanger-Campeau en février dernier, M. David a exposé les quatre scénarios que pourrait suivre un Québec indépendant en matière de défense.

Selon lui, le Québec alignera sa politique de défense sur la politique canadienne, et tentera d'établir une association militaire avec le reste du Canada.

Si une séparation difficile rend cette solution impossible, un Québec indépendant pourrait décider de se limiter aux opérations de maintien de la paix.

Il pourrait aussi choisir d'assurer en partie sa propre défense et de se joindre aux alliances existantes, mais cette solution serait extrêmement coûteuse.

Enfin, le Québec pourrait choisir le modèle du Costa-Rica et se limiter à une garde nationale.




# Hydro présente son projet aux Américains

MARIE TISON
*de la Presse Canadienne*

■ Hydro-Québec a voulu profiter de la tenue d'une conférence du Conseil américain des études québécoises à Montréal, en fin de semaine, pour présenter «objectivement» aux Américains le projet Grande-Baleine.

À la fin de l'atelier consacré hier matin au développement hydroélectrique de la baie James et de la baie d'Hudson, les participants américains avaient compris quelque chose: Hydro-Québec et les Cris ne sont pas sur la même longueur d'ondes.

Au cours de sa présentation, le chef de service de l'encadrement et du développement des relations avec les Amérindiens et les Inuit à Hydro-Québec, Réal Courcelles, a affirmé que les relations entre la société de la Couronne et les Cris étaient «bonnes», et que les deux parties ne faisaient qu'interpréter différemment des ententes comme la Convention de la baie James et du Nord québécois.

Le représentant des Cris à l'Organisation des Nations unies, Ted Moses, a rapidement répliqué que ces relations étaient loin d'être bonnes.

«Pourquoi devons nous nous battre devant les tribunaux si nous avons de si bonnes relations? s'est-il interrogé. Pourquoi devons-nous aller faire des pressions dans l'État de New York et en Europe?»

David Cliche, président du Forum Grande-Baleine, une organisation qui essaie de considérer le projet de la façon la plus objective possible, a confirmé que les relations entre les Cris et Hydro-Québec n'étaient pas aussi bonnes que le prétendait M. Courcelles.

### Gouvernement

M. Cliche, qui a joué différents rôles au cours des années relativement au développement de la baie James, a affirmé que la responsabilité de ces mauvaises relations ne retombait pas nécessairement sur les Cris et Hydro-Québec. Il a plutôt blâmé le gouvernement du Québec.

«Nous sommes encore loin du jour où le gouvernement du Québec traitera les Cris comme des partenaires égaux, a-t-il déclaré. Tant que l'on ne résoudra pas cette question, les Cris et Hydro-Québec continueront à se taper sur la tête dans des forums comme celui-ci.»

M. Courcelle a essayé d'illlustrer le régime instauré en vertu de la Convention de la Baie James en transposant aux États-Unis les territoires réservés exclusivement aux Cris, afin de démontrer leur importance.

De son côté, Mme Stella Leney, conseillère au vice-président à l'environnement à Hydro-Québec, a comparé le bassin hydrographique affecté par le développement de la baie James aux importants bassins d'autres projets hydroélectriques aux États-Unis, comme celui de la rivière Columbia, au Nord-Ouest du pays.

Cependant, une environnementaliste américaine, Margaret Wiseman, de l'Université d'État de Postdam, a été prompte à faire valoir que l'ampleur des projets américains n'étaient pas une excuse, parce qu'ils avaient des conséquences environnementales également néfastes. Elle a notamment affirmé que les saumons de la rivière Columbia disparaissaient à un rythme effarant.

### Environnementalistes

M. Cliche a voulu profiter de la présence des Américains hier pour transmettre un message aux environnementalistes des États-Unis. Il a expliqué à quel point l'annonce de Greenpeace et du Sierra Club sur la baie James parue dans le New York Times, il y a quelques mois, avait insulté les Québécois et nuit à la crédibilité des groupes environnementaux québécois.

«Nous avons vu cela comme de l'impérialisme environnemental», a-t-il déclaré.

Il a invité les groupes environnementaux américains à partager leur expertise avec les Québécois, afin de les assister dans le cadre du processus officiel au Canada.

«Mais s'il vous plait, cessez de nous dire quoi faire, comme s'il n'y avait que des imbéciles au nord de la frontière», a-t-il ajouté.

## Plus de cancers du poumon dans l'Outaouais

*Presse Canadienne*
*OTTAWA*

■ Des statistiques récentes témoignent d'un revirement brutal en Outaouais en matière de décès attribuables au cancer du poumon. Alors que le nombre de décès causés par le cancer se situe dans la moyenne provinciale, les décès d'hommes atteints de cancer du poumon sont de 19 pour cent supérieurs à l'ensemble du Québec, une forte augmentation par rapport à 1969 où le pourcentage de décès dus au cancer du poumon était de 13 pour cent inférieur à la moyenne provinciale.

L'Outaouais urbain révèle que la situation est encore plus sombre. Le pourcentage de citadins mâles qui décèdent des suites d'un cancer du poumon est de 26 pour cent supérieur à l'ensemble de la population québécoise; de 44 pour cent à Gatineau.

Ces chiffres inquiètent le Département de santé communautaire (DSC) qui vient de faire connaitre les résultats d'une enquête portant sur 20 ans de mortalité due aux différents cancers dans l'Outaouais. Le Dr Jean-Pierre Courteau, responsable de la recherche avec sa collègue Lise Emond, soutient qu'il faut aller davantage vers la prévention que la recherche si l'on veut gagner la bataille contre le cancer.

«Les résultats montrent les habitudes de tabagisme il y a 20 ans où l'on fumait beaucoup. Ce qui est inquiétant, c'est de voir qu'on continue à fumer autant», soutient le Dr Courteau.

Le DSC n'a pas de raisons scientifiques pour expliquer ce phénomène alarmant sinon qu'il serait probablement causé par une grave détérioration de la situation socio-économique. «On note que les gens les moins scolarisés et les plus démunis fument plus», souligne le Dr Courteau.

# Libre-échange: les néo-démocrates veulent abolir l'accord, les libéraux le renégocier

*Presse Canadienne*
*OTTAWA*

■ Deux vétérans de la politique canadienne ont croisé le fer hier lors d'un débat sur une question longtemps occultée par les discussions constitutionnelles: le libre-échange.

Le critique libéral en matière de finances, Herb Gray, et son vis-à-vis néo-démocrate Dave Barrett ont défendu les positions de leurs partis sur l'Accord de libre-échange avec les États-Unis — en place pour trois ans — et sur le nouvel accord avec le Mexique et les États-Unis, qui devrait entrer en vigueur dès le premier janvier 1994.

Le débat avait été organisé par le Conseil des Canadiens, un organisme créé en 1985 pour combattre l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, basé à Ottawa.

Les libéraux et les néo-démocrates sont opposés aux accords de libre-échange, mais Herb Gray et Dave Barrett ont expliqué à l'auditoire d'environ 100 personnes qu'il existait d'importantes différences entre les stratégies de leurs partis face à cette question.

Le NPD avait milité activement pour l'abolition immédiate de l'Accord de libre-échange canado-américain.

Les libéraux demandaient, eux, une renégociation de l'accord et ils perçoivent l'élection de Bill Clinton comme le premier pas dans cette direction.

«L'élection d'un nouveau président américain nous donne une belle opportunité pour renégocier les deux accords de libre-échange, opportunité qui ne devrait pas être perdue en voulant couler l'accord de libre-échange à tout prix», a lancé M. Gray.

M. Barrett a manifesté son désaccord, expliquant qu'il y a bien peu de chance que les États-Unis veuillent renégocier l'accord en faveur du Canada.

«M. Clinton a une attitude encore plus protectionniste que M. Bush», a-t-il indiqué.

Réouvrir l'accord de libre-échange permettrait aux Américains, étranglés par la récession, de mettre de la pression sur leur gouvernement pour qu'il supporte davantage les intérêts américains. Le processus s'étendrait sur plusieurs années, a soutenu M. Barrett.

«L'option du parti libéral est suicidaire», a-t-il lancé.

«Notre chef national, Audrey McLaughlin a très clairement indiqué qu'un gouvernement néo-démocrate abolirait le traité de libre-échange. Cela ne signifiera pas pour autant la fin de nos relations avec les États-Unis», a expliqué M. Barrett.

Il a ajouté que le récent Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ne pourrait que nuire aux Canadiens à cause des énormes différences dans les économies des pays signataires.

«Est-ce que nous pouvons compétitionner avec les travailleurs mexicains qui ganent 80 cents de l'heure? Nous insisterions auprès des Mexicains pour qu'ils s'ajustent à nos normes de salaire, de travail et de santé avant de menacer notre commerce avec un tel accord.»

M. Gray a expliqué que le Parti libéral s'est montré favorable à l'ALENA lorsque les États-Unis ont annoncé des négociations bilatérales avec le Mexique.

«Nous avons donné notre consentement à l'ALENA à condition que le gouvernement Mulroney en profite pour corriger les sérieuses lacunes de l'accord canado-américain.»

La divergence entre néo-démocrates et libéraux sur les moyens de s'opposer à l'accord de libre-échange pourraient marquer le début d'une bataille entre les grands partis fédéraux sur cette question, longtemps occultée.

Avec la fin des pourparlers constitutionnels et les élections qui approchent, le libre-échange pourrait bien être le sujet de discussion dominant du paysage politique canadien dans les prochains mois.

Le ministre Michael Wilson déclarait la semaine dernière que l'ALENA, conclu cet automne, serait signé par les trois parties à la fin du mois de novembre. La législation appuyant l'accord sera votée aux Communes en janvier ou en février.



Nathalie Petrowski

## *Capitaine Cosmos*

«Le Mouvement raélien, n'est pas une association d'obsédés sexuels organisant des orgies sans fin, ni un club d'échangistes ou de pédophiles.»

J'ai lu l'inscription deux fois en me demandant si elle était une mise en garde ou une invitation. Elle était sur la page couverture du feuillet officiel de présentation du Mouvement raélien canadien. Un homme tout de blanc vêtu me l'a tendu. L'homme flottait dans une sorte de survêtement spatial équipé d'épaulettes de joueur de football, et portait sur la poitrine un médaillon ressemblant à une étoile de David ou à une pizza stylisée. Il n'avait pas l'air d'un obsédé sexuel ni d'un pédophile. Plutôt d'un vieux granola tombé dans un pot de peinture blanche ou d'un Capitaine Cosmos dont la soucoupe volante aurait fait une crevaison.

C'est un homme d'environ 45 ans, le crâne dégarni et l'oval du visage auréolé de cheveux abondants aussi légers que les bulles d'un bain moussant. L'homme s'appelle Claude Vilhon, alias le Grand Raël. Il est né en France d'une mère catholique et d'un père juif. C'est un ancien coureur automobile et journaliste sportif, devenu au détour d'une rencontre dans un volcan, le chef spirituel, le guide des guides et le père fondateur du Mouvement raélien.

Il est l'homme qui a vu la lumière et rencontré le petit homme vert. L' homme qui croit tellement aux extra-terrestres qu'il est prêt à proclamer que son père juif en était un...

Nous sommes assis dans un salon à Verdun et nous buvons de l'eau. Raël a pris la chaise droite, moi le divan en cuir beige. Entre nous, deux beaux grands gars, des disciples ou des adjoints, nous écoutent sans dire un mot, sans risquer une phrase ou une opinion. Les génies parlent et les autres se taisent. Dans la société idéale de Raël, seuls les génies auront le droit de nous gouverner.

En attendant le grand jour, Raël doit se contenter de frayer avec ses frères sans génie et de répéter ad nauseam son histoire. Au moins 4000 Québécois convertis au raelisme connaissent l'histoire. Elle raconte que Raël a eu des contacts réels et physiques avec les extra-terrestres, qu'il est monté dans leur soucoupe volante avant d'entreprendre le grand voyage et de se retrouver sur leur fabuleuse planète. En plus de s'envoyer en l'air avec les extra-terrines de l'endroit puis d'épouser une raélienne québécoise de la troisième génération, Raël aurait subi chez ses amis verts une opération au cerveau le rendant supérieurement intelligent.

Va pour l'opération sauf que intellectuellement parlant, Raël n'est pas précisément Einstein. Il n'a jamais entendu parler de Malcolm X, ne sait pas qui sont les Yuppies et a le culot de me demander si je connais Jacques Brel.

Au bout d'une heure de conversation arrosée d'eau et colorée par le dogmatisme du prêcheur qui est obligé de se croire pour convertir, je commence à mieux comprendre sa planète. C'est une planète éminemment médiatique. On y distribue des condoms aux élèves en brandissant la Charte des droits et libertés, on y encourage l'épanouissement sexuel, on y envoie des lettres officielles au ministre de la Santé pour le féliciter d'avoir supprimé sa subvention à Info-Sectes, on y intente des poursuites contre les journalistes pour diffamation, on saute sur n'importe quelle occasion pour laisser croire aux gens qu'ils se font, pardonnez l'expression, royalement fourrer, et on boucle le tout en créant un fonds de solidarité pour une obscure veuve française dont le mari a tellement rabattu les oreilles de son beau-père avec ses histoires d'extra-terrestres, que ce dernier l'a abattu à bout portant.

— S'il vous plait n'oubliez pas de demander aux gens d'envoyer de l'argent à la veuve de Jean Miguères, me dit le grand Rael pour la troisième fois dans la conversation.

— Vous y tenez tant que ça?

— Oui, c'est très important parce que cet homme ne serait pas mort s'il n'avait pas parlé des extra-terrestres à son beau-père.

— C'était un raélien?

— Non, c'était juste quelqu'un qui croyait aux extra-terrestres.

De fait Jean Miguères était une sorte de Grand Raël raté. Raël lui-même le reconnait. Il dit que la rencontre entre Jean Miguères et les extra-terrestres était bidon.

— Miguères a eu un grave accident d'auto. Il s'est retrouvé à l'hôpital et les extra-terrestres lui sont apparus dans sa chambre. C'est pas sérieux, dit Raël.

— Et vous, ça l'est?

— Complètement, répond Raël sans sourciller. Moi je n'avais pas reçu de coup sur la tête. J'avais toutes mes facultés.

L'espace de quelques secondes, je me demande si cet homme ne se fout pas de moi, si je ne suis pas pas la victime consentante d'un énorme canular.

— Vous êtes bien certain que vous n'aviez pas pris de l'acide? dis-je pour détendre l'atmosphère.

— Je n'ai jamais touché à aucune drogue, me répond-il avec une indignation quasi-catholique.

— Mais enfin comment voulez-vous que je vous crois? Avez-vous des preuves?

— Oui, j'en ai. Et un jour quand les extra-terrestres descendront sur terre et donneront une conférence de presse dans l'ambassade que je leur aurai fait construire à Jérusalem, vous comprendrez tout.

— C'est quand exactement la conférence de presse?

— Quelque part entre aujourd'hui et l'an 2035.

J'ai soupiré de soulagement. J'avais encore quelques bonnes années à vivre avant de me convertir au raélisme et d'épouser un extra-terrestre, encore que le mariage raélien n'est pas la plus dure des épreuves. Il suffit de vouloir vivre avec quelqu'un pour être proclamé unis pour une nuit ou pour la vie. À cet chapitre-là Raël est plutôt accommodant. Non seulement peut-on se marier pour une nuit mais une fois marié, on peut s'envoyer en l'air avec n'importe qui et avec un condom évidemment.

— Seule la liberté et l'épanouissement des individus est important, dit Raël.

— Oui, mais disons que mon raélien de mari est du genre jaloux.

— Les raéliens ne sont pas jaloux.

— Bon, alors disons que moi je suis raélienne et que mon mari ne l'est pas.

— Vous aurez alors à régler cela entre vous, répond Raël.

Dit de cette façon, c'est plutôt réjouissant sauf qu'il suffit de parler à ceux qui recoivent des plaintes chez Info-Sectes pour comprendre que le raélisme n'est pas précisément pour la paix des ménages. Les conjoints qui ne sont pas raéliens ne sont pas de bonne humeur quand leurs partenaires commencent à s'épanouir en dehors des heures de bureau.

Le Capitaine Cosmos reste optimiste malgré tout. Malgré les divorces, la violence conjugale et le sida. Il dit qu'il y a des gens formidables sur terre et que le condom va tous nous sauver. Tant mieux pour ceux qui le croient. Permettez-moi pour ma part, d'exprimer quelques doutes. Je n'aime pas les extra-terrestres. Surtout quand ils n'ont pas le sens de l'humour...

# TÊTES D'AFFICHE



## Denis Lavoie

Profitant de la tenue d'un congrès-colloque organisé conjointement avec le Conseil de la magistrature, la Conférence des juges du Québec, a procédé à l'élection d'un nouveau conseil qui sera présidé par ***Adolphe Prévost***, de la Chambre civile à Laval. Il sera assisté de ***Marc Dufour***, de la Chambre criminelle et pénale de Québec, à la vice-présidence; ***Paul Grégoire***, de la Chambre de la jeunesse à Joliette, comme secrétaire; et ***Gilles Cadieux***, de la Chambre criminelle et pénale de Montréal, comme trésorier. Les conseillers sont: ***André Cloutier***, de la Chambre civile de Québec; ***Jacques Desormeaux***, de la Chambre civile de Montréal; ***Gérald Laforest***, de la Chambre civile de Rimouski; ***Pierre Gaston***, de la Cour municipale de Montréal; et ***Jean L. Dutil***, de la Chambre criminelle et pénale de Québec, président sortant.

o

***Beverley McLachlin***, juge à la Cour suprême du Canada, traitera, en anglais, des droits de la personne, à titre de conférencière invitée de la prochaine conférence McGill Inter Amicus. Le thème de son exposé sera: «Combatting the Misuse of Social Stereotypes: The Role of Human Rights Legislation and the Charter». C'est pour le mercredi 25 novembre, de 12h 30 à 14h, à la salle Moot Court, pavillon Chancellor Day, 3644, rue Peel.

o



Michel Bélanger

Le nouveau président de l'Ordre des comptables agréés du Québec, ***Michel Bélanger***, trésorier à la Communauté urbaine de Montréal, a reçu des mains du président sortant ***Alain Paris***, le parchemin confirmant l'attribution du titre de Fellow de l'Ordre. Quinze autres comptables agréés ont reçu cet honneur: ***Edwin M. Briggs, Jeanine Caron-Giasson, Fernand Daigle, Camille Guérin, Normand Guérin, John Arbour, David S. Katz, Roger Lachance, Guy Laroche, Donald Lemay, Marcel Miville-Déchène, Irvin Pelletier, Raymond Royer, Claude Savary, John Swidler*** et ***René Verrier***.

Du 1er au 30 novembre, la population québécoise est invitée à amasser des «sous noirs» au profit du Fonds de soutien des Auberges du coeur. On espère que le plus gros don ainsi recueilli puisse être homologué pour s'inscrire dans le Livre Guinness des records. Une centaine d'exemplaires de cet ouvrage seront donnés par tirage au sort parmi les donateurs inscrits à cette activité de financement. À Montréal, les dons seront reçus officiellement le 11 décembre, de 10h à 15h, au Complexe Desjardins, face à la caisse populaire. On est donc invité à former des équipes pour amasser le plus grand nombre de sous. Renseignements: 327-6900, Roxanne Tremblay.

o

***Jean-François Lamarre***, de l'école Joseph-Charbonneau, et ***Mathieu Salmane***, de l'école Victor-Doré, ont réalisé des dessins dont on a tiré des cartes de souhaits pour Noël qu'offre en vente la Fondation des écoles Victor-Doré et Joseph-Charbonneau, écoles qui voient à la formation d'élèves handicapés physiques. Elles sont vendues 12 $ la douzaine. Renseignements: Fondation des écoles Victor-Doré et Joseph-Charbonneau, 8200, rue Rousselot, , bureau 2123, Montréal (Québec), H2E 1Z6. Tél. 725-8113.

Événement bénéfice pour assurer la survie de la Maison Victor-Gadbois de Beloeil, qui accueille des personnes cancéreuses en phase terminale. C'est pour le 28 novembre, à l'auberge des Seigneurs de Saint-Hyacinthe. Coût: 100 $. Renseignements: Maison Victor-Gadbois, 1000, rue Chabot, Saint-Mathieu-de-Beloeil (Québec), J3G 4S5. Tél. 467-1710.

o

Gala concert pour marquer la fondation de la Société canadienne pour la musique juive, qui se fait fort de faire connaître le vaste répertoire de cette musique. Pour l'occasion, on nous propose d'entendre en première mondiale une série de chants pour voix et orchestre du compositeur ***Srul Irving Glick***, sur des poèmes du Montréalais ***Rochel Korn***. La soprano ***Judith Lechter*** sera en vedette avec l'orchestre I Musici de Montréal, sous la direction de ***Yuli Turovsky***. C'est pour le jeudi 26 novembre, à 20h, à la salle Claude Champagne, 220, rue Vincent d'Indy, à Outremont. Coût: 10 $ à 100 $. Renseignements: Société canadienne pour la musique juive, a/s du Congrès juif canadien, 1590, avenue docteur Penfield, Montréal (Québec), H3G 1C5. Tél. 489-9014 ou 488-4934.



Pierre Ducros

■ Se verront remettre officiellement les prix d'excellence lors du gala du commerce qui se déroulera le 4 décembre à l'hôtel Reine-Elizabeth, sous la présidence de ***Richard Drouin***, président et chef de la direction d'Hydro-Québec: ***Pierre Ducros***, président du conseil et chef de la direction du groupe DMR inc., fournisseur de technologie de l'information, pour sa réussite sur la scène internationale; ***Karel Velan***, président-directeur général de la société Velan inc., leader mondial d'appareils de robinetterie industrielle, pour sa vision entrepreneuriale et innovatrice; et ***Gérard Plourde***, lié à UAP inc. depuis plus de 40 ans, comme diplômé HEC émérite. Deux nouveaux prix s'ajouteront cette année.

o

L'Association des auxiliaires bénévoles de l'hôpital Notre-Dame invite le public à rencontrer ***Suzanne Lapointe***, à l'occasion du lancement d'un deuxième livre de recettes *D'une cuisine à l'autre...tome 2*. Le tout aura lieu demain, le lundi 23 novembre, de 17h à 19h, au salon Lucien-Lacoste, pavillon Mailloux de l'hôpital Notre-Dame, 1560, rue Sherbrooke Est, à Montréal. Les profits de la vente de ce livre de recettes serviront à améliorer la qualité de vie des malades de cet hôpital. Renseignements: Boutique de cadeau de l'hôpital Notre-Dame, 876-6817.

o



Louise Charlebois

Les autorités municipales de Laval ont voulu souligné dignement l'obtention par ***Louise Charlebois*** de son diplôme d'actuaire. Le maire ***Gilles Vaillancourt*** l'a donc invitée à signer le Livre d'or de Laval, sous l'oeil du conseiller municipal d'Auteuil ***Denis Goulet***.

o

Une petite erreur s'est glissée dans le nom du récipiendaire du prix Jean-Louis-Desrosiers, que remet l'Union des municipalités du Québec à l'étudiant qui s'est distingué dans la poursuite de ses études au programme de maîtrise en analyse et gestion urbaine. Il s'agit de ***Jocelyn VALLIERES***, qu'on aura reconnu à sa photo et à la mention du fait qu'il est adjoint au directeur général de la ville de Laval.

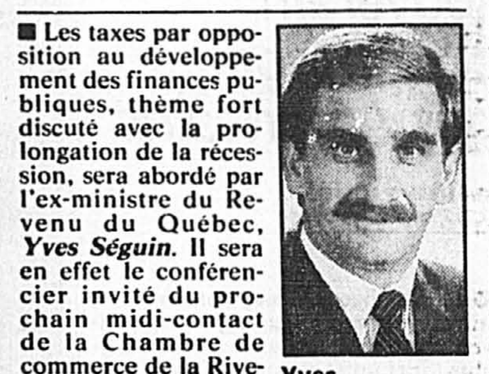
o

Présentation aux médias, jeudi dernier, des trois personnalités qui seront reçues à l'Académie des Grands Montréalais. Il s'agit de l'homme d'affaires ***Jean Coutu***; de ***John Peters Humphrey***, défenseur des droits de l'homme; et du peintre et caricaturiste ***Robert LaPalme***.



## Arbres de Noël pour le Musée et l'OSM

*Douze arbres de Noël magnifiquement ornés par une dizaine des plus grands designers montréalais seront vendus aux enchères lors d'un gala qui se tiendra demain de 18h à 23h, à la salle baroque du pavillon Benaiah Gibb du Musée des beaux-arts de Montréal. D'autres arbres et ornements seront mis aux enchères au profit du Comité des bénévoles de l'Orchestre symphonique de Montréal et de l'Association des bénévoles du Musée des beaux-arts. Parmi les designers, on peut reconnaître, dans l'ordre habituel (à l'arrière-plan d'abord): **Julie Latraverse, Lynda Tétrault, Jean Carsley, Madeleine Rocheleau, Aurélien Guillory**; (au premier plan) **Mario Vissa, Yves Lefebvre** et **François Décarie**. Coût: 75 $. Renseignements: 285-1641. Les arbres seront exposés jusqu'au 29 novembre.*



Yves Séguin

■ Les taxes par opposition au développement des finances publiques, thème fort discuté avec la prolongation de la récession, sera abordé par l'ex-ministre du Revenu du Québec, ***Yves Séguin***. Il sera en effet le conférencier invité du prochain midi-contact de la Chambre de commerce de la Rive-Sud. Il parlera des déficits, des tendances actuelles, de l'avenir des finances publiques et de la pression fiscale chez les contribuables. Le tout aura lieu le mercredi 25 novembre, à midi, à la Place Desaulniers, 1023, boulevard Taschereau, Longueuil. Coût: 41 $. Renseignements: 463-2121.

o

Dans le cadre de sa tournée d'information auprès des grandes entreprises, la Fondation de la migraine et des céphalées tiendra un stand d'information au 800 boulevard René-Lévesque Ouest le 25 novembre et à la Tour CIBC, 1155 boulevard René-Lévesque Ouest, le 26 novembre. Renseignements: 529-3449

o

Campagne de sensibilisation auprès des personnes vivant des peurs irraisonnées des villes de Saint-Julie, Saint-Jean-sur-Richelieu et Saint-Hyacinthe, menée par Phobies-zéro. Une soirée d'information aura lieu demain à 19h, à l'hôtel Lord Cartier, 900, rue Saint-Charles Est, à Longueuil. Les docteurs ***Jacques Bradwejn***, de l'université McGill, et ***André-Louis Kiss***, du Centre hospitalier Pierre Boucher, y prendront la parole. Renseignements: 922-8489.

o



Gabriel Meunier

Le président de John Meunier inc., ***Gabriel Meunier***, a été nommé Chevalier de l'Ordre national du mérite de France, distinction qui lui a été remise par le consul général de France à Montréal, ***Jean-Pierre Beauchataud***, pour reconnaître sa contribution émérite à la diffusion au Canada des nouvelles technologies françaises dans le domaine du traitement des eaux.

o

Deux organismes canadiens oeuvrant dans le tiers monde ont conjugué leurs efforts pour produire un excellent document d'information sur les précautions à prendre pour demeurer en santé en pays tropical. C'est au Centre canadien d'étude et de coopération internationales (CECI) et au docteur ***Renée Pelletier*** qui y est rattaché, qu'on doit cette réalisation, à laquelle a contribué financièrement Jeunesse Canada monde, et son directeur médical le docteur ***Richard Morisset***, chef du département de microbiologie à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Le nouveau président du CECI, ***Pierre Juneau***, qui succède à ***Gérard Pelletier***, a rappelé que le Québec avait une longue tradition de coopération avec les pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Le vidéo de 58 minutes aborde les problèmes relatifs à l'eau, les aliments, les MTS, le soleil, etc. Il est surtout fort bien fait et sera présenté en anglais à Toronto en février 1993. Il s'adresse d'abord à ceux qui partent pour un long séjour dans les pays tropicaux. Les représentants des organismes de coopération internationale ont rappelé qu'ils comptaient toujours sur le soutien financier du public pour poursuivre leur travail dans les pays en voie de développement. Coût du vidéo *Partir, demeurer, revenir...en santé*: 500 $. Renseignements: CECI, service et programme de la formation, 180, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec), H2X 1K9. Tél. 875-9911.

o

Il sera question des «diverses formes de stress en milieu de travail», lors d'une rencontre-conférence de l'Association canadienne des entreprises familiales, qui a invité le docteur ***Manuel Borod***, de Proact EAP, ***Norman King***, du CLSC Centre-ville, et ***Albert Zotowski***, avocat, à traiter de cette question. Le tout aura lieu le mercredi 25 novembre, à 17h 30, au club Saint-Denis, 257, rue Sherbrooke Est. Coût: 70 $. Renseignements: 481-8285.

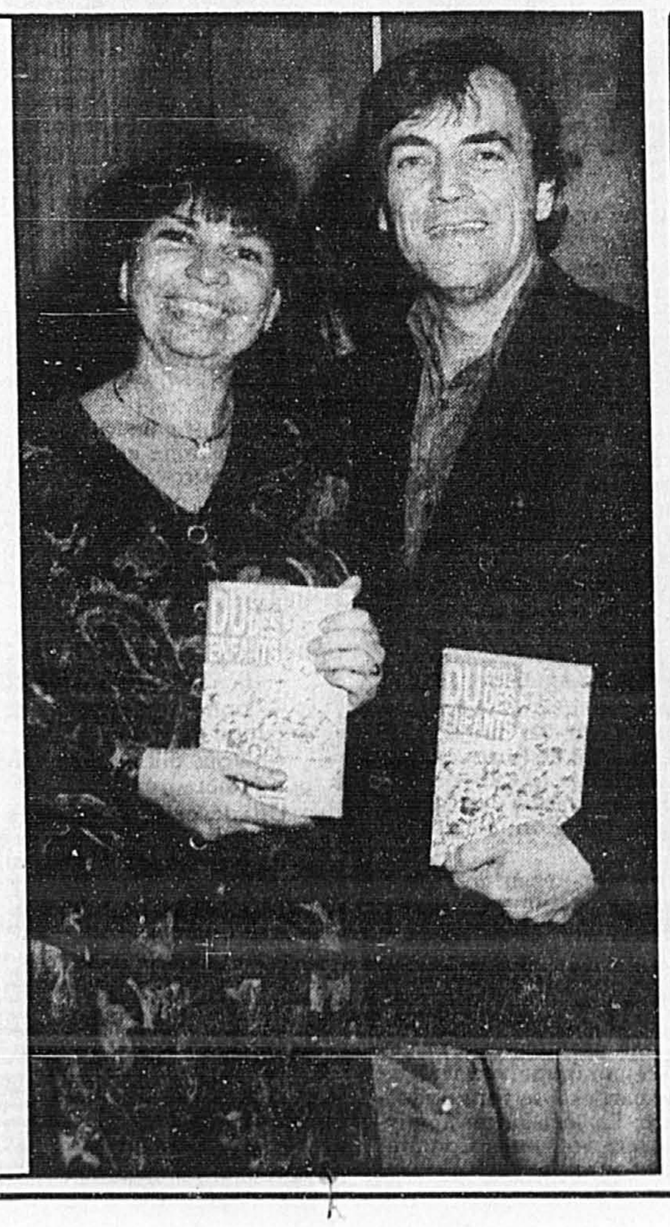
o

Séminaire destiné à ceux qui ont à faire du lobbying auprès des gouvernements et portant sur la façon de mener des négociations auprès des autorités gouvernementales, donné par la Faculté d'éducation permanente de l'Université de Montréal, les 26 et 27 novembre. Coût: 395 $. Renseignements: 343-6990.

**À MERCREDI**

## Pour parents avertis

***Deux spécialistes de l'hôpital Sainte-Justine, Danielle Laporte et Germain Duclos, signent*** Du côté des enfants, volume 2, *un livre spécialement conçu pour les parents et les éducateurs. On y trouve matière à réflexion, de précieux conseils et la confirmation des bons gestes posés comme parents.*





## La grande collecte de la Bibliothèque nationale

*Le pdg de la Bibliothèque nationale du Québec, **Philippe Sauvageau**, lançait récemment l'opération «grande collecte», par laquelle le public est invité à faire don de livres, journaux, affiches, revues, disques, logiciels, microfilms, cartes postales, et de tout autre document publié au Québec. On peut se rendre à la Bibliothèque, 1700 rue Sainte-Denis y déposer ses dons jusqu'au 29 novembre, de 10h à 18h les samedis et dimanches et de 17h à 21h les autres jours.*

# L'Église orthodoxe de retour au Kremlin

*Reuter*

*MOSCOU*

■ Dieu a fait son retour officiel au Kremlin, où a été célébrée samedi la première messe orthodoxe depuis 75 ans. Le gouvernement russe a remis la cathédrale de la forteresse historique la semaine dernière à l'Église.

Dans un bruissement de soutanes pourpres, accompagné d'un nuage d'encens, les prêtres orthodoxes ont paru un moment oublier l'athéisme d'État professé pendant des décennies par les autorités.

Mais à l'entrée de la forteresse, les services de sécurité datant de l'ère communiste n'avaient pas baissé la garde. «Où est votre invitation? Où est votre laissez-passer? Et vos papiers d'identité?» réclament en coeur une demi-douzaine de gardes mal réveillés.

«Même si Dieu lui-même vous avait invité, je ne vois pas comment vous auriez pu passer l'entrée», lance un autre homme gardant l'entrée de l'église.

Mais passé ce barrage, la parole de l'Évangile résonne dans la cathédrale, éclairée à la lumière des bougies. Des femmes âgées, la tête recouverte d'un foulard aux couleurs vives, se signent avec ferveur. Tête baissée, deux Cosaques moustachus, revetus d'un uniforme militaire datant du XIX$^{e}$ siècle, attendent de communier.

Dans le fond de l'église, une dame portant un brassard rouge, assise à un bureau, s'assoupit. Chargée en temps normal de vendre des cartes postales aux touristes visitant le Kremlin, elle a pris soin de décrocher son téléphone pour ne pas interrompre l'office.

**Au coeur du pouvoir**

Les églises du Kremlin, dont la destruction avait été plusieurs fois réclamée par des dirigeants bolchéviques durant l'ère stalinienne, ont été transformées en musées.

Lorsque les bolchéviques s'emparèrent du pouvoir en 1917, ils firent saisir les biens de l'Église et déportèrent les membres du clergé, qui furent nombreux à mourir dans des camps.

Le catéchisme banni, beaucoup d'églises furent pillées et détruites, et seuls certains prêtres dûment accrédités furent autorisés à célébrer des offices religieux.

Les représentants du patriarcat orthodoxe, qui se sont félicités de la décision du gouvernement de leur remettre les églises du Kremlin, ont toutefois dit ignorer qui serait responsable de leur entretien, et de quel accès disposeraient les fidèles en raison de la proximité de la résidence officielle du président russe et du palais des Congrès.

«Pour les fidèles, ce sont des lieux sacrés, mais pour nous tous ils sont également des monuments historiques de la patrie», a déclaré le patriarche Alexis II après l'annonce de l'accord la semaine dernière.

Le patriarche, qui a affirmé que l'Église orthodoxe ne deviendrait pas à nouveau église d'état, comme du temps des tsars, a estimé que le retour des cathédrales dans la giron de l'Église représentait une importante victoire morale.

Les dirigeants de l'Église orthodoxe tentent de rétablir leur influence dans la Russie post-soviétique malgré la concurrence croissante des Églises protestantes. Dans ces conditions, le retour de l'Église orthodoxe au Kremlin constitue le signe le plus évident de la présence du patriarcat au coeur du pouvoir.



Jean-Paul II a reçu hier au Vatican le prix Nobel de la paix 1992, Rigoberta Menchu, au cours d'une audience privée. PHOTO AP

## Jean-Paul II plaide en faveur des handicapés

*Reuter*

*CITÉ DU VATICAN*

■ Le pape Jean Paul II a lancé hier un véritable plaidoyer en faveur des handicapés demandant à chacun de leur faciliter la vie.

«De nombreuses personnes handicapées, fragiles et souvent humiliées par la conscience de leur infirmité, se sentent isolées et sont obligées de mener une existence marginalisée», a déclaré le souverain pontife à l'issue d'une conférence sur les handicapés tenue au Vatican.

Il a salué la législation en vigueur dans des nombreux pays en faveur des handicapés, mais a souligné qu'il restait encore beaucoup à faire.

## *Ordination des femmes*

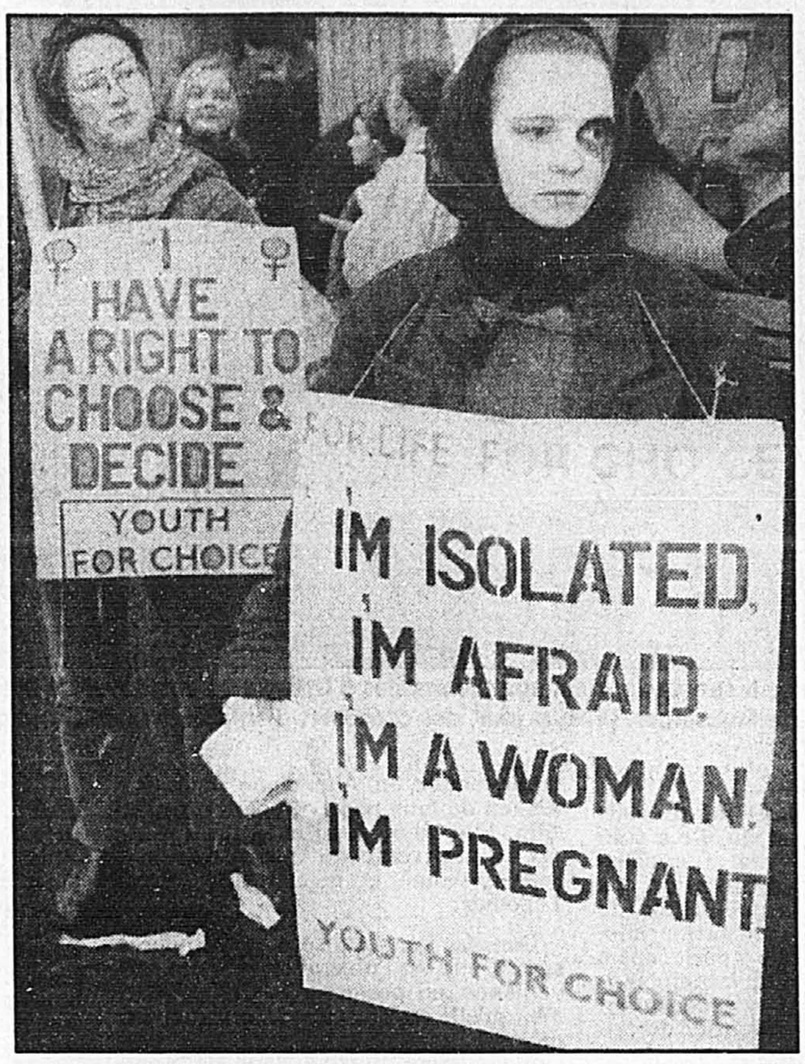
*Associated Press*

*SYDNEY*

■ L'Église anglicane australienne a décidé hier à l'issue d'un vote d'autoriser l'ordination des femmes, mettant ainsi fin à 20 ans de débats sur la question des femmes prêtres qui continue de diviser ses fidèles.

Les 220 membres du Synode général, plus haute instance de l'Église anglicane australienne, ont adopté cette réforme avec une majorité supérieure aux deux-tiers. La semaine dernière, l'Église d'Angleterre avait pris une décision similaire mais le vote s'était révélé beaucoup plus serré.

Les diocèses d'Australie pourront désormais prendre la décision d'ordonner des femmes. Mais le plus important, celui de Sydney, a d'ores et déjà fait savoir qu'il n'appliquerait pas cette mesure.




Des manifestantes invitaient les passants à voter OUI lors du référendum de mercredi, en Irlande, portant sur la libéralisation de l'avortement. PHOTO AP

## Une majorité d'Irlandais contre l'avortement

*Reuter*

*DUBLIN*

■ Les électeurs irlandais sont sur le point de rejeter un projet libéralisant quelque peu l'avortement, selon un sondage rendu public hier.

Selon cette enquête publiée par le quotidien Irish Times, 42 pour cent des Irlandais diraient NON au projet lors du référendum de mercredi contre 33 pour cent de OUI. Vingt-cinq pour cent des personnes interrogées sont encore indécises.

Un rejet constituerait un sérieux revers pour le premier ministre Albert Reynolds, d'autant que les élections législatives ont lieu le même jour.

Le projet du gouvernement prévoit de légaliser l'avortement si la vie de la mère est en danger. Les Irlandais doivent aussi se prononcer sur la liberté de voyager afin de subir une interruption volontaire de grossesse et sur la diffusion de l'information sur les facilités offertes à l'étranger.

Les deux dernières questions recueillent l'assentiment d'une large majorité d'électeurs, selon le sondage.

Le débat sur l'avortement a pris une ampleur nationale en Irlande en mars dernier après la décision de la Haute cour de Dublin d'interdire à une adolescente de 14 ans enceinte après un viol de se rendre en Angleterre pour se faire avorter.

La décision, qui avait provoqué l'indignation dans de nombreux pays, a ensuite été annulée par la Cour suprême. La jeune fille a subi un avortement à Londres. Elle a témoigné au début du mois contre un homme de 43 ans qu'elle accuse de viol.

## *Les Italiens ne fument plus*

*Agence France-Presse*

*ROME*

■ Une grève des employés du monopole d'État pour la distribution du tabac, qui se poursuit depuis plus de deux semaines, prive les fumeurs italiens de cigarettes, les stocks des buralistes étant épuisés.

Les organisations syndicales ont indiqué que la grève, entamée le 5 novembre, se poursuivra jusqu'à mercredi prochain, date de l'examen par le Sénat italien d'un projet gouvernemental de privatisation du monopole, et qu'elle sera reconduite si leurs revendications ne sont pas prises en compte.

Au 16$^{e}$ jour de la grève, il était pratiquement impossible hier de trouver une cigarette dans un débit de tabac.

Pour le président de la fédération des buralistes, Franco Ragni, la situation est désormais «intolérable»: «On ne peut pas continuer à empêcher l'approvisionnement et la survie économique de 60000 buralistes, avec un manque à gagner pour l'État de 25 milliards de lires par jour (18 millions de dollars) et une gêne sans précédent pour 13 millions de consommateurs», dit-il.

La direction des 600 dépôts chargés de la distribution des cigarettes aux bureaux de tabac envisage pour sa part le licenciement de 3000 personnes, si la situation n'est pas rapidement débloquée.

## Le Pape reçoit Rigoberta Menchu

*Agence France-Presse*

*CITÉ DU VATICAN*

■ Jean-Paul II a reçu hier au Vatican le prix Nobel de la paix 1992, Rigoberta Menchu, au cours d'une audience privée, a indiqué le Saint-siège.

Rigoberta Menchu, indienne guatémaltèque de religion catholique, a évoqué avec le Pape pendant une vingtaine de minutes l'action qu'elle mène en faveur des indiens d'Amérique latine.

Mme Menchu a entamé vendredi une visite en Italie, première étape d'une tournée dans plusieurs pays d'Europe, qui culminera avec la remise du prix Nobel, le 10 décembre à Oslo. Elle a notamment été reçue par le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, et le président du Conseil, Giuliano Amato.





LES ORDINATEURS COMPATIBLES À LA PORTÉE DE VOTRE BUDGET

UNITECH 80386 DX-40 MHZ, 2 MEG RAM, 64K CACHE, LECTEURS 1.2 OU 1.44, DISQUE RIGIDE 105 MO, ÉCRAN SVGA 1024 X 768, VIDÉO 512K0, CLAVIER 101 — 1 175$

UNITECH 486 DX33-MHZ, 4 MEG RAM, 128K CACHE, LECTEURS 1.2 OU 1.44, DISQUE RIGIDE 120 MB, ÉCRAN SVGA 1024 X 768, VIDÉO 1 MEG, CLAVIER BIL. — 1 695$

UNITECH 80386S X-33 MHZ, LECTEUR 1.2 DISQUE DUR, 40 MB, ÉCRAN VGA COULEUR, CLAVIER. SEULEMENT 925$

ORDINATEURS UNITECH COMPUTERS

IMPRIMANTES: LASER PANASONIC 855$; HP DESK JET 500 499$; SAMSUNG 9 PIN 165$; PANASONIC 24 280$

ACCESSOIRES: ÉCRAN SVGA 325$; FAX MODEM 99$; CD ROM SONY 425$; SOWD BLASTER 119$

15, rue du Centre Commercial Roxboro (Québec) 683-0292

Si vous êtes membre du CLUB, entrez les codes suivants. Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS La Presse

10645572
18485634
83256252
63747400

CLUB Multi-points

Il est strictement interdit de reproduire (par tout moyen) les codes du CLUB MULTI-POINTS. Seuls les partenaires autorisés peuvent les reproduire. Les contrevenants seront poursuivis 1991 Le Groupe Vidéotron ltée. "Tous droits réservés" D1864169

CECI N'EST PAS UN AVIS PUBLIC ANNONÇANT LA VENTE À L'ENCAN D'UNE CARGAISON DE TAPIS D'ORIENT...

C'EST UNE INVITATION À VISITER NOTRE ENTREPÔT DIMANCHE 22 NOVEMBRE, DE 12 h À 17 h

POUR DÉCOUVRIR la plus vaste collection de tapis d'Orient présentée à Montréal. Plus de 2000 tapis en stock. Ils sont importés d'Afghanistan, de Chine, de l'Inde, de l'Iran, du Maroc, du Népal, du Pakistan, du Tibet, etc.

POUR NOTER nos bas prix d'entrepôt avant d'aller dans les magasins, les grands magasins et les encans de tapis d'Orient.

POUR VOIR une présentation vidéo d'encans de tapis d'Orient typiques et de voir les risques que l'on court en participant à une vente aux enchères lorsque l'on est mal informé.

POUR PROFITER DE NOTRE OFFRE SPÉCIALE, DIMANCHE SEULEMENT

RABAIS SPÉCIAL DE 5 % À 10 % SUR NOS BAS PRIX D'ENTREPÔT POUR LES PAIEMENTS COMPTANTS

Raymond & Heller

Magasin-entrepôt de tapis d'Orient de Montréal
6681, avenue du Parc, Montréal

NETTOYAGE FAIT PAR DES EXPERTS SEULEMENT 55¢ le pied carré (taxes incl.) Plus service de réparation, bordure, évaluation, etc.

271-7750

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au jeudi: 8 h 30 - 17 h
Vendredi: 8 h 30 - 21 h
Samedi: 10 h - 17 h




NOUS IMPORTONS AU CANADA DEPUIS 1929. «NOUS EGALERONS OU SURCLASSERONS TOUT PRIX LEGITIME»

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

705 HYPOTHÈQUES

A AI 1ERE, 2e, balance vente, notaire Laberge jour, soir 729-4332

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ASSOCIE(E) pour ouvrir salle de billard à Montréal Nord. 327-3213.

COMPAGNIE de consignation de bijoux à vendre avec inventaire et clientèle. Très bon chiffre d'affaires. Inf.: 430-3970 (laissez message).

ÉPANOUISSEZ-VOUS pour les fêtes! Ayez meilleure apparence, visez la pleine forme. Contrats de distribution disponibles! Appelez sans frais 1-800-949-1023

GOUVERNEMENT, prêts et subventions, petites entreprises nouvelles/existantes, 728-0594 local 94.

RECHERCHE ENTREPRISES rive-sud, Estrie, confidentiel. C.P. 473, Bromont, Qué. J0E 1L0.

718 ARGENT DEMANDÉ

AI BESOIN argent 1ère 2e hyp. sur propriétés notaire 729-4332.

718 ARGENT DEMANDÉ

SERVICE station indépendante dans Montréal, 1ère hypothèque demandée 150 000 $. 621-6289

725 TENUE DE LIVRES, IMPÔT

COMPTABILITE, états financiers, impôts, G. Boivin, 669-6408.

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RÉSULTATS. 285-7111 INTERURBAIN SANS FRAIS 1-800-361-5013 ANNONCES ENCADRÉES 285-7000

Parce que la vie ça n'attend pas!

LA FONDATION CANADIENNE DU REIN

S.V.P. Donnez généreusement

Conférence



Mme CLAUDIA RAINVILLE
Auteure et conférencière

Thème: LES CAUSES DE NOTRE SOUFFRANCE ET DE NOS DIFFICULTÉS DANS CETTE VIE. Les conséquences de la loi de cause à effet. Karmas et réincarnations.
Date: Le mardi 24 novembre 19 h 30
Lieu: Auberge Wandlyn, 7200, Sherbrooke est, Montréal (stationnement gratuit — métro Radisson)
Coût: 15$ (billets en vente à l'entrée).
Rens.: (514) 923-1988

LES ÉDITIONS FRJ

# Ces belles espionnes allemandes

*En ce temps-là, la «guerre froide», qui n'est déjà plus qu'un souvenir et une jolie expression, opposait le monde dit «libre» aux États totalitaires de derrière le rideau de fer. Le champ de bataille de prédilection des belligérants, c'était cette Allemagne coupée en deux où l'on s'affrontait par agents secrets interposés. Ces armées de l'ombre ont essaimé partout au monde, y inclus chez nous, où nous pataugions dans la même paranoïa anticommuniste que nos voisins américains. En attendant d'envoyer leurs BMW, les Allemands exportaient alors leurs belles espionnes joliment carrossées. C'était quelque chose à voir...*

## Gerda Munsinger secoue le Parlement



DANIEL PROULX

*collaboration spéciale*

En ce début de 1966, les temps sont durs pour le gouvernement minoritaire libéral de Lester B. Pearson. Il sort à peine de l'énorme scandale Rivard, à la suite duquel des membres de son administration ont été blâmés pour leur conduite dans une affaire de trafic d'influence en vue d'empêcher l'extradition aux États-Unis du célèbre gangster.

Le 4 mars, le débat s'envenime aux Communes à propos de Victor Spencer, un fonctionnaire démis pour une affaire d'espionnage. John Diefenbaker, chef de l'opposition conservatrice, y voit là matière à un deuxième scandale et frappe comme un sourd sur le ministre de la Justice, Lucien Cardin. Celui-ci, exacerbé, lance: «J'invite le chef de l'opposition à faire part à la Chambre de sa participation dans l'affaire Munsinger alors qu'il était premier ministre du pays...»

L'affaire Munsinger? La presse saute sur l'os. En moins de temps qu'il ne le faut pour le dire, le scandale prend des proportions jamais vues au Canada. L'affaire ferait sourire aujourd'hui, elle brisa à l'époque un homme qui dut exposer sa vie privée à la face du monde et, comme l'écrivit Anthony Westell, «elle reste un exemple de la dégradation du processus parlementaire et de la politique...»

Le 10 mars, pressé de s'expliquer sur ses allégations, Cardin convoque une conférence de presse au cours de laquelle il accuse deux ministres du cabinet Diefenbaker, alors au pouvoir en 1956, d'avoir eu des relations avec l'Allemande Gerda Hessler-Munsinger qui, dans son pays, avait été espionne pour le compte des Soviétiques avant de venir au Canada. Prévenu, le premier ministre d'alors, soutient-il, n'a pas géré l'affaire comme il aurait dû.

Le lendemain, l'opposition accuse Cardin d'inconduite et lui demande de prouver ses allégations. Pearson, pour dénouer cette grave crise politique, annonce trois jours plus tard la formation d'une commission royale d'enquête présidée par le juge Wishart Spence de la Cour suprême du Canada.

Les choses font boule de neige: à titre indicatif, signalons que de mars à mai 1966, *La Presse* en fait sa manchette pas moins de vingt fois! Tout ça fait donc un boucan de tous les diables. Des émissions de Radio-Canada sont censurées, toute la presse du pays est sur le coup. Mais qui est donc cette voluptueuse Gerda Munsinger? Dès le 12 mars, les Canadiens apprennent qu'elle est arrivée en 1955, à l'âge de 26 ans, qu'elle a vécu à Montréal jusqu'à son retour dans son pays natal en 1961 et qu'elle comptait parmi ses intimes le ministre associé à la Défense, l'honorable Pierre Sévigny, ancien officier supérieur de l'armée et héros de la Deuxième Guerre mondiale. De même, George Hees, alors ministre du Commerce, la connaissait assez bien pour l'appeler par son prénom.

Retiré de la politique depuis, le malheureux Sévigny n'a pas d'autre choix que de s'expliquer. Ce gentleman débonnaire reconnait devant une vingtaine de journalistes réunis chez lui, à Montréal, qu'il a effectivement connu mademoiselle Munsinger au cours de soirées mondaines. Cette histoire, rage-t-il, a été montée en vue de ternir sa réputation.

Les pharisiens de tout le pays lui jettent aussitôt la pierre, quelques voix s'élèvent cependant qui voudraient ramener les bonnes âmes à la raison. Philip Deane, chroniqueur de *La Presse*, rappelle que le fameux président américain Roosevelt avait une maîtresse, que Kennedy était un fieffé coureur et que si un ministre devait saborder sa carrière à chaque fois qu'il se permet une escapade, nous aurions à nous priver des services d'hommes d'envergure.

En attendant, l'affaire a débordé nos frontières, la presse mondiale est à la recherche de Gerda Munsinger que l'on finit par retrouver à Munich. Bribes par bribes, son passé fait le tour du monde. Son histoire commence dans l'Allemagne dévastée de l'après-guerre où elle se retrouve démunie et affamée, et où elle doit survivre par ses seuls moyens. Elle marie en 1952 un soldat américain du nom de Munsinger qui repart bientôt chez lui sans qu'elle puisse le suivre, les autorités américaines le lui interdisant sous prétexte qu'elle a déjà espionné pour le compte des Soviétiques.

Les faits se précisent. Ses parents vivaient en Allemagne de l'Est, son père était un petit fonctionnaire du Parti communiste, elle a déjà travaillé au quartier général de l'OTAN en France. Mais d'espionnage? Elle déclare dans une interview à Radio-Canada, qui a dû débourser 5000 $: «J'avais 16 ans à la fin de la guerre et j'étais assez bien tournée... Les Russes ont fait de moi tout ce qu'ils ont voulu pendant trois ans. Vous comprenez...? J'ai dû par la suite subir plusieurs opérations. Ma vie a été complètement gâchée...» Les médias se l'arrachent, son agent munichois apprend à un journaliste que l'affaire lui a déjà rapporté quelque 100 000 $, elle qui s'apprêterait à épouser un riche fabricant de cigares de Munich.



Gerda Munsinger, en 1966



À l'hiver 1966, le meilleur spectacle, c'est aux Communes d'Ottawa qu'on pouvait le voir, alors que les parlementaires débattaient de l'affaire Munsinger. Chaque jour, des centaines d'amateurs faisaient la queue pour y assister.

### Pègre, prostitution...

On fouille dans le passé montréalais de Gerda, on comprend qu'elle a coudoyé le Milieu montréalais, et tout spécialement celui de la prostitution. Ce que vient confirmer la publication de ses mémoires dans un magazine allemand à grand tirage. Elle y parle, entre autres connaissances, d'un certain William O'Bront dont on apprendra un jour qu'il est le grand argentier du crime organisé montréalais.

La commission d'enquête procède. Son premier moment fort: la présentation du rapport de la GRC tel qu'il a été soumis à Diefenbaker à l'époque. Tout a commencé quand Gerda a présenté sa demande de citoyenneté canadienne. La GRC procède à une enquête de routine, elle découvre que Munsinger est le nom de son mari, qu'elle s'appelle en fait Hessler et que c'est sous ce nom qu'elle avait tenté d'entrer au pays une première fois en 1952, et avait été refusée «pour des raisons de moralité et de sécurité».

On établit ensuite qu'elle avait admis en 1949 à des policiers allemands avoir fourni des renseignements sans grande importance à des espions soviétiques. Au cours d'un interrogatoire, elle confesse aux policiers canadiens avoir été emprisonnée en Allemagne pour possession de faux papiers, vol et prostitution. Elle laisse aussi entendre qu'elle est la maîtresse de Pierre Sévigny, qu'elle l'aime et qu'elle est prête à l'épouser.

Dans les jours qui suivent, 24 heures sur 24, elle est l'objet d'une étroite surveillance qui permet à la GRC d'affirmer qu'elle est une call-girl étroitement mêlée à la pègre et qu'elle a aussi travaillé comme hôtesse dans de nombreux bars appartenant à des criminels reconnus. Le corps policier est d'avis que les services d'espionnage russes se tiennent au courant de ses activités et, tout comme certains truands, pourraient être tentés de faire chanter le ministre. Ainsi la GRC considérait-elle Pierre Sévigny comme un «risque classique à la sécurité de l'État»...

Quand celui-ci comparait, tout le Canada est suspendu à ses lèvres. Ce militaire de carrière se révèle un homme de coeur et d'honneur. Il s'attache d'abord à démontrer que l'histoire d'amour et d'espionnage qui passionne l'opinion en est une sans espionnage et sans amour: «Si le mot maîtresse veut dire femme entretenue, jamais mademoiselle Munsinger n'a été ma maîtresse», affirme-t-il.

Il ne rabaisse pas la principale intéressée: «Elle n'était certainement pas la personne méprisable qu'on en a fait au cours des dernières semaines. Distinguée, pondérée, élégante, elle a été admise dans les clubs les plus sélects de Montréal. À ma connaissance, elle n'était ni une prostituée, ni une voleuse... Je savais que sa vie dans l'Allemagne de l'après-guerre avait été difficile et qu'elle était venue au Canada pour refaire sa vie.»

Le 23 septembre 1966, six mois après que le scandale eût éclaté, le juge Spence publie son rapport. Ses conclusions: Gerda Munsinger était un danger pour la sécurité de l'État et Diefenbaker a fait preuve d'imprudence lorsque les faits lui ont été soumis par la GRC. Il aurait dû exiger la démission de son ministre...

Les libéraux ont gain de cause, le vertueux Diefenbaker a été mis au pilori à son tour. L'affaire a bien fait quelques victimes, tels Pierre Sévigny, George Hees ou le système parlementaire canadien tout entier, mais que peut-on y faire, la politique est la politique. À Gerda Munsinger le dernier mot, elle qu'on a rejointe chez elle, à Munich: «Maintenant que toute cette affaire est terminée, annonce-t-elle, je vais me marier...»

## Cette Garbo-là était une espionne...

En 1954, deux ans avant que Gerda ne débarque à Montréal, Ursula Schmidt est commis aux écritures à l'Alcan, dans ses bureaux montréalais de la Sun Life. Le 7 juillet, elle reçoit, des représentants locaux du ministère de l'Immigration: instruction de passer les voir le lendemain, sans plus d'explication.

On lui signifie alors qu'un ordre de déportation vient d'être émis à son nom car on la croit «susceptible d'accomplir éventuellement une action de sabotage ou d'espionnage nuisible à la sécurité du Canada...» Cette décision, lui apprend-on, a été prise sur réception d'un rapport des autorités militaires américaines en Allemagne. On croit qu'elle a été membre d'un réseau d'espionnage communiste opérationnel de fin 1952 à juin 1953.

Ursula Schmidt est arrivée à Montréal en mai 1953, un mois avant que le service américain de contre-espionnage ne découvre le pot aux roses et ne fasse condamner deux conjurés à des peines de prison: trois ans à un certain Kubisch et six mois à Edwin Felker.

Celui-ci, à l'emploi de la Haute commission américaine en Allemagne, a notamment soutenu au cours de son procès qu'il avait été approché par mademoiselle Schmidt, qui l'a mis en rapport avec Kubisch, le chef du réseau. Elle travaillait à cette époque depuis deux ans à la base aérienne américaine de Francfort et communiquait certains renseignements top secrets concernant les forces armées américaines...

Mademoiselle Schmidt peut quitter deux jours plus tard les bureaux de l'Immigration, à la condition qu'elle reste à la disposition des autorités jusqu'au jour prochain où l'avion ou le paquebot la reconduiront en Europe.

Outrée, elle convoque une conférence de presse dans les bureaux de son avocat. *La Presse* dépêche alors le distingué Jean-Marc Léger qui fera plus tard une remarquable carrière d'éditorialiste avant d'entrer dans la diplomatie. Son style tranche sur celui auquel nous ont habitués les faitdiversiers du commun. Qu'on en juge: «Dans le bureau de maître Harry Blank, une dizaine de journalistes s'entassaient hier soir qui n'avaient d'oreilles que pour l'avocat mais d'yeux que pour sa jolie cliente. Non, décidément, ils ne voyaient pas devant eux une expulsée inquiète et éplorée, mais une jeune femme étrangement calme, ne se départissant pas une seconde de son sourire et bien convaincue que tout cela n'est qu'un regrettable malentendu...»



Elle, une espionne communiste? La jolie brunette sourit: «Je n'ai jamais été communiste, je n'ai au contraire cessé de détester ardemment tout ce qui peut, de près ou de loin, toucher au communisme...» Elle reconnait avoir connu le dénommé Felker, un père de trois enfants, avec qui elle s'est liée d'amitié. Elle refuse d'en dire plus sur leur relation mais ne dément pas l'hypothèse soulevée par certains journalistes voulant qu'il l'ait dénoncée par dépit amoureux. Elle ne se rappelle pas avoir jamais discuté de politique avec lui: «Je n'aime que mes livres, les chevaux (j'adore faire de l'équitation), et une vie paisible...» Elle a la ferme intention de rentrer le plus tôt possible en Allemagne «pour aller éclaircir définitivement cette histoire insensée...»

La presse nord-américaine puis allemande s'empare de l'affaire. Dès le lendemain, on apprend que le procureur américain Thomas Lancien a déclaré à Francfort qu'aussitôt rentrée là-bas, elle serait accusée d'espionnage. On avait demandé son extradition aux autorités du pays mais elle avait été refusée car il n'y a pas d'accord à ce sujet entre l'Allemagne et le Canada.

### «Je suis innocente»

Moins de deux semaines plus tard, Ursula Scmidt descend d'un transatlantique grec à Bremerhaven, en Allemagne. Les journalistes l'y attendent, les policiers aussi: on va la remettre entre les mains du service de contre-espionnage américain. Elle a le temps de déclarer: «Je suis innocente, je suis venue ici pour le prouver...»

Elle comparait à huis-clos devant la Cour suprême de Hesse un an plus tard, en juillet 1955. Elle y déclare avoir fui au Canada pour échapper aux communistes qui l'avaient forcée à faire de l'espionnage. Ils l'avaient arrêtée en 1950, en Allemagne de l'Est, où elle visitait une tante, et l'avaient accusée d'avoir illégalement traversé la frontière. Ils trouvèrent sur elle des papiers indiquant qu'elle travaillait pour les Alliés et usèrent alors de menaces pour faire d'elle une espionne.

Pour sa part, la poursuite démontre qu'elle a fourni des renseignements écrits avec de l'encre invisible, qu'elle a travaillé sous le nom de guerre de «Garbo» et qu'elle a été payée pour ses services, soit 280,84 $!

Pour le président du tribunal, Ursula a été «une figure importante» de ce réseau d'espionnage: «Votre beauté vous a rendue particulièrement dangereuse!», conclut-il. Et de la condamner sans appel à 17 mois d'emprisonnement... Un journaliste présent rapporte qu'elle ne manifesta aucune émotion quand fut rendue la sentence.

Tout juste avant, elle déclarait dans une interview: «Je crois que je ne pourrai plus jamais retourner au Canada. Pourtant, j'aime beaucoup ce pays, j'y avais de nombreux amis...»



L'ex-ministre Pierre Sévigny

DIMANCHE PROCHAIN:
La première mafia
**Ursula Schmidt, en 1954**

339

RENDEZ-VOUS 92

1992, 350e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE MONTRÉAL

# Cinq monuments historiques du Vieux-Montréal

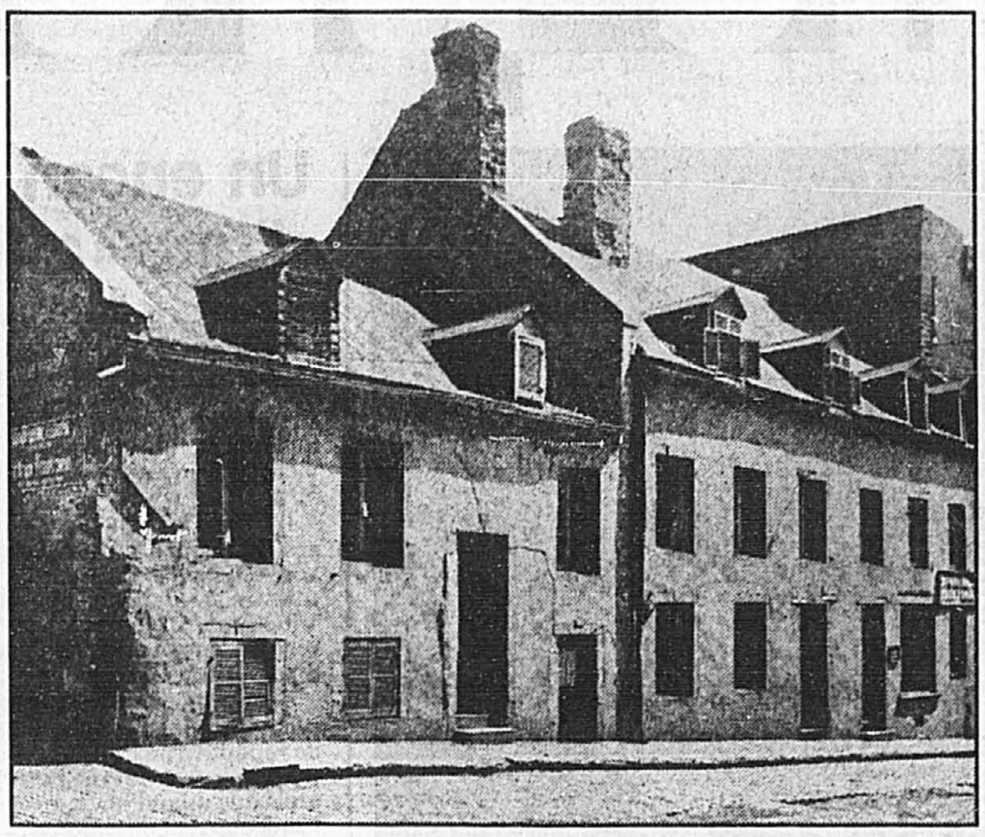


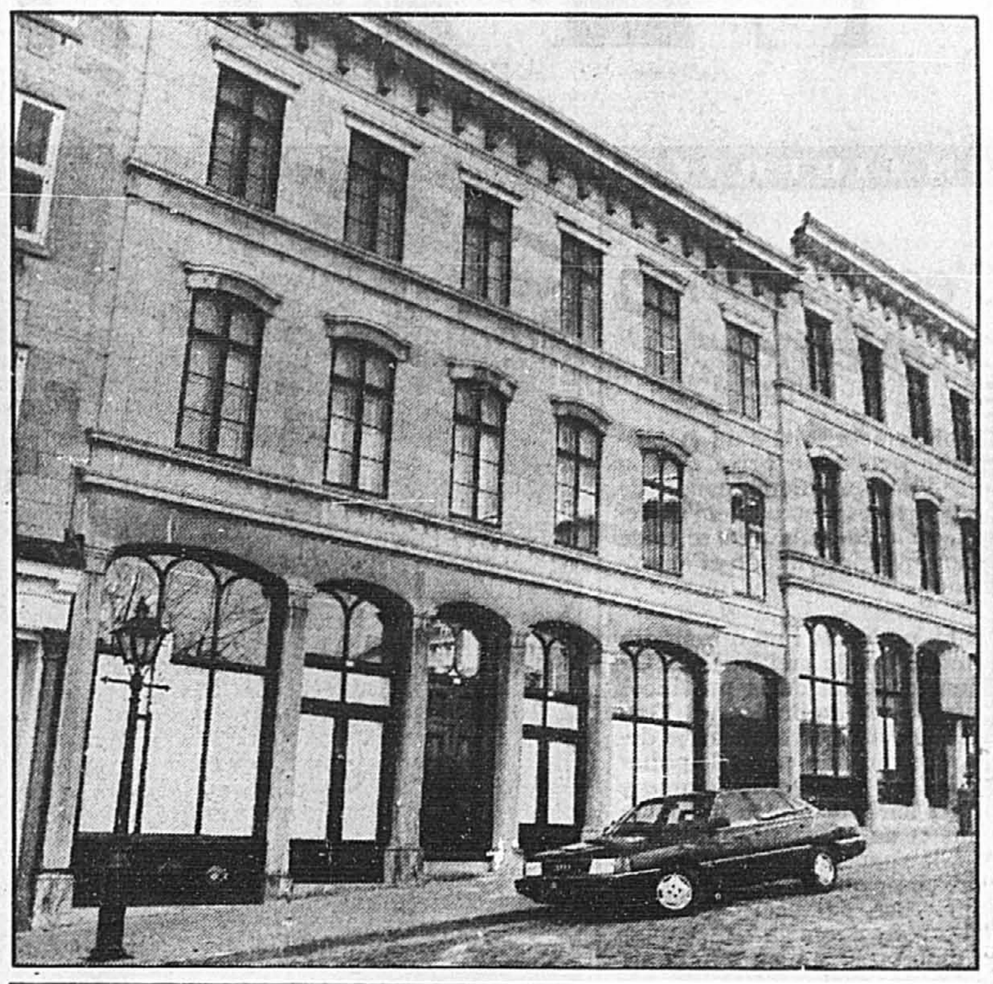
GUY PINARD

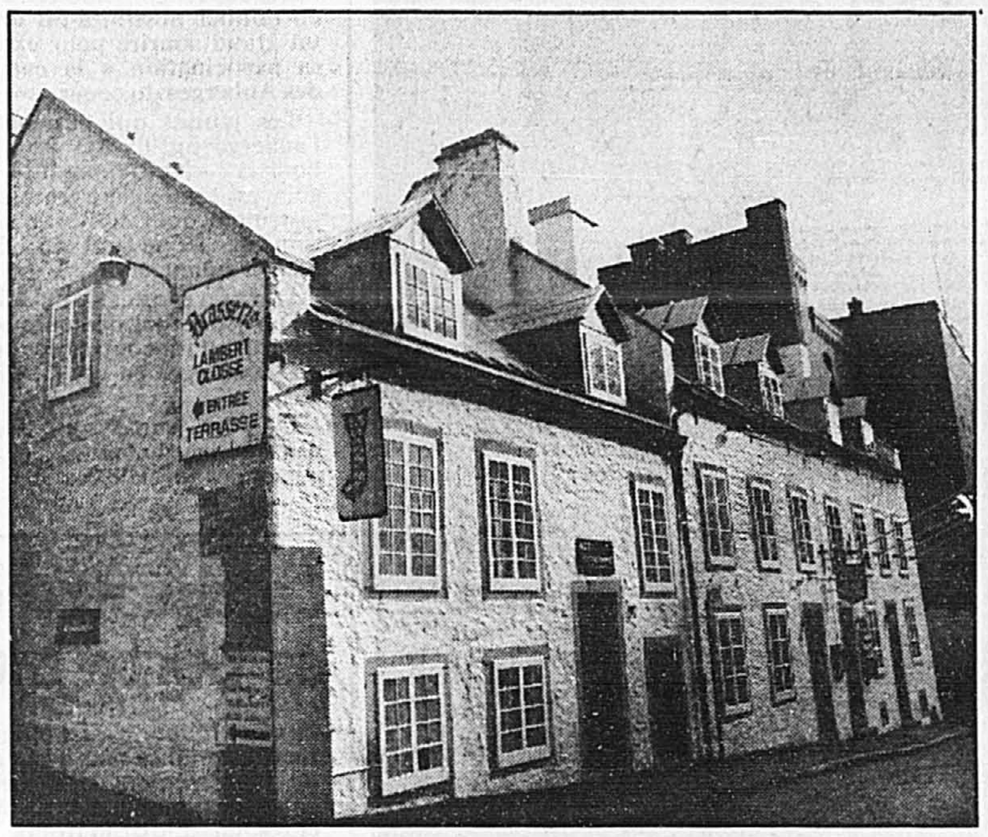
Les cinq monuments historiques que nous proposons aujourd'hui ne sont pas parmi les plus intéressants de Montréal même s'ils se trouvent dans l'arrondissement historique du Vieux-Montréal. De surcroît, les dossiers sont souvent peu bavards, d'où l'idée de les regrouper dans une même page.

Il faut dire que ces bâtiments ont tous été classés «monuments historiques» entre 1964 et 1972, un peu en réaction à l'ineptie de l'administration municipale en matière de préservation des bâtiments du Vieux-Montréal. Dans un contexte d'études poussées et réfléchies, il est probable que certains de ces bâtiments n'auraient pas été classés, mais il fallait agir avant qu'il ne soit trop tard, et vu sous cet angle, on peut dire que le ministère des Affaires culturelles «a mis ses culottes».

Les cinq maisons se trouvent entre les rues Saint-Vincent et Bonsecours, au nord de la rue Saint-Paul. Nous les proposons en respectant à peu près l'ordre chronologique qui, le hasard faisant bien les choses, correspond à un parcours logique, qu'on pourra suivre en se guidant avec la carte-repère.










PHOTOS FONDS GARIEPY, ANQ et PAUL-HENRI TALBOT, *La Presse*

**À gauche, de haut en bas, la maison Beaudoin, en 1925 et aujourd'hui. À droite, les maisons Nolin et Lebensold, rue Bonsecours, puis la maison Beament, rue Saint-Paul.**

### La maison Beaudoin

La maison Beaudoin est située rue Saint-Vincent et doit son nom à Yvette Girard-Beaudoin, qui en était propriétaire quand elle fut classée monument historique par le ministère le 4 juin 1969. Il s'agit en fait d'un groupe de quatre maisons, comme nous le verrons plus loin, qui furent construites au fur et à mesure que le shérif Edward William Gray remembrait les terrains sur lesquels elles s'élèvent.

Cette maison se trouve sur les lots 89-05-1 à 89-05-4 inclusivement, découpés à partir du lot 344 du terrier de Montréal. Ce lot avait lui-même été découpé dans deux fiefs concédés, l'un à Lambert Closse, l'autre à sa veuve Élisabeth Moyen. Né vers 1618 à Saint-Denis-de-Mogues, dans les Ardennes, Raphaël-Lambert Closse était le fils de Jean Closse et Cécile Delafosse. Il fut un des premiers «héros» de la Nouvelle-France puisqu'il mourut en combattant les Amérindiens le 6 février 1662, à l'endroit où se trouve l'actuelle place d'Armes.

Les propriétaires subséquents, après Gray, furent sa femme Marguerite Oakes, Frederic William Ermatinger, son frère Charles Oakes Ermatinger, l'aubergiste Serafino Giraldi, Henriette Sénécal, femme de Giraldi, Honoré Côté, la Banque Jacques-Cartier, Isidore Brien dit Durocher, Adjuteur Carmel, Edgar Carmel, fils d'Adjuteur, Sarah Lesueur, mère d'Edgar, Stephen Langevin, Bernard Beaudoin, et Yvette Girard-Beaudoin, son épouse. Cette dernière en était donc propriétaire au moment de la restauration.

La maison connue sous le nom de «maison Beaudoin» comprend en fait quatre unités de logement construites pour Gray à partir de 1770, et retraçables par autant de portes (la porte la plus au sud fut remplacée par une fenêtre pendant un certain temps). La première maison comprenant les quatre premières travées fut probablement construite dès 1770. En effet, le marché de construction conclu entre Gray et le maçon Antoine Senet, le 27 janvier 1773, réfère à une maison à construire *sur le terrain du dit sieur Gray joignant le pignon de sa maison au sud; ledit bâtiment aura vingt-deux pieds de front sur le niveau de ladite rue Saint-Vincent.* Or, cette largeur correspond à la deuxième maison (les trois travées suivantes) au sud de la première maison. Les deux autres maisons ont dû s'ajouter au rythme de l'acquisition des propriétés. On ignore en revanche à quelle date on construisit, à l'arrière des maisons, le bâtiment secondaire qui abritait alors des écuries, et qui abrite aujourd'hui la brasserie Lambert-Closse. Une terrasse sépare l'ensemble des maisons du bâtiment secondaire.

Le premier corps de bâtiment mesure 28,5 pieds de largeur sur 30 de profondeur et 34,5 de hauteur. Le deuxième corps de bâtiment (il regroupait trois logements) mesure 58,5 pieds de largeur (56,3 à l'arrière) sur 33 de profondeur et 38,6 de hauteur. La maison comprend un sous-sol (sous le deuxième corps de bâtiment seulement), un rez-de-chaussée, un étage et des combles éclairés par des lucarnes à pignon. Soulignons que la hauteur varie à cause de la pente prononcée de la rue.

Les maisons ont été bâtis en moellons de pierre recouverte d'un crépi chaulé blanc. Ces murs sont porteurs et supportent une charpente en bois. Les trois murs-pignons se terminent par un coupe-feu sans corbeau. Les cheminées sont éloignées de l'arête faîtière. Les deux corps de bâtiments sont coiffés d'un toit à pignon; il est à pente abrupte et recouvert de tôle posée à la canadienne dans le cas du corps de bâtiment le plus au nord, et il est à pente moyenne et recouvert d'aluminium à baguettes dans le cas du second. Les lucarnes sont placées à la base des versants. Les jambages des fenêtres sont en pierre de taille; ces fenêtres sont dotées de petits carreaux à la française dans le premier corps de bâtiment, et de grands carreaux à la victorienne dans le deuxième.

La façade propose 11 travées et cinq portes. Les quatre grandes portes correspondent aux quatre unités d'habitation. La porte de la quatrième travée paraît fort incongrue, d'autant plus qu'il n'y a pas de sous-sol sous cette maison. Et cette porte paraît trop basse pour qu'elle ait remplacé une porte cochère à une époque indéfinie, comme on le soupçonne en certains milieux. Peut-être quelqu'un pourra-t-il résoudre ce mystère.

### La maison Bertrand

La maison Bertrand se trouve sur le lot Pt.95-05, qui faisait partie du fief d'Élizabeth Moyen. La maison doit son nom à Claude Bertrand qui en était le propriétaire quand elle fut classée le 19 mai 1967. Elle fait partie d'un groupe de cinq maisons que Marie-Pierre Viger, fille de Denis-Benjamin Viger et de Marie-Amable Foretier, fit construire sur la même rue par l'entrepreneur Charles-Simon Delorme entre 1817 et 1819, si on s'en remet à deux marchés de construction signés les 16 décembre 1816 et 1er juin 1818. Cette maison est située rue Saint-Amable, qui doit son nom à Marie-Amable, l'épouse de Viger, propriétaire des terres où cette rue fut ouverte au milieu du XIXe siècle. La petite rue Saint-Amable est en fait le premier exemple montréalais du lotissement à l'anglaise, voulant que les lots soient desservis par des ruelles tracées à l'arrière des lots, un mode qui s'est vite répandu dans Montréal.

La maison comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée, un étage et des combles. Elle mesure 32 pieds de largeur sur 20,2 pieds de profondeur et 46 de hauteur.

Cette maison est en moellons de pierre, et les murs sont portants, avec jambages de croisées en pierre de taille. Les murs-pignons se terminent par un coupe-feu avec corbeau. La charpente est en pin, tout comme les planchers et les plafonds qu'on a refaits avec des chevilles lors de la restauration de 1968 confiée à Roger Vigeant limitée. Les deux versants du toit à pignon sont à pente moyenne. Les trois lucarnes sont disposées à la base des versants, dans l'axe des pleins.

La maison comprend quatre travées selon une ordonnance parfaitement symétrique tant à l'horizontale qu'à la verticale. Les deux portes se trouvent au fond d'embrasures profondes et recouvertes de bois mouluré. Les fenêtres à deux battants dotés de petites carreaux sont légèrement moins hautes à l'étage.

L'absence d'une porte cochère, comme celle qu'on trouve chez sa voisine, tend à entériner la thèse voulant que cette maison ait été une dépendance de la maison «La Minerve», construite entre 1768 et 1781 en bordure de la rue Saint-Paul.

### La maison Beament

Comme les deux précédentes, la maison Beament doit son nom à celui qui en était le propriétaire avec sa femme lors de son classement le 28 juin 1972. le peintre Harold Beament.

Cette maison fut construite en 1807 pour l'aubergiste Pierre Del Vecchio sur le lot Pt.94-05, et la famille Del Vecchio en demeura propriétaire jusqu'en 1946. La maison mesure 50,7 pieds de largeur sur 23 de profondeur, et l'arête faîtière culmine à 35,1 pieds de hauteur. Elle comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée, un étage et des combles.

À l'origine, la façade de la maison était en moellons de pierre tout comme le mur arrière, et les murs sont portants. Les murs-pignons se terminent par un coupe-feu d'où émergent deux souches de cheminée. La charpente est en bois. Le toit à deux versants de pente moyenne est recouvert d'aluminium à baguettes rectangulaires, et il est percé de deux minuscules lucarnes à pignon placées à la base du versant.

La façade a subi de profondes modifications lors du recyclage commercial du bâtiment. Au rez-de-chaussée, portes et vitrines s'inscrivent dans des travées délimitées par des colonnes en fonte à panneau évidé en front, qui supportent un entablement et les pilastres doriques en pierre de l'étage. L'ordonnance est asymétrique à cause de la porte cochère située à l'extrémité est, mais chaque porte de boutique est flanquée d'une vitrine de chaque côté.

La porte cochère débouche sur une intéressante cour intérieure qui fait environ 28 pieds sur 33, et fermée par quatre hauts murs de pierre. On y trouve à sa gauche les anciennes écuries en moellons de pierre, recyclées en restaurant après avoir longtemps servi d'entrepôts, comme en témoigne la lucarne à palan. À la base de cet ajout postérieur au bâtiment principal, on remarque des pierres disposées en voûte. Il appert qu'à une certaine époque, le niveau était plus bas, de sorte que les chevaux entraient aux écuries par cette porte voûtée. On note aussi l'étonnant fenêtrage, avec ses fenêtres plus larges que hautes. Parmi les autres surprises agréables de cette cour intérieure, il faut souligner l'ancrage en «S» du mur aveugle, l'étripe-chats qui ferme une fenêtre du mur est, et le caractère très particulier de la porte cochère, car l'étage, au-dessus de cette porte cochère, n'atteint pas la pleine profondeur de la maison.

### La maison Mass-Média

Ainsi nommée à cause de la société du même nom qui en était propriétaire au moment de son classement le 4 juin 1969, cette maison construite sur les lots 73-05 et Pt.72-05 est la moins intéressante des cinq. Elle fut d'ailleurs classée beaucoup plus pour protéger le quartier qu'à cause de sa valeur intrinsèque.

On ignore avec certitude la date de construction, mais la chaîne de titres indique que le terrain était sans bâtiments le 1er février 1869 quand Hubert Paré en fit don à sa femme Justine Vinet dit Souligny, et que la maison existait quand Virginie Paré hérita de la propriété le 1er mai 1878. Elle fut construite entre 1869 et 1878 et non vers 1850 comme on le croit en certains milieux. Il s'agit d'une maison classique, en pierre de taille à joints perdus, avec pilastres doriques en pierre. La maison qui mesure 36,7 pieds en bordure de la rue Saint-Paul comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée, deux étages et des combles. À la maison d'origine s'est greffé un corps de bâtiment qui forme un léger coude par rapport à l'édifice d'origine, et porte sa profondeur à quelque 75 pieds du côté ouest, comme on peut le vérifier de la cour intérieure aménagée derrière la colonnade dorique qui jouxte la maison Mass-Média.

### La maison Nolin

On termine ce survol de cinq monuments historiques avec la maison Nolin, classée monument historique depuis le 18 mars 1964. Située à l'ombre de l'église Notre-Dame-de-Bon-Secours, cette maison doit son nom à la couturière Marie-Paule Nolin qui la fit restaurer une première fois par l'architecte Victor Depocas en 1963 afin d'y loger son atelier de haute couture (elle était alors occupée par la National Dried Fruit Co. Ltd.). Mais la restauration la plus récente a été réalisée par la propriétaire actuelle de l'édifice, l'architecte Phyllis Lambert, en 1975.

La maison Nolin comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée et deux étages. Elle mesure 45 pieds de largeur sur 89 de profondeur en comprenant l'annexe limitée au rez-de-chaussée, à l'arrière. Elle occupe le lot P.58-05.

L'édifice fut construit en 1863 et 1864 par les frères William et George Tate (des chantiers maritimes Tate & Power) pour le compte de leur soeur Jane, à laquelle ils avaient fait don du lot comprenant une maison en briques de deux étages. L'édifice Lebensold, qui le jouxte du côté nord, date de la même époque. L'annexe à l'arrière date de 1946, fut dessinée par l'architecte Patsy Colangelo et construit par A. Gratton inc. Mme Lambert a aménagé une terrasse sur le toit.

Cet édifice et son voisin rappellent les palais urbains des banquiers et des commerçants de la Renaissance italienne. L'ordonnance est symétrique, sauf pour le léger retrait de la sixième travée, où se trouve la porte cochère. Son ossature d'acier est revêtue de pierre de taille grise à joints perdus. Un mur de refend divise l'édifice en deux parties égales dans le sens de la profondeur. Des entablements en pierre moulurée séparent les étages. La corniche qui se termine par des corbeaux montre de très jolies consoles qui alternent avec un motif décoratif rectangulaire. Au rez-de-chaussée, les travées des croisées sont délimitées par des pilastres doriques en pierre, qui servent d'appui aux arcs surbaissés. Aux étages, les fenêtres sont surmontées d'un linteau sculpté dans la pierre, curviligne au premier, et rectiligne au deuxième. L'ornementation des grandes fenêtres du rez-de-chaussée se limite aux moulures arquées de la partie supérieure de ces fenêtres, qui se prolongent en petit bois sur toute la hauteur des fenêtres.

La maison Lebensold ressemble à s'y méprendre à la maison Nolin, sauf qu'elle compte cinq travées au lieu de six. Quand il a restauré la maison en 1966, l'architecte Fred Lebensold a découvert qu'à l'origine, la façade de son édifice, longtemps occupé par le marchand de poisson D. Hatton & Co., était d'inspiration victorienne, tout comme l'édifice Nolin. Il a modifié cette façade pour mieux l'harmoniser à la voisine, modifiée en 1963.

SOURCES: Ministère des Affaires culturelles: *Historique de la propriété du Dr Stephen Langevin, 429-437, rue St-Vincent; Marché entre M. Gray, écuyer, & Antoine Senet, maçon; Inventaire patrimonial du Vieux-Montréal* — Les publications du Québec: *Les chemins de la mémoire (tome II)* — Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire: *Répertoire d'architecture traditionnelle - Les magasins et les cinémas*; et documents divers — *Décormag* (février 1978): *La maison Nolin*, par Jacques Lemire — Presses de l'Université Laval: *Dictionnaire biographique* — Les Éditions du Richelieu limitée: *Lieux et monuments historiques de l'île de Montréal*, par Rodolphe Fournier — *En ville* (10 juin 1968): *Dans le Vieux-Montréal... la maison du bon vin*, par Jacques Maher — *The Montreal Star* (7 mai 1966): *Exciting Family Venture, But There Were Problems*, par Zoe Bieler

## REPÈRES




Nom: Maison Beaudoin
Adresse: 427-437, rue Saint-Vincent

Nom: Maison Bertrand
Adresse: 160-162, rue Saint-Amable

Nom: Maison Beament
Adresse: 177-183, rue Saint-Paul Est

Nom: Maison Mass Media
Adresse: 273-279, rue Saint-Paul Est

Nom: Maison Nolin
Adresse: 416-420, rue Bonsecours

Métro: station Place-d'Armes, vers le sud rue Saint-Urbain et côte de la Place-d'Armes, vers l'est rue Notre-Dame, et vers le sud rue Saint-Vincent.

Le texte original de ces articles est offert sous forme de livres (5 tomes) par les Éditions *La Presse* et par les Éditions du Méridien, sous le titre Montréal, son histoire, son architecture. Renseignements: Guy Pinard, au 285-7070.

# la Jeune Presse

EN LIBERTÉ

## C'est pas mon problème...

■ Fraichement sorti d'un établissement secondaire privé et à la suite d'une première session de cégep pas très fructueuse, j'entreprenais en septembre ma seconde session avec inquiètude et appréhension.

Bah! je n'avais rien à craindre je fréquentais le meilleur établissement collégial de la province: le cégep Bois-de-Boulogne! J'entrais donc dans le local où je devais recevoir mon cours de philosophie 201. Une petite femme y entra à la hâte armée de documents et de livres de toutes sortes. Elle s'appelait Nicole. La première chose qu'elle nous dit, avec indifférence, fut ceci: «Si vous coulez votre cours de 201 ce n'est pas mon problème en fait, ça ne me dérange pas!»

Eh vlan! Ce prof venait, du haut de sa maitrise ou de son doctorat, de balancer tout espoir que j'avais de trouver, pour une fois, un enseignant qui avait la réussite de ses étudiants à coeur.

Il n'est sûrement pas nécessaire de dire que sortant d'une école secondaire où le sentiment d'appartenance était très fort et où la réussite était un but duquel nous ne pouvions déroger, le cégep était pour moi un mur quasi infranchissable d'indifférence: la seule chose qu'on connaissait de moi, c'était mon numéro de dossier.

Je sortais d'une école où on m'obligeait à assister à mes cours et à les réussir, je sortais d'un lieu auquel j'appartenais et où j'étais valorisé.

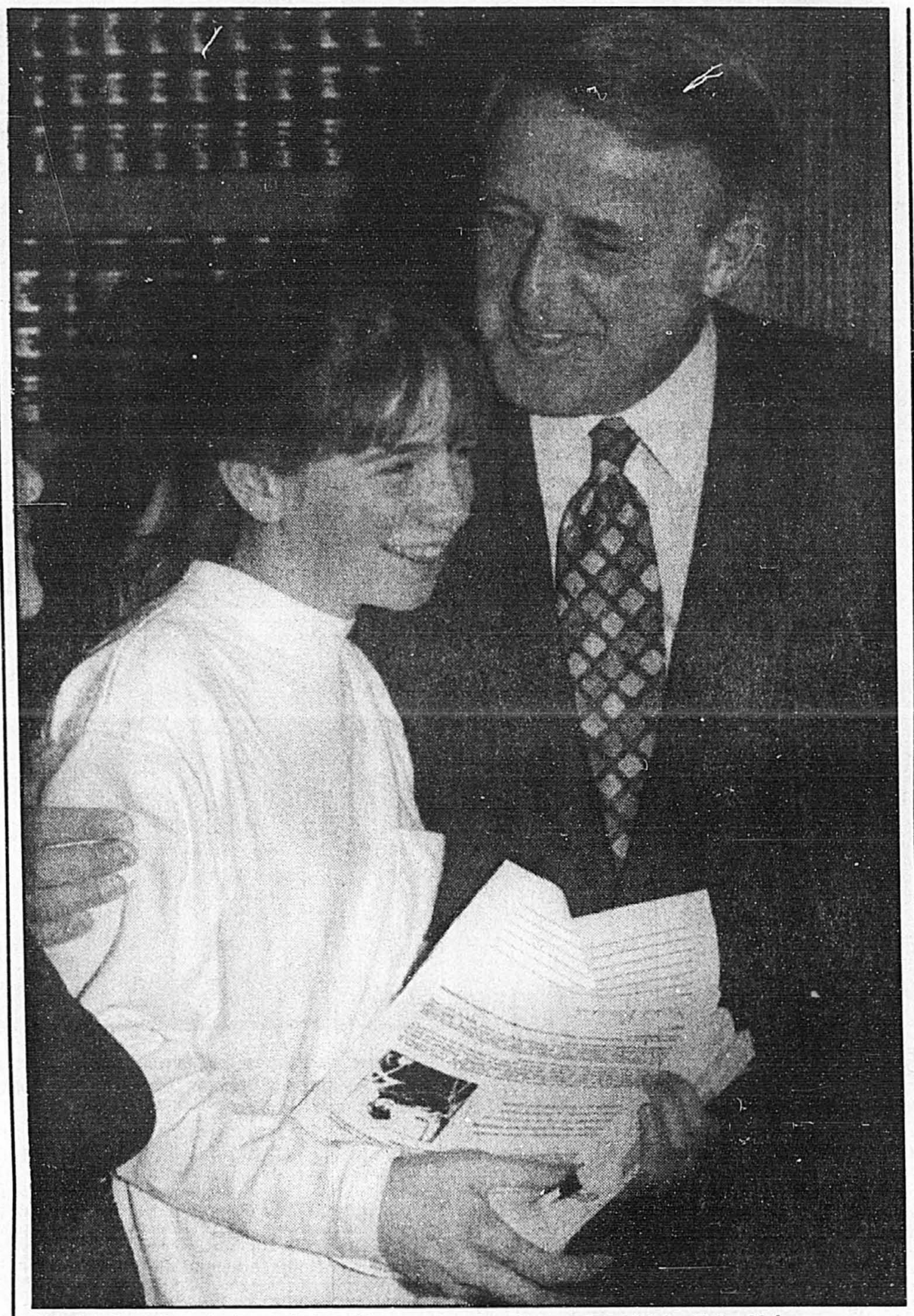
On me projetait maintenant dans cette machine à éduquer où je devais moi-même réussir, me trouver un but et me valoriser. Je fréquentais un établissement où le sentiment d'appartenance était plus fort à la cafétéria... qu'en classe et où les profs se foutaient des étudiants.

Le problème ne se situe pas seulement au cégep, c'est surtout au secondaire que le système fait défaut. L'orientation des élèves y est désastreuse, on ne les prépare pas adéquatement à affronter le cégep, on ne leur présente pas de plan de carrière sérieux et intéressant et les cours d'éducation au choix de carrière sont loin d'être efficaces. On s'attend ensuite à des performances extraordinaires des jeunes au cégep.

La démocratisation de l'éducation était une bonne idée a la base, il faut maintenent considérer les problèmes que ceci a causé et les régler dans les plus brefs délais. L'instauration d'une approche-programme en premier lieu et le retour aux classes avancées pour les plus forts serait déjà un grand pas. Il faut arrêter de mélanger les étudiants forts et faibles, cela pénalise les deux groupes. De plus, il faut mettre en place un cadre plus rigide de formation pour que les étudiants arrêtent d'errer de programme en programme. Il faudrait aussi que les enseignants aient plus de considération pour les étudiants et un peu moins pour leurs conventions collectives.

Pour en revenir à mon cours de philo, je l'ai poché et cela sans l'aide de mon prof. Je dois quand même au cégep Bois-de-Boulogne et à une personne en particulier une grande partie de mon éducation personnelle et pour cela je les en remercie.

Lawrence AUGER
Collège Saint-Laurent
Saint-Laurent



Virginie Larivière photographiée cette semaine avec le premier ministre Brian Mulroney.

PHOTO CP

## Un encan au profit d'une «auberge du coeur»

CULTURE

■ Pour une deuxième année de suite, c'est le comédien Gaston Lepage qui a agi comme animateur à l'encan tenu au profit de l'Auberge communautaire du Sud-Ouest, un établissement qui vient en aide aux jeunes de 18 à 30 ans.

L'auberge, l'une des 27 «auberges du coeur» du Québec, a ouvert ses portes en 1983 et est située au 5947 boulevard Monk à Ville-Émard (sud-ouest de Montréal). L'encan s'est tenu le vendredi 13 novembre.

Gaston Lepage, un homme très sympathique, s'est fait un plaisir de répondre aux questions que La Jeune Presse lui a posées. «Je crois que quand la vie vous donne beaucoup... (réflexion)... il faut en donner aussi», a-t-il dit avec un grand sourire pour expliquer sa participation à la campagne des Auberges du coeur.

Les jeunes qui demeurent à l'auberge ont-ils des frais à débourser? «Non, répond M. Lepage, c'est totalement gratuit. C'est justement pour subvenir aux besoins des jeunes qui ont des problèmes financiers.»

Dernière question: «Est-ce qu'un jeune qui demeure à l'Auberge peut rencontrer des personnes-ressources en cas de difficulté?»

Oui, les jeunes sont encadrés par des psychologues ou autres personnes spécialisées.

Cette année, trente-neuf objets ont été mis mis en vente. Plusieurs personnes du monde du spectacle ont donné un de leurs objets pour l'encan. Voici la liste des donateurs et de certains de leurs dons: les Expos; Nanette Workman, qui a donné une veste en jean; Daniel Gadouas; Antoine Durand, qui a légué ses boxers; Michèle Deslauriers; Charles Dutoit, qui a laissé sa baguette; Margot Campbell; Valérie Gagné a fourni un T-shirt; Raymond Cloutier; Danielle Proul; Jean Besré a généreusement donné sa bague de mariage de l'émission «Jamais deux sans toi»; Paul Hébert; Guy Fournier, qui a donné un walkman; Robert Toupin; Nicole Germain.

Cette année, l'Auberge avait décidé de faire participer ses membres associés. Ils devaient donner un objet, lequel était mis en vente au cours de la soirée. À la fin de la soirée, on a pu apprendre que l'Auberge avait amassé 2596 $ au profit des jeunes.

Tous les gens présents s'accordaient pour dire que la soirée avait été magnifique et qu'une bonne cause avait été bien servie.

Geneviève ST-ANTOINE
École secondaire Honoré-Mercier
Montréal

## Le théâtre étudiant se porte bien à de Mortagne

ÉCOLES

■ «La troupe, c'est l'affaire des mordus!» lance sans hésiter Claude Bourguignon, professeur du cours optionnel français-théâtre et responsable de la troupe *Entre-Guillemets* à l'École secondaire de Mortagne à Boucherville, sur la Rive-Sud de Montréal.

Très présente au sein de la population estudiantine de l'école, ayant derrière elle plusieurs années d'expérience et une solide réputation, la troupe *Entre-Guillemets* a participé à un concours lancé l'an dernier. Tout comme quatre autres troupes de théâtre d'amateurs, elle a été sélectionnée pour jouer sa représentation un soir à la NCT.

Avant d'arriver là où elle en est aujourd'hui, la troupe avait été fondée par Réjean Couture en 1985 et elle s'appelait *Mauververt* à l'époque. M. Couture avait créé cette troupe afin de procurer une activité parascolaire intéressante à ses élèves du cours français-théâtre. En 1989, le successeur de M. Couture, Claude Bourguignon, décidait de poursuivre dans la même lignée que son prédécesseur.

L'intérêt de cette troupe, c'est de monter des pièces écrites par des auteurs québécois, de faire connaitre ces mêmes pièces à un vaste public et, aussi, de faire connaitre toute la magie du théâtre aux élèves qui s'y intéressent après les heures de cours.

Allant de *Demain matin, Montréal m'attend*, du *Banc*, de *la Déprime* et de *Ben-Hur* jusqu'à *Où c'est qu'elle est ma gang, Jocelyne Trudelle trouvée morte dans ses larmes* et *le Vrai monde?* en passant par Tremblay, Laberge, Saia, Meunier, Barbeau et Lavigne, la troupe *Entre-Guillemets* remonte sur les planches en présentant, cette année, *Bousille et les justes* de Gratien Gélinas.

Les comédiens sont choisis par auditions. Les élèves de cinquième secondaire ont priorité et, ensuite, ce sont les élèves de troisième et quatrième secondaire. Cependant, les élèves non-sélectionnés peuvent toujours s'impliquer en fabriquant des décors, en créant des éclairages, des costumes, des maquillages ou en s'occupant d'autres travaux d'arrière-scène.

Lors des auditions, les comédiens sont jugés par un jury composé d'enseignants. «Je ne fais pas une mise en scène dictatoriale. Je ne veux pas que mes élèves soient des pions dans un jeu d'échec!» explique M. Bourguignon, car une fois les élèves choisis, ces derniers donnent leurs idées et leurs impressions sur la pièce en question. En dernier lieu, M. Bourguignon effectue une mise en scène convenable qui plaira aux apprentis-comédiens.

Après un travail sur table s'échelonnant des mois d'octobre à décembre, après de nombreuses répétitions s'échelonnant de janvier à mars, la troupe *Entre-Guillemets* présentera la pièce *Bousille et les justes* de Gratien Gélinas sur la scène de l'auditorium de l'École secondaire de Mortagne, vers la fin du mois de mars 1992. En s'intéressant au monde du théâtre, à sa magie, les élèves impliqués récolteront le fruit de leur labeur et s'en montreront sans doute fiers.

Philippe NÉRON (élève 4e secondaire)
Louise BERTRAND (enseignante)
École secondaire de Mortagne
Boucherville

## Des promesses en l'air?

FAITS DIVERS

■ Le chef du gouvernement du Canada, Brian Mulroney, a reçu cette semaine de la jeune Virginie Larivière, de Châteauguay, plus d'une vingtaine de caisses contenant quelque 1,3 million de signatures de personnes souhaitant vivement que la violence soit supprimée à la télévision.

Lors de leur rencontre à Ottawa, M. Mulroney s'est «engagé» à étudier la possibilité de légiférer sur la question. Tiendra-t-il sa promesse, à moins d'un an des élections fédérales?

D'emblée, M. Jean Rainville, professeur d'enseignement moral et religieux, affirme: «Les médias expliquent en grande partie l'agressivité des jeunes. De plus, je crois qu'il n'y aura pas de loi à court terme pour bannir les émissions violentes; par contre, si elles ne sont pas complètement abolies, elles devraient du moins être diminuées». Entre-temps, un organisme comme le CRTC devrait exercer une plus grande vigilance sur le contenu des émissions.

Par ailleurs, un étudiant de quatrième secondaire, Sergio Marques, ne croit pas que le premier ministre ait réellement l'intention d'adopter une loi: «Tout ce qu'on en fera ne dépassera pas l'étape d'une promesse électorale», précise-t-il.

Pour sa part, Martin Sylvestre, également étudiant de quatrième secondaire, souligne que «M. Mulroney n'osera jamais s'attaquer aux télédiffuseurs. Autrement, ceux-ci perdraient beaucoup d'argent».

### Société sans violence

«Une société ayant besoin de la violence pour se divertir éprouve de sérieuses difficultés de comportement», prétend Jean Rainville, adepte d'arts martiaux, en autant que ces derniers ne soient pas associés aux scènes de violence présentées dans les films américains. «La cote d'écoute diminuerait considérablement et les téléspectateurs ne sauraient plus quoi faire de leurs dix doigts», rétorque Martin. Les gens doivent profiter du moment qui leur est offert pour redécouvrir les vraies valeurs et le véritable intérêt de la société: amour, partage, charité, générosité.

«M. Mulroney a beau dire ce qu'il veut puisqu'il pourrait démissionner bientôt», déclare M. Daniel Bérubé, professeur d'histoire. «De toute façon, continue-t-il, s'il était réélu, il s'arrangerait pour oublier l'engagement pris cette semaine, jusqu'au moment où quelqu'un le lui rappellerait.»

Karine BERNIER
et Julie FAVREAU
École secondaire Royal George
Greenfield Park

## Hôtel-Dieu: des positions inconciliables

ACTUALITÉ

■ Le projet de déménagement de l'Hôtel-Dieu suscite maintes réactions au sein des diverses sphères de la société. Deux courants s'affrontent; un premier faisant valoir les avantages du déplacement de l'hôpital montréalais, et l'autre soutenant les pertes considérables, tant au plan économique que médical et scientifique, qu'engendrerait l'adoption du projet de déménagement de l'Hôtel-Dieu.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux, avec M. Marc-Yvan Côté à sa tête, s'efforce de produire une quantité croissante de rapports, de statistiques et d'évaluations propices à démontrer la logique réelle du projet. Devant la grande difficulté de la question, un comité de citoyens s'est formé.

Un rapport que l'on considère sérieux et important a amené certains à croire qu'ils pourraient avoir gain de cause. Le projet de l'Hôtel-Dieu semblait effectivement mort au 12 ou 13 novembre. Pourtant, le samedi 14 novembre, on pouvait lire en première page de *La Presse* que «la décision du déménagement de l'Hôtel-Dieu est justifiée». La toute dernière information consiste en un rapport sur le bilan-lits. En se fiant aux statistiques produites par le ministère, on constate qu'il y aura un surplus de lits au centre-ville de Montréal d'ici la fin de la décennie.

Étrangement, lorsqu'on se donne la peine de jeter un coup d'oeil dans les salles d'urgence, on s'aperçoit rapidement que les calculs et les statistiques correspondent de façon médiocre à la réalité: les couloirs regorgent de patients en attente d'un lit ou d'une chambre.

On peut alors se demander par quel miracle les lits se retrouveraient subitement en surplus d'ici quelques années.

Situé en plein centre-ville, l'Hôtel-Dieu constitue une des sources importantes de l'économie de la région métropolitaine. En pleine récession, où se trouve plongée la ville depuis déjà quelques années, l'apport economique et le développement scientifique qu'apporte l'Hôtel-Dieu ne sont-ils pas nécessaires au rayonnement international de Montréal?

### Centre universitaire

L'Hôtel-Dieu n'est pas un simple hôpital mais également un centre universitaire de recherches scientifiques et médicales. Un déménagement de ce centre entrainerait une désintégration lente et insidieuse de l'élite médicale de recherchistes, simplement par l'éloignement de l'université du nouveau site de Rivière-des-Prairies.

Avoir un hôpital consacré en partie au développement scientifique est primordial au coeur d'une ville aussi importante et populeuse que Montréal. Priver la Communauté urbaine de Montréal d'un grand centre de recherche ne règlera pas la situation ou le problème du manque de lits et de soins particuliers aux habitants de l'est et au nord de la ville. Ironiquement, il coûterait probablement moins cher à Laval de construire un hôpital que de transférer l'Hôtel-Dieu, transfert estimé au coût de 250 millions.

L'élite s'entend pour affirmer que le transfert de l'Hôtel-Dieu à Rivière-des-Prairies «ne respecte pas les particularités ni de la communauté du centre-ville, ni de celle de Rivière-des-Prairies». On s'entend également pour stipuler que «le transfert de l'Hôtel-Dieu signifiera concrètement la destruction de cette institution historique».

Tout semble favoriser la prise de position contre le projet de déménagement et pourtant le ministre Marc-Yvan Côté dit qu'il ne reviendra pas sur sa décision et continuera à aller de l'avant avec le projet de transfert de l'Hôtel-Dieu.

On peut donc se demander si le mouvement de pendule auquel nous assistons depuis quelques mois entre le refus et l'acceptation du projet va continuer encore longtemps avant qu'on ne parvienne à un accord raisonnable sur cette question délicate.

Anne-Pascale LIZOTTE
Collège André-Grasset
Montréal

## Un lecteur pas d'accord

■ En réaction à un article d'une de vos journalistes sur la société distincte dans l'édition du 15 novembre, je dois réagir. De toute façon, je me considère encore jeune (37 ans)... et j'étudie encore... Et les jeunes doivent s'habituer aux réactions quand c'est public.

C'est justement des raisonnements comme ceux de Julie Brabant qui font que le concept de société distincte (...) s'alimente comme l'eau qui actionne la turbine du moulin. (...) À la Révolution tranquille, nous avons ouvert la trappe pour l'eau; un «faux patriotisme» est né et s'entretient lui-même dans un mouvement démagogique perpétuel.

Jusqu'à ce qu'on ferme la trappe d'eau. (...) Je n'ai pas le goût d'attendre la sécheresse.

Claude GILBERT
Saint-Georges-de-Beauce

***LA JEUNE PRESSE** est une initiative du service de l'information de LA PRESSE. Cette page paraît chaque dimanche, durant l'année scolaire. Son objectif est d'initier les adolescents à l'écriture journalistique en leur permettant de s'exprimer sur les divers sujets qui les intéressent. Le choix des thèmes et des chroniques est du ressort d'un comité de rédaction sous la direction de Marc Doré, adjoint au directeur de l'information.*
*Téléphone: 285-7070 (télécopieur: 285-6808).*
*Adresse: LA JEUNE PRESSE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9*

## Génies en herbe

En collaboration avec Génies en herbe / Pantologie inc., 3535, boul. Rosemont, Montréal H1X 1K7

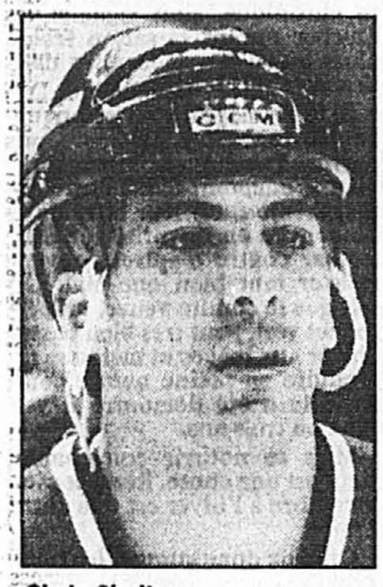
### A ROMANS POLICIERS

1. Quelle auteure de romans policiers fut l'épouse de l'archéologue Max Mallowan?
2. Quelle est la nationalité de celui qui a écrit **Le Pendu de Saint-Pholien** et **Les Noces de M. Hire**?
3. Quelle romancière a inspiré Hitchcock pour son film **L'Inconnu du Nord-Express**?
4. De quelle série policière sont les titres **Les Souris ont la peau tendre, Les Dragées sans baptême** et **Mets ton doigt où j'ai mon doigt**?

### B HOCKEY

*Associez deux à deux les joueurs du Canadien de Montréal avec le trophée qu'ils ont remporté.*

1. Mats Naslund — A. Frank-Selke
2. Bob Gainey — B. Connie Smythe
3. Jean Béliveau — C. Art-Ross
4. Guy Lafleur — D. Lady-Bing
5. Chris Chelios — E. Norris



Chris Chelios



Jean Béliveau

### C AFRIQUE FRANÇAISE

1. Que commémore la fête nationale au Bénin le 1er août?
2. Qu'est-ce que les Béninois doivent à l'artiste Gilbert Dagnon?
3. Quel pays africain a un drapeau montrant un bras armé d'une torche?
4. Sur quel golfe est située l'ancienne capitale de la Côte-d'Ivoire, Abidjan?
5. Que symbolisent le vert, le jaune et le bleu du drapeau gabonais?

### D ARTS

1. Quel est le prénom du peintre auteur de **La Naissance de Vénus**?
2. Quel peintre caractérisé par ses représentations de personnages vêtus de riches étoffes plissées est l'auteur de **Arnolfini** et sa **femme**?
3. À quel siècle associez-vous les peintres Franz Hals et Anthonie Van Dyck?
4. Dans quel musée serez-vous si vous admirez **L'Arlésienne** de Van Gogh?
5. Comment se nomme ce marteau de sculpteur à un ou deux vaillants droits ou dentelés et qui est l'homographe de la mère du marcassin?

### E IDENTIFICATION PAR INDICES DÉCROISSANTS

1. Ce sémiologue est né en 1932 à Alexandrie, en Égypte;
2. Dans les années 50, il s'intéresse à la pensée esthétique médiévale, ce qui influencera sûrement son oeuvre romanesque;
3. En 1982, il relève le défi de W.H. Auden selon lequel le «meurtre dans un monastère» compte parmi les impossibilités fondamentales du récit criminel;
4. Ses romans ont connu un grand succès populaire, amenant même Jean-Jacques Annaud à faire un film de son roman **Le Nom de la rose**.

### F SCIENCE

1. Quelles sont les trois particules à la base de la structure atomique?
2. Comment s'appelle la quantité de chaleur nécessaire pour élever la température d'un gramme d'eau d'un degré Celsius?
3. Que mesure-t-on à l'aide du papier-tournesol?
4. Quel groupe d'éléments métalliques comprennent le magnésium, le calcium, le strontium et le baryum?
5. Que produit la réaction d'un acide et une base?

### G CALENDRIER

1. En quelle année le pape Grégoire XIII décida-t-il de réformer le calendrier julien?
2. Combien de jours de retard s'étaient accumulés en 1582 depuis l'adoption du calendrier julien, en 45 av. J.-C.?
3. Quel mois était nommé Floréal dans le calendrier républicain?
4. Quel concile de 325 fixa le jour de Pâques au premier dimanche après la première pleine lune du printemps dans le calendrier ecclésiastique?
5. Que désignait-on par calendarium chez les Romains?

### H CINÉMA FANTASTIQUE



Jessica Lange

1. Qui a réalisé le film **Brazil**?
2. Quel film, tourné en 1942, a inspiré un remake en 1982 avec Malcolm McDowell et Nastassja Kinski dans les rôles-titres?
3. Quelle créature gigantesque tombe amoureuse de Dwan, une jeune femme jouée par Jessica Lange?
4. Comment se prénomme le petit garçon qui serait l'Antéchrist dans **La Malédiction**?
5. Quel Français a réalisé, en 1942, **Les Visiteurs du soir**?

SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

## Crucigrammes

Nicole Hannequart

**EXPLICATION DU JEU**

*Tout d'abord, vous devez trouver les mots correspondant aux définitions, en commençant par le mot codé (dont les lettres sont écrites entre parentheses).*

*Ce dernier vous est d'une grande aide puisque, une fois trouvé, vous reportez, en suivant le code, chacune de ses lettres dans la grille. (Par ex. 1-2 signifie la case d'intersection des mots 1 et 2, 2-3, celle des mots 2 et 3, etc.).*

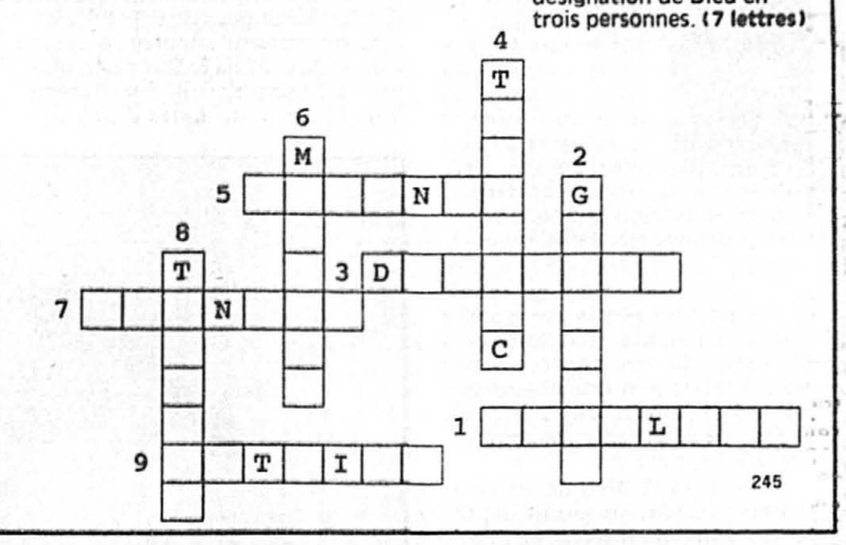
*Enfin, il s'agit de compléter la grille en formant une anagramme pour chacun des mots trouvés.*

**MOT CODÉ**

3-4 7-8 2-3 1-2 8-9 5-6 6-7 4-5

**DÉFINITION** Psychose chronique. (AAAINOPR)

| MOTS | DÉFINITIONS |
|---|---|
| 1. G_____ | Soumettra à sec à un feu vif. (8 lettres) |
| 2. M_____ | Qui est d'une constitution délicate. (8 lettres) |
| 3. R_____ | Renonças à quelque chose. (8 lettres) |
| 4. P_____ | Conclure un pacte. (8 lettres) |
| 5. P_____ | Cuisant à la poêle. (7 lettres) |
| 6. L_____ | Pleurniche. (7 lettres) |
| 7. T_____ | Impératrice de Russie. (7 lettres) |
| 8. A_____ | Qui date d'une époque reculée. (7 lettres) |
| 9. T_____ | Dans la religion chrétienne, désignation de Dieu en trois personnes. (7 lettres) |



**SOLUTION DU No 244:**

1. CROÛTON — CONTOUR
2. CARTOONS — OSTRACON
3. COUPONS — SOUPÇON
4. COUPLAIT — CAPITOUL
5. LEURRAI — LAURIER
6. USINERA — SAURIEN
7. PÉNÉTRAI — PANETIER
8. MIGRAINE — IMAGINER
9. GÉNITAL — ANTIGEL

245

## Anacroisés

Philippe Guérin

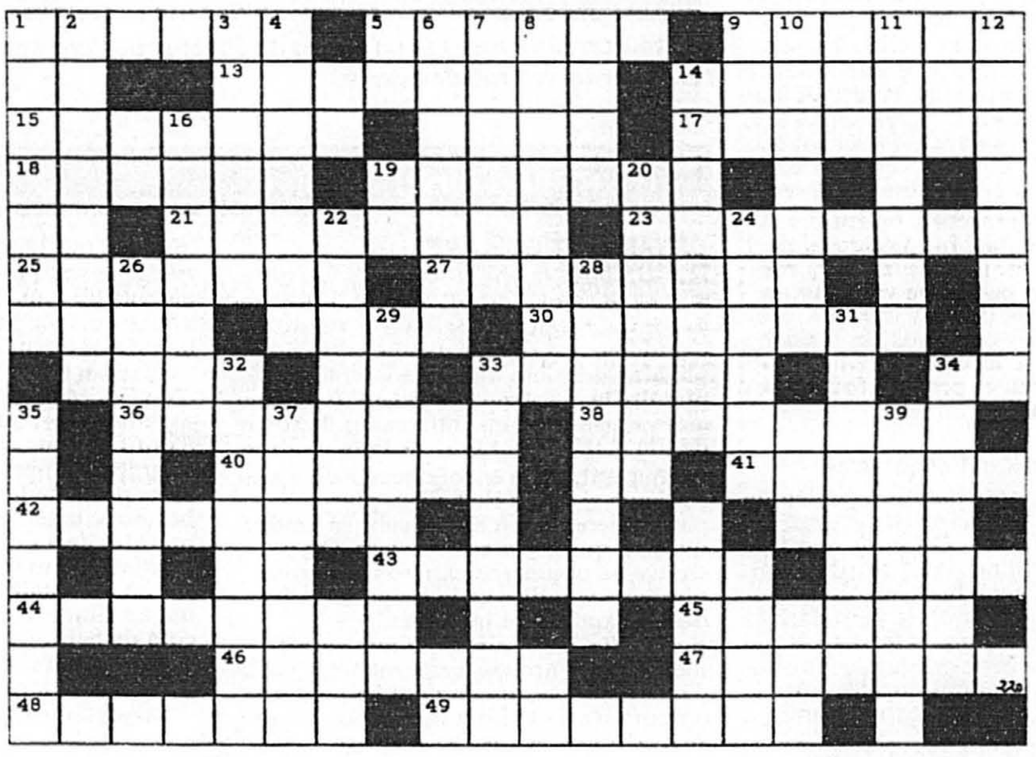
*Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à découvrir. Les nombres qui suivent certains tirages correspondent au nombre de solutions possibles dont une seule peut se placer sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer.* Tous les mots à trouver figurent dans *l'Officiel du Scrabble (Ed. Larousse). Il n'est donné que les tirages de mots de six lettres et plus.*

*HORIZONTALEMENT*

1: ACCSUU
5: ACEIPS (2)
9: AADGIO
13: GHILNSTU
14: AENOPRR
15: AALMPOR
17: ACEEMRS (6)
18: DENOOS
19: EEILNST
21: AAGNNSTT
25: AAEMOTTU
25: AAEMRTU (3)
27: EEILOMPR (3)
30: AAEIPRRT (8)
33: AAABNS (2)
36: AAEEPRSX
38: ABEIRTTU (8)
40: AAIRRS (2)
41: ENNOSX
42: ACIIIMNT
43: ABBILNOU
44: ACEEINNO
45: AAARTV
46: ERRSTTU
47: AEEGIRR (4)
48: AIMOPST
49: ENPRSTUU

*VERTICALEMENT*

1: ACLOORS
2: AACDEEIM
3: AENSTU (3)
4: ARSSTUU (2)
6: ADILLPR
7: EEGINO
8: ACEHIRST (3)
10: DIOORRT (2)
11: AEEGGMM
12: AEEINNOS
14: AELNPTTU
16: AOPSTUX
20: AAINPPS
22: AGINPPR
24: AOTTUX
26: ADEEMRTT (2)
28: ABEMRSTU
29: EINORRSU (2)
31: DEEIINTT
32: AEMNRSST
33: AABEENSS
34: AAEIMNR (6)
35: CEHIMOU
37: AAIIRSS (2)
39: ADORRTU



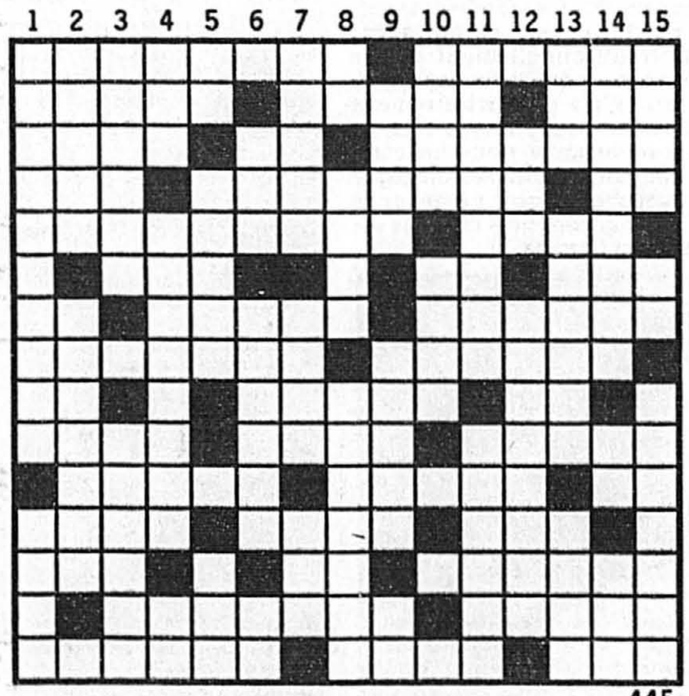
SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

## Mots croisés

### LA GRILLE THÉMATIQUE

DE MICHEL HANNEQUART

(LITTÉRATURE)



445

**HORIZONTALEMENT**

1. Écrivain québécois — Femme de lettres norvégienne (Prix Nobel 1928).
2. Préposition — Écrivain américain, l'un des créateurs de la nouvelle américaine contemporaine — Page.
3. Division d'une pièce de théâtre — Possessif — Africains.
4. Canton helvétique — Cinéaste et écrivain né à Montréal — Conjonction.
5. Célèbre écrivain espagnol — Défaite des Prussiens.
6. Agent secret qui a écrit ses Mémoires — Symbole chimique — Poème.
7. Avant certaines lettres — Fusil — (Se) méfier (de).
8. Écrivain québécois — Plante potagère.
9. Préfixe d'origine latine — Écrire comme un poète — Béryllium.
10. Prêtre italien — Crier — Endort.
11. Raconte — Vif plaisir pris à quelque chose — Crack.
12. Accompagne un mariage — Admettons — De très près.
13. Ancienne ville d'Arménie — Le matin — Publier.
14. Perdre son temps — Il écrivait des fables.
15. Écrivain italien, satirique et licencieux — Trompées — Plus mauvais.

**VERTICALEMENT**

1. Écrivain québécois — Roman de Zola.
2. Pour écrire — Écrivain belge.
3. Amené à soi — Il est l'auteur des «Plaideurs».
4. Boeuf — François Marie Arouet — Pronom anglais.
5. Article — Couvrir de chapelure — Petit poème narratif ou lyrique.
6. Monnaie — Écrivain français — À la mode.
7. Action de se détourner de sa ligne de conduite — Prophète hébreu — Organisation armée secrète.
8. Cité antique — Tangible — On lui doit «Colomba».
9. Monceau — Poète français surréaliste — Charrie peu d'eau.
10. Une vraie tortue! — Personnage bilingue.
11. Il est mort à Montréal en 1941 — Poètes celtes.
12. Se disait à la fin de la messe — Écrivain français qui fut curé de Meudon.
13. Il est l'auteur du «Juif errant» — Écrivain français (Charles...) — Ordre.
14. Oeuvre de Plotin — Cela — Mèche rebelle.
15. Épreuve — Conjugaison — Repos ménagé dans un vers après une syllabe accentuée (pl.).

**SOLUTION DIMANCHE PROCHAIN**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | S | A | I | N | T | M | A | R | I | N | ■ | A | R | N | O |
| 2 | A | S | S | I | S | E | ■ | I | T | A | L | I | E | N | S |
| 3 | N | I | E | ■ | U | D | I | N | E | ■ | I | D | I | O | T |
| 4 | R | A | R | E | ■ | E | R | G | ■ | E | D | E | N | ■ | I |
| 5 | E | G | A | R | E | S | ■ | A | L | L | O | ■ | E | T | E |
| 6 | M | O | N | Z | A | ■ | C | R | I | B | ■ | A | ■ | A | ■ |
| 7 | O | ■ | ■ | B | U | T | ■ | D | R | E | S | S | E | U | R |
| 8 | ■ | V | U | E | ■ | E | P | E | E | ■ | O | T | E | ■ | O |
| 9 | A | A | ■ | R | A | R | E | S | ■ | I | R | I | S | E | S |
| 10 | D | R | A | G | O | N | S | ■ | E | S | T | ■ | T | U | S |
| 11 | D | E | R | ■ | S | I | C | I | L | E | ■ | R | I | ■ | I |
| 12 | A | S | ■ | E | T | ■ | A | S | ■ | O | S | E | ■ | O | N |
| 13 | ■ | E | N | T | E | R | R | E | S | ■ | C | A | P | R | I |
| 14 | O | ■ | E | N | ■ | A | A | R | ■ | M | I | L | A | N | ■ |
| 15 | C | A | T | A | N | E | ■ | E | M | U | E | ■ | S | E | C |

444

**SOLUTION DE DIMANCHE DERNIER**

## Scrabble

Philippe Guérin

# Nguyen invincible ?

Pierre Nguyen défraie la chronique en cet automne puisqu'il remporte une nouvelle fois un tournoi, celui de Charlesbourg, disputé le 31 octobre. Son principal opposant, Mario Buteau, ne s'est pas montré sous son meilleur jour en terminant troisième du tournoi (troisième et quatrième pour la première et deuxième). Le retour de deux joueurs talentueux en demi-retraite, Marc Pérusse et Paul Bergeron, n'a pas intimidé Nguyen outre mesure, même si Bergeron remporte la seconde partie que je vous donne plus bas. Ce fut finalement Monique Laperle, joueuse élite en exil momentané en classe A, qui lui donna le plus de fil à retordre.

Près de 140 joueurs étaient présents pour en découdre dans ces deux manches. La première fut peut-être la plus difficile ou plutôt la moins facile car ce tournoi dans l'ensemble n'a pas fait de gros ravages. On notera qu'une vingtaine de joueurs terminent le tournoi avec une moyenne supérieure à 90%, une moyenne fort respectable que seule une vingtaine de joueurs (les joueurs élites) dépasse régulièrement. Voilà quelques mots sortis lors de cette première partie que vous pourrez ajouter à votre vocabulaire et, qui sait, ressortir lors d'une prochaine partie:

- le MARCONI, grand voile triangulaire;
- les GADJE, pluriel particulier de GADJO, gitan;
- APODE, se dit d'un animal sans pattes ni nageoires;
- JAVELER, mettre en javelles, c'est-à-dire en brassées de céréales;
- le KURU, une encéphalite que l'on observe en Nouvelle-Guinée.

Pierre Nguyen gagne cette partie devant Monique Laperle et Mario Buteau. Mais les places sont chères puisque les six premiers se tiennent en 25 points.

La seconde partie, plutôt facile, ne bouleverse guère le haut du classement, car même si Nguyen concède quelques points à Paul Bergeron vainqueur de cette partie, il termine second de cette partie et consolide sa première place du tournoi. Un bon tournoi qui remonte la moyenne de la majorité des participants!

**Résultats:** (maximum 1 763 pts)

1er Pierre Q.T. Nguyen (Boucherville) 1 748 pts
2e Monique Laperle (Boucherville) 1 741 pts
Classe B: Monette Desbiens (Jonquière) 1 558 pts
Classe C: Thérèse Roberge (Québec) 1 519 pts
Classe D: Jeanne Ouellette (Victoriaville) 1 376 pts

**Prochain tournoi**

Le prochain tournoi se déroulera à Montréal et c'est un tournoi un peu spécial, puisqu'il s'agit du tournoi des Étoiles, un tournoi bénéfice dont les profits seront intégralement versés au Téléthon des Étoiles. Chaque année le don oscille entre deux et trois mille dollars. Il aura lieu le samedi 28 novembre dans une école sise au 215, rue Bloomfield à Outremont. Il comportera trois parties indépendantes, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas de classement cumulatif comme pour les tournois habituels. Ainsi vous pouvez venir jouer une partie, ou deux ou les trois pour les maniaques! Il vous en coûtera 7 dollars par partie. Venez jouer ou, pourquoi pas, aider (on manque de ramasseur) pour une bonne cause! Ça commence à 10 heures, puis 14 h et enfin 17h30 pour la troisième! Pour plus de renseignements, Monique Sanche 731-6278. Ce tournoi sera le dernier de l'année 92. L'année 1993 débutera avec le Simultané mondial qui se déroulera un peu partout dans le monde et bien sûr au Québec. Il s'agit de deux parties préparées qui seront jouées à travers la francophonie. On en reparlera.

**Les AJT reviennent!**

Le club de scrabble de Saint-Hubert, surnommé les «AJT», se réunit à nouveau. Après un arrêt de près d'un an, le club reprend ses activités sous la houlette de Claire Boily et il se réunit à l'Ecole Charles-Lemoyne, 2525, rue Coderre, chaque lundi soir. Rens.: Claire Boily: 676-1707.

**Comment jouer la partie de duplicate ci-dessous**

La formule duplicate vous permet de rejouer chez vous une partie disputée dans un club. Pour obtenir les règles détaillées, écrivez à Philippe Guérin, rubrique du scrabble, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

**Deuxième partie du tournoi du club «Scrabblebourg» de Charlesbourg disputée le 31 octobre 1992.**

| | TIRAGE | MOT RETENU | RÉF. | PTS |
|---|---|---|---|---|
| 1. | JVETODA | | | |
| 2. | VTO+ESRL | JADE | H5 | 24 |
| 3. | UUAAALL | VOLTERAS (1) | 6B | 71 |
| 4. | AU+BNYII | ALLOUA | C3 | 14 |
| 5. | BII+GIII | YUAN | D8 | 44 |
| 6. | ZSDN?TE | BING | 11B | 14 |
| 7. | COAALEE | DANS(O)TEZ | 3B | 78 |
| 8. | OAL+NEME | JACEE | 5H | 30 |
| 9. | AN+OPGTH | EMBOLE (2) | B9 | 26 |
| 10. | ORETI?E | HALO | 4A | 29 |
| 11. | RPNEIII | (SI)ROTEE | 15B | 80 |
| 12. | WSUAHQS | PINIERE (3) | L1 | 24 |
| 13. | FDMEAKE | SQUAWS | K7 | 46 |
| 14. | DMAE+ONF | KIEF | 2K | 32 |
| 15. | ME+INPLV | FONDAT | F10 | 28 |
| 16. | MNPV+TOI | PLIE | 1L | 25 |
| 17. | MN+EABRU | PIVOT | M7 | 25 |
| 18. | M+EXSCTE | RUBANE (4) | N10 | 26 |
| 19. | MTE+SUUG | EXCES | 15K | 78 |
| 20. | TNIRRMI | MUGUETS | O4 | 86 |
| 21. | TRRMI+H | KINE | K2 | 17 |
| | | HIC | M13 | 28 |
| | | | | 825 |

**Commentaires:**

1— VOLTER, exécuter une volte en hippisme.
2— EMBOLE, corps étranger provoquant une embolie.
3— PINIERE, pinède, lieu planté de pins.
4— RUBANE,E, en forme de ruban.

**Résultats:** **Pts**

1er Paul Bergeron ..... 813
2e Pierre Q.T. Nguyen ..... 812
10e Colette Lamarre ..... 789
29e ..... 750
55e ..... 700
81e ..... 650

À tire-d'aile...

# Quand les tourterelles rieuses ont plutôt le goût de pleurer



PIERRE GINGRAS

Elles sont jolies mais elles pleurent sans cesse. Certains diront au contraire que ces pleurs s'apparentent plutôt à des rires comme son nom l'indique. L'interprétation varie sans doute selon l'humeur de l'observateur.

Avec son coloris beige, sa taille fine et sa tache en forme de bague au cou, la tourterelle rieuse a su attendrir les amateurs d'oiseaux de volière depuis des siècles. Mais son cri langoureux qui se fait souvent entendre nuit et jour peut devenir insupportable à la longue.

Si bien qu'au lieu de trucider la bête (ce qui, on le sait depuis la semaine dernière, pourrait nous mener directement derrière les barreaux), ou encore de servir le volatile comme entrée au cours d'un repas gastronomique, on préfère souvent lui donner la liberté. C'est à ce moment précis que la vie de l'oiseau commence à devenir un enfer.

Et à chaque année, les amateurs découvrent souvent dans leur mangeoire, en compagnie de tourterelles tristes, cet oiseau blanchâtre qui fait toujours contraste parmi ses cousines plus foncées. Les questions sont inévitables. Cette fois c'est Murielle Gravel de Repentigny qui demande des informations sur le sujet.

«Depuis le milieu de l'été à la mangeoire, j'observe parmi mes tourterelles tristes, une tourterelle rieuse», écrit-elle.

«D'après de guide Peterson, cette tourterelle se retrouve surtout en captivité. Mon inquiétude est celle-ci: si cet oiseau s'est échappé, suivra-t-il ses congénères à l'automne vers des cieux plus clément ou restera-t-il seul à affronter l'hiver?»

Votre oiseau passera l'hiver avec nous. Et rassurez-vous, il ne sera pas seul. Si certaines tourterelles tristes vont passer l'hiver un peu plus au sud, la majorité d'entre elles sont sédentaires et on peut les voir aux mangeoires à longueur d'année.

### Question d'adaptation

On ignore depuis combien de temps la tourterelle rieuse est domestiquée. On croit que l'oiseau est d'origine africaine, comme le pigeon biset, un oisau dont la domestication se perd dans la nuit des temps. On dispose de preuves historiques démontrant que les relations étroites entre le pigeon et l'homme remontent à l'an 3100 avant Jésus-Christ et on sait qu'il faisait partie du quotidien des Égyptiens, vers 2600 avant notre ère.

Un peu partout à travers le monde, certaines tourterelles rieuses échappées de captivité ou libérées, se sont adaptées à la vie «sauvage». Mais le fait reste plutôt rare, semble-t-il. En Amérique du nord, on parle d'une population de plusieurs centaines d'individus qui se sont acclimatés à la «nature» de la mégapole de Los Angeles depuis le début des années 30.

Certaines vivent aussi dans le coin de Saint-Petersburg, sur la côte ouest de la Floride. John K. Terres, l'auteur de *The Audubon Society Encyclopedia of North American Birds* raconte aussi que dans les années 70, on a découvert quelques nids à New York mais après que l'on eût procédé à plusieurs lâchers importants dans la ville. Pour sa part, W. Earl Godfrey, l'auteur de *Les oiseaux du Canada*, mentionne qu'un nid aurait déjà été découvert dans le sud de l'Ontario.

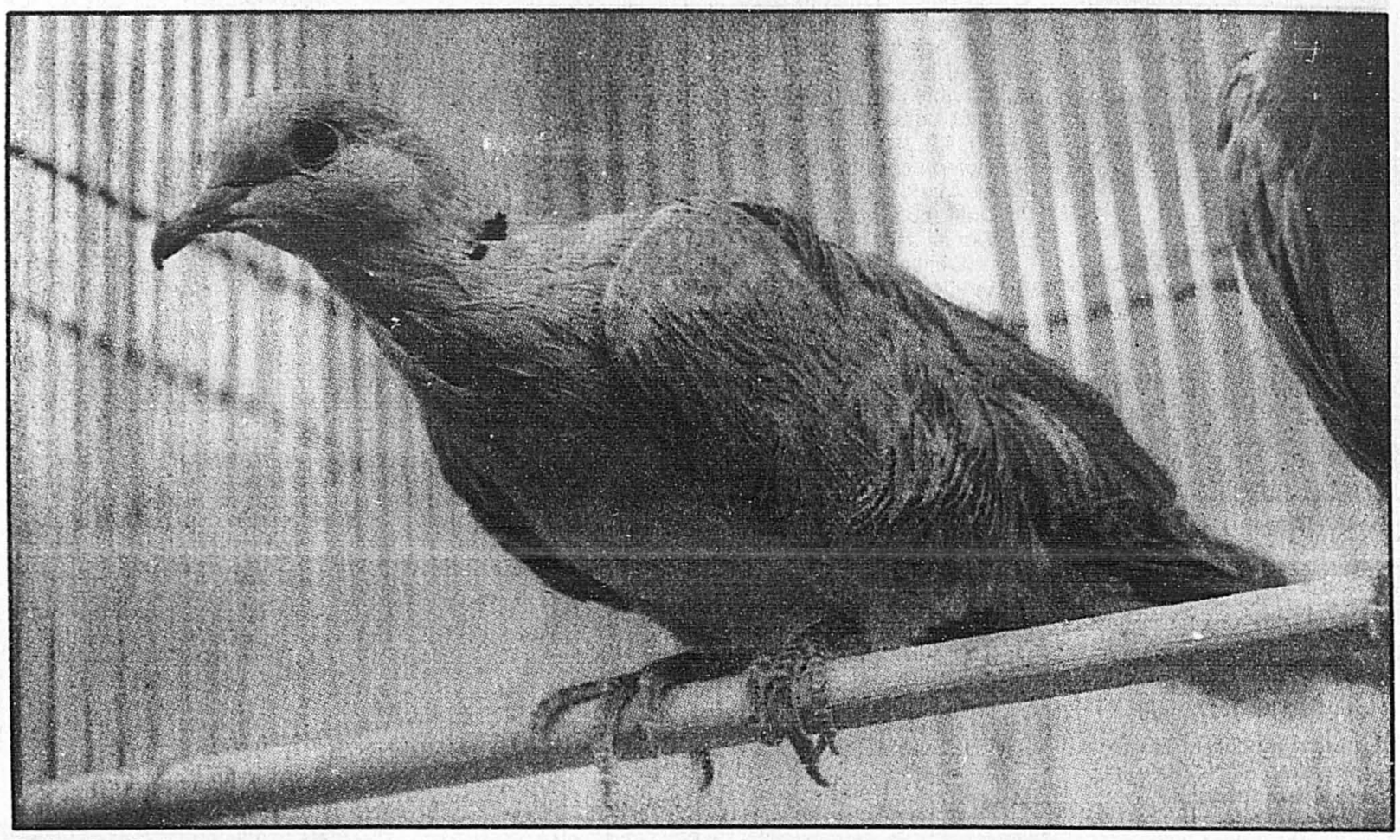
S'il n'y a aucune mention de nidification au Québec, on sait par contre que la tourterelle triste peut parfois traverser l'hiver en se nourrissant aux mangeoires comme cela est arrivé à au moins une occasion. Mais, la plupart du temps, les oiseaux apparaissent aux postes d'alimentation au début de l'hiver et semblent disparaître au cours de la saison comme j'ai pu l'observer à au moins deux reprises par le passé.

Si certains oiseaux ne peuvent survivre en hiver chez nous, c'est parce ce qu'ils ne peuvent trouver la nourriture qui leur convienne. C'est le cas d'insectivores comme les hirondelles ou les parulines, par exemple. Mais il y a toujours des exceptions à la règle et certains oiseaux, comme il est mentionné souvent dans cette chronique, sont signalés au Québec durant la saison froide alors qu'ils devraient être dans le sud depuis longtemps.

Si le plumage est un isolant exceptionnel, il n'en reste pas moins que bon nombre d'oiseaux s'adaptent mal à notre climat même si on leur offre de la nourriture en quantité suffisante. Par contre d'autres peuvent résister tant bien que mal. On sait que la conure veuve, un perroquet vert, peut très bien passer l'hiver au Québec et même se reproduire en pleine nature comme cela a été démontré il y a deux ou trois ans.

Mais se nourrir convenablement est une chose. Résister sans encombre à l'hiver est une autre affaire.

Oiseaux domestiques, les tourterelles rieuses ne sont probablement pas adaptées à survivre bien longtemps si leur source vient à se tarir, comme ce peut être souvent le cas. Non seulement un poste d'alimentation peut-il se vider, mais la neige ou le verglas peut priver l'oiseau de nourriture durant un long moment ce qui peut probablement être fatal. Le froid intense pourra aussi lui causer des problèmes. En raison de sa mésadaptation, il y a fort à parier que la déperdition de chaleur chez la tourterelle rieuse est plus grande que chez les espèces qui vivent en permanence dans nos régions nordiques.



La tourterelle rieuse est un oiseau de volière que l'on retrouve dans le monde entier. Si elle s'échappe parfois de sa cage, sa survie en hiver reste problématique.

PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

## Le carnet d'observation

### CANARDS ET GOÉLANDS D'AUTOMNE À SAINT-JEAN

■ Les découvertes d'oiseaux rares ou inusités ne sont pas légion à la fin de l'automne. En réalité, depuis la fin de semaine dernière, l'hiver a commencé à prendre la place qui lui revient. Il devient alors souvent moins intéressant de sortir de son patelin pour faire de l'observation.

Pourtant, il y a encore beaucoup à voir ces jours-ci sur le Richelieu, plus particulièrement à Saint-Jean, en amont du pont qui enjambe la rivière. On y trouve de nombreux canards ainsi que plusieurs volatiles de la grande famille des goélands dont la mouette de Bonaparte. Contrairement aux autres membres du groupe, cette mouette niche dans les arbres, notamment les conifères, en bordure de la forêt boréale ou encore dans les tourbières, mais rarement à même le sol, indique l'auteur de Les oiseaux du Canada, Earl Godfrey. Il s'agit d'un oiseau de l'ouest du pays même s'il niche aussi dans le coin de la baie James.

La mouette de Bonaparte est de la taille d'une sterne et on peut la voir régulièrement au Québec le long du Saint-Laurent, surtout lors de la migration d'automne. Les oiseaux sont alors parés de leur plumage d'hiver, le bec noir, la tête blanche et une tache noirâtre derrière l'oeil. En plumage nuptial, ils ont la tête entièrement noire. On en comptait quelques centaines, dit-on, en fin de semaine dernière dans le coin de Saint-Jean, et dans le passé, il est souvent arrivé que certains spécimens restent sur place jusqu'en décembre.

Parmi les canards que l'on pourra aussi observer à cet endroit notons le garrot à oeil d'or, plusieurs bec-scie couronné en plumage nuptial, dont bon nombre de mâles magnifiques, des canards kakawi, des grands bec-scie ainsi que des garrots de Barrow. On a aussi noté la présence de quelques hirondelles bicolores sur les lieux dimanche dernier. Si ces hirondelles persistent encore dans le patelin après le 17 novembre, il s'agira du départ le plus tardif enregistré au Québec pour cette espèce.

### UN PIC FURTIF

■ Parlant d'oiseau rare, le pic à tête rouge dont je vous avais parlé la semaine dernière n'a fait finalement qu'une brève incursion chez moi. Il avait passé toute le dimanche (8 novembre) ainsi qu'un partie de la journée de lundi aux mangeoires. Il a disparu depuis. J'ose espérer qu'il reviendra. Mais comme la bête avait déjà été signalée aux ornithologues par le biais d'une ligne téléphonique spéciale, trois visiteurs se sont présentés chez moi pour découvrir l'oiseau. Heureusement, ils n'étaient pas nombreux. Aucun d'entre eux n'a demandé la permission pour envahir le terrain et l'un d'eux s'est même permis de marcher dans mes plate-bande de fleurs (qui étaient recouvertes de neige, à ce moment). Pourtant, il est si facile de demander l'autorisation de passer sur un terrain. La Fédération québécoise de la faune a récemment entrepris une campagne de sensibilisation auprès de ses membres chasseurs à ce sujet. Faudra-t-il faire la même chose auprès des ornithologues amateurs?

Les petits compagnons

# Les animaux dans le nouveau catéchisme catholique



DR FRANÇOIS LUBRINA

*collaboration spéciale*

Ce n'est pas tous les jours, en vérité, que notre Très Sainte Mère l'Église décide de décaper en profondeur son catéchisme. Sorte de code de la route pour aller au paradis, toutes ses ouailles, dûment baptisées et en règle avec leur conscience, doivent, non seulement le connaître par coeur; mais tout bon chrétien, aussi, devrait le mettre en pratique pous se mériter son salut éternel.

Dans ce nouveau catéchisme vraiment universel et trés éclectique il y est pratiquement question (à l'exeption notable de la psychanalise) de tout. Ou presque! Par exemple, du droit de grève (qui désormais est officiellement moral et légitime); du vol (piquer n'est plus péché s'il s'agit de subvenir à ses besoins immédiats et essentiels en cas de nécessité); sur la consultation des horoscopes (même celui de «LaPresse»?) et sur l'astrologie qui sont une faute grave car «ils recèlent une volonté de puissance sur le temps, sur l'histoire»... «en même temps qu'un désir de se concilier les puissances cachées»; sur l'homosexualité, le sport, l'incinération, l'immigration... et même sur l'obligation pour les journalistes de «servir la vérité et de ne pas offenser la charité». Dernier précepte chrétien que, soit dit en passant, nous nous sommes toujours efforcés d'honorer dans cette chronique (même à l'égard du maire Doré pourtant ennemi notoire des chiens!).

### Piège attrape-jambe

Mais ce catéchisme refondu aborde aussi, et c'est nouveau, différents aspects de l'environnement et de la vie animale. Le septième commandenemt n'ordonne-t-il pas en effet le respect de l'intégrité de la création? Ainsi donc: «Les animaux, comme les plantes et les êtres inanimés, sont naturellement destinés au bien commun de l'humanité passée, présente et future. L'usage des ressources minérales, végétales et animales de l'univers ne peut être détaché du respect des exigences morales. La domination accordée par le Créateur à l'homme sur les êtres inanimés et les autres vivants n'est pas absolue;...»

En ce qui conserne la vie des animaux, plus particulièrement, il est bien clair que le Bon Dieu leurs témoigne un grand intéret et une affection sans faille: «Les créatures sont des créatures de Dieu. Celui-ci les entoure de sa sollicitude providentielle (page 490).»

En contradiction avec certains préceptes de l'hindouisme, des adeptes du végétarisme intégral, ou même de la SPA, la religion catholique admet comme légitime l'usage des animaux pour se nourrir et se vêtir aussi (mais sans spécifier toutefois si l'usage des animaux à fourrure est bien chrétien, tout comme l'utilisation du piège attrape-jambe d'ailleurs): «Dieu a confié les animaux à la gérance de celui qu'Il a créé à son image. Il est donc légitime de se servir des animaux pour la nourriture et la confection des vêtements. On peut les domestiquer pour qu'ils assistent l'homme dans ses travaux et dans ses loisirs.»

### Tortures

Idem pour la vivisection (ou utilisation des animaux dans les laboratoires) que le nouveau catéchisme se garde bien de réprouver et d'interdire globalement. Les chercheurs ne seront donc pas tous condamnés systématiquement au feu éternel, ni aux tortures de la géhenne (semblables peut-être à celles que certains d'entre eux leur auront pourtant fait endurer): «Si elles restent dans des limites raisonnables, les expérimentations médicales et scientifiques sur les animaux sont des pratiques moralement recevables, puisqu'elles contribuent à soigner et à épargner des vies humaines» (page 491).

Quant à la cruauté envers les animaux, le Vatican rejoint d'assez prés l'article 446 du code criminel canadien pour ce qui est de faire souffrir un animal sans nécessité: «Il est contraire à la dignité humaine de faire souffrir inutilement les animaux et de gaspiller leurs vies.».

Finalement on retrouve en page 491 un commandement qui risque de faire rugir certains vétérinaires ou propriétaires partisans des soins à tous prix et des plus sophistiqués pour sauver la vie des animaux de compagnie: «Il est également indigne de dépenser pour eux des sommes qui devraient en priorité soulager la misère de l'homme. On peut aimer les animaux; on ne saurait détourner vers eux l'affection due aux seules personnes».

### Protestants

C'est sûrement là une condamnation explicite des soins médicaux très sophistiqués et prodigués désormais à nos petits compagnons (soins dentaires avec traitement de canal pour minou, chimiothérapie pour Max l'épagneul, chirurgies osseuses ou cardiaques, voire opération de la cataracte sur un pitou d'âge canonique...). Ces nouvelles directives auront sûrement un impact non négligeable sur les vétérinaires catholiques respectueux du nouveau catéchisme. Et qui, conformément à leurs convictions religieuses profondes, refuseront désormais peut-être de pousser trop loin des soins sur leurs patients à quatre pattes.

Les praticiens d'obédience protestante, israélite ou agnostique n'étant pas astreints à de telles contraintes religieuses, leurs petits malades s'en trouveront trés nettement avantagés sur le plan médical. Quant aux vétérinaires catholiques pratiquants, coincés entre une double obligation pas toujours compatible (celle religieuse d'abstinence de tout excès médical désormais et leur obligation professionnelle de moyens) ils se trouveront incontestablement devant de difficiles et pénibles cas de conscience.

Et le mythe, selon lequel les animaux des Canadiens-français (majoritairement catholiques) sont traditionnellement moins bien soignés que ceux des Canadiens-anglais (majoritairement protestants, eux) risque fort de devenir, avec ce nouveau catéchisme, une réalité sociologique et culturelle qui ne pourra qu'isoler encore plus les deux solitudes au Canada.





Jean-Paul II a toujours manifesté une grande tendresse envers les animaux. Déjà, alors simple cardinal (à droite), il était heureux de nourrir un couple de kangourous. Plus tard, et toujours en Australie, il tient affectueusement dans ses bras un koala. Difficile de leur résister même lorsqu'on est Pape!